

Énergie Est : les discours environnementaux du gouvernement canadien

Emmanuel Bossé

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de
Maîtrise ès arts en sociologie

Directeur de thèse : Nathan Young
Comité de thèse : Karine Vanthuyne, Louis Simard

École d'études sociologiques et anthropologiques
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa

© Emmanuel Bossé, Ottawa, Canada, 2020

Résumé

Entre 2013 et 2017, le projet d'oléoduc Énergie Est a été l'un des plus importants enjeux économique, politique et environnemental des années 2010. Initié pendant le gouvernement conservateur de Stephen Harper et annulé sous le gouvernement libéral de Justin Trudeau, c'est le plus ambitieux projet d'oléoduc de l'histoire du Canada. S'il n'a jamais traversé les provinces d'ouest en est, il est passé au travers de deux gouvernements fédéraux différents ayant leur discours environnemental propre. Or, avec la croissance soutenue de l'exploitation des sables bitumineux et l'édification de nouveaux oléoducs au pays, c'est à se demander si leurs discours sont réellement distincts.

Pour réaliser cette étude du discours environnemental fédéral, il a fallu combiner l'analyse du discours avec un cadre théorique permettant de rendre compte de l'impact de l'exploitation des sables bitumineux sur le gouvernement à Ottawa. C'est ainsi que nous en sommes venus à une élaboration conceptuelle combinant une analyse de l'espace, de l'État et de l'histoire canadienne jointes à l'approche de l'analyse du discours. Le résultat de cette thèse est qu'il existe à la fois des similitudes et des dissemblances entre les discours des deux gouvernements. Malgré qu'ils s'amaient au Parlement en se présentant comme une alternative environnementale sérieuse, les libéraux ont été contraints par des facteurs économiques et politiques hérités du précédent gouvernement conservateur lui-même influencé par une histoire économique canadienne particulière. Énergie Est est un cas éclairant sur la problématique du développement économique au temps des changements climatiques.

Remerciements

Comme il est coutume, j'aimerais prendre quelques lignes pour remercier des gens qui ont été d'une grande aide et d'un appui plus qu'apprécié pour l'accomplissement de ce travail.

D'abord, je tiens à remercier mes parents pour leur indéfectible support tout au long de cette maîtrise et de tout ce qu'ils ont pu faire pour me soutenir durant mon parcours académique. Je prends aussi le temps de souligner les encouragements de toute ma famille. Sœurs, beaux-frères, cousins et cousines, oncles et tantes, grands-parents : merci.

Ensuite, je remercie mon superviseur Nathan Young de m'avoir accompagné durant ma maîtrise. Vos judicieux conseils ont été très utiles et plus qu'appréciés pour la recherche et la rédaction.

Enfin, un merci à tous mes amis pour les bons moments passés à s'amuser durant cet exigeant travail. Les pauses mentales sont aussi des garantes de succès.

Table des matières

Résumé.....	ii
Remerciements.....	iii
Liste des figures.....	vi
Chapitre un : Introduction.....	1
Contexte.....	1
Revue de littérature.....	4
Questions de recherche.....	7
Structure de la thèse.....	9
Chapitre deux : Contexte sur le secteur pétrolier et Énergie Est.....	12
Le Canada et les ressources naturelles.....	12
Les oléoducs.....	15
Processus de réglementation.....	17
Énergie Est.....	19
Chapitre trois : Méthodologie.....	25
L'analyse du discours : influence et portée en sociologie environnementale.....	25
Classification des discours environnementaux.....	28
Ce qui est analysé.....	32
Sources du discours.....	34
Sources contextuelles.....	37
La pertinence de l'étude de cas.....	38
Chapitre quatre : Cadre théorique.....	40
La production de l'espace.....	40
La structure environnementale de l'État.....	44
Thèse des principales ressources et sociologie canadienne.....	50
Mise en commun de l'analyse du discours et du cadre théorique.....	52
Chapitre cinq : Analyse contextuelle.....	56
Bref historique du développement pétrolier en Alberta.....	56
Impacts sur le Canada.....	61
Impacts économiques.....	61
Impacts politiques.....	67

Impacts environnementaux.....	69
Conclusion.....	72
Chapitre six : Analyse du discours, le gouvernement conservateur	74
Résumé de la période législative.....	75
Le discours	76
Les ressources naturelles	76
Le projet Énergie Est	80
L'environnement et les changements climatiques	85
Conclusion.....	88
Chapitre sept : Analyse du discours, le gouvernement libéral.....	92
Résumé de la période législative.....	93
Le discours	94
Les changements climatiques	95
Les ressources naturelles	101
Énergie Est.....	107
L'annulation du projet.....	111
Conclusion.....	114
Chapitre huit : Conclusion	118
Bibliographie.....	129
Annexe	148

Liste des figures

Figure 1 : Production de pétrole par type, Canada, 2006-2018	60
Figure 2 : PIB réel (x 1 000 000\$), Alberta-Ontario-Québec, 2000-2019	62
Figure 3 : PIB réel de l'extraction de pétrole, Alberta, 2007-2019	63
Figure 4 : Émissions de gaz à effet de serre (certains secteurs), Canada, 2005-2018	71

Chapitre un : Introduction

Contexte

5 octobre 2017 : TransCanada annule son projet Énergie Est. L'oléoduc qui devait faire voyager les sables bitumineux sur le long chemin de l'Alberta vers la côte du Nouveau-Brunswick ne vit jamais le jour. Il rencontra sur sa route nombre d'embûches qui au final firent changer d'idée les promoteurs qui l'avaient auparavant poussé de l'avant. Ce n'est pas le seul défi qu'a affronté le secteur pétrolier albertain au cours des dernières années : l'annulation de Northern Gateway d'Enbridge, l'accumulation de retards pour Trans Mountain de Kinder Morgan, les délais et recours juridiques au sud de la frontière pour Keystone XL, les feux de forêt à Fort McMurray et de nombreuses pertes d'emplois. Ces problèmes ont eu écho dans le débat politique canadien jusqu'à la dernière élection fédérale lors de laquelle la plus grande différence durant les débats entre les conservateurs et les libéraux concernait les sables bitumineux et leurs impacts sur les changements climatiques (« Pocketbooks and the planet; Canada's election », 2019). Pour les conservateurs, si le secteur pétrolier et l'Alberta sont en difficulté, la faute revient au gouvernement libéral et à leurs politiques environnementales. Pour les libéraux, l'inclusion de mesures respectueuses de l'environnement est essentielle pour la croissance économique du Canada : « La protection de l'environnement et la croissance de l'économie ne sont pas des objectifs incompatibles; en fait, notre succès futur repose sur les deux » (Chambre des communes du Canada, 2015a, p. 10). Avec des positions bien campées de chaque côté, il semblerait presque impossible de trouver un consensus entre les deux partis sur les sables bitumineux et les changements climatiques.

Retournons en arrière de quelques années pour mettre en contexte cette bisbille et tenter d'en situer l'origine. Avec l'élection du Parti libéral en 2015, jamais la question environnementale n'avait alors pris autant d'importance dans le programme politique d'un gouvernement à Ottawa. Après presque une décennie de gouvernement Harper frileux d'aborder l'enjeu du réchauffement climatique, un vent de changement semblait souffler au Parlement. Avec un gouvernement libéral majoritaire dirigé par Justin Trudeau, cette bourrasque de changement allait gonfler les voiles d'un Canada qui s'engageait sur de nouvelles « voies ensoleillées » pour un pays qui respecterait davantage l'environnement.

Dès le début de son mandat, le gouvernement libéral prend des mesures sur le climat. Le premier ministre signe d'abord l'accord de la vingt et unième Conférence des patries (COP21) à Paris, un des engagements du gouvernement à vouloir « faire davantage pour s'attaquer au problème mondial que représentent les changements climatiques » (Trudeau, 2015). Symboliquement, il change le nom du ministère consacré à l'environnement qui devient Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). En 2016, le gouvernement lance une réforme de l'Office national de l'énergie (aujourd'hui la Régie de l'énergie), convoque la réunion à Vancouver avec les premiers ministres provinciaux pour discuter d'une transition économique et écologique et met en place le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*. Ce cadre a pour objectif de « créer une économie forte, diversifiée et compétitive, à stimuler la création d'emplois, de technologies et d'exportations » (Gouvernement du Canada, 2016). Dans le domaine législatif, le gouvernement libéral a soumis à la Chambre des communes (entre 2015 et 2017) un bon nombre de projets de loi qui suivent cette nouvelle mouvance environnementaliste, comme la *Loi sur le moratoire relatif aux pétroliers* (C-48), la *Loi*

modifiant la Loi fédérale sur le développement durable (C-57) ainsi que les propositions législatives d'un prochain règlement concernant la Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre.

De prime abord, ces promesses et engagements environnementaux pouvaient nous laisser croire que le gouvernement serait une tête de proue dans le monde de la lutte aux changements climatiques. Toutefois, certaines décisions politiques des libéraux ne semblaient pas aller dans le même sens de la diminution des effets de la pollution atmosphérique. On peut faire référence, entre autres, au maintien des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 2030 de l'ancien gouvernement Harper (Radio-Canada, 2016d), à l'inclusion au comité de modernisation de l'ONÉ de trois personnes qui ont anciennement travaillé pour des organisations liées à des entreprises du secteur des oléoducs (Shields, 2016) et, non le moindre, à l'approbation des oléoducs Trans Mountain de Kinder Morgan et de la canalisation 3 d'Enbridge.

Ce qui avait cependant le plus attiré mon attention autour d'Énergie Est, c'était lorsque la ministre d'Environnement et Changement climatique, Catherine McKenna, ne pouvait ouvertement dire si le projet d'oléoduc était « cohérent » avec le plan climatique du gouvernement (Shields, 2017b). Puis, elle affirma plus tard qu'il n'y avait pas « nécessairement » de contradiction entre l'exportation des sables bitumineux et la lutte aux changements climatiques (Radio-Canada, 2017c). C'est d'ailleurs ce que le gouvernement libéral nous répète encore aujourd'hui, à savoir que « l'économie et l'environnement vont de pair ». Quelle est la logique du gouvernement libéral de vouloir soutenir à la fois le secteur pétrolier et la lutte aux changements climatiques? Comment peut-il se justifier?

Voilà ce qui m'avait intrigué comme sociologue et m'a poussé à conduire une analyse du discours politique environnemental.

Revue de littérature

Quelques ouvrages et articles scientifiques sur l'analyse du discours ont porté, de près ou d'un peu moins, sur les sables bitumineux, les ressources naturelles et/ou les changements climatiques. Tout d'abord, il y a eu un intérêt dans l'analyse du discours des journaux canadiens sur la question des sables bitumineux. Davine s'est penché sur la discussion à l'échelle nationale de l'extraction et du transport des hydrocarbures albertains. En étudiant les articles du *The Globe and Mail* parus en 2014, il a pu dévoiler le cadre du discours (*discourse framing*) utilisé par le gouvernement conservateur et les compagnies pétrolières. Celui-ci tourne autour des idées du Canada comme étant un pays démocratique, moderne et qui exploite les sables bitumineux de manière responsable (Davine, 2016). À ce cadre discursif se joignent les concepts de « pétrole éthique » (*ethical oil*), soit un pétrole produit dans un pays où les droits de la personne, et particulièrement des femmes, sont respectés (Pauly, 2015), et de « développement durable » des sables bitumineux (Katz-Rosene, 2017). Deux ans plus tard, Stevens publie une thèse sur le discours des éditorialistes et autres commentateurs à propos de la façon dont le débat est articulé autour de la relation entre l'incendie près de Fort McMurray et les inquiétudes de la contribution des sables bitumineux aux changements climatiques. L'analyse critique du discours a révélé que les environmentalistes étaient dépeints comme des groupes radicaux idéologiques, tandis que l'industrie pétrolière était présentée comme les défenseurs de l'économie albertaine (Stevens, 2018).

Lorsqu'il s'agit d'analyser le gouvernement albertain ou canadien sur le sujet des sables bitumineux, l'analyse de Davidsen s'avère particulièrement intéressante. En utilisant la littérature critique (*critical literary*) pour évaluer en profondeur les problèmes de gouvernance liés à l'extraction des sables bitumineux qui sont « arguably the single most important policy issue in recent Canadian history, with unsurpassed scales of impact » (Davidsen, 2014, p.105), elle présente comment le profond ancrage de l'industrie pétrolière en Alberta affecte les relations entre le marché, l'État et les citoyens, les trois forces centrales de la démocratie capitaliste. Elle mentionne entre autres qu'il est difficile de promouvoir des politiques plus respectueuses de l'environnement à cause d'un système politique dans lequel la tendance est à prioriser des objectifs à court terme plus pragmatiques en pigeant les options les plus politiquement faciles et sécuritaires (Davidsen, 2014). En lien avec les politiques environnementales mises de l'avant, l'article de Carter présente comment les trois plus importantes provinces productrices de pétrole (l'Alberta, la Saskatchewan et la Terre-Neuve-et-Labrador) échouent à adéquatement agir en conséquence de l'augmentation des émissions de GES de leur secteur pétrolier. Même si l'Alberta a été la première de ces trois provinces à adopter divers plans concernant les changements climatiques au cours à l'aube du XXI^e siècle, son approche a toujours permis une augmentation des émissions de GES liées à la production du pétrole bitumineux (Carter, 2018).

Pour ce qui est des analyses du discours qui se concentrent à mettre en évidence les différences discursives entre deux gouvernements consécutifs, l'article de Garrison et Massam est une première piste de réflexion sur la pertinence de ce type de travail comparatif. Cette recherche a examiné l'impact du changement politique de gouvernement

en Ontario lors de l'élection de 1995 entre le Nouveau Parti démocratique (NPD) et les progressistes-conservateurs (PC). Les auteurs ont utilisé l'analyse de discours sur des documents d'orientation de politiques économiques et environnementales afin de mettre en évidence, à travers l'utilisation du langage, les différences de signification employées entre les deux gouvernements, les conséquences d'un virage de la politique publique ontarienne qui est passée d'un modèle de social-démocratie interventionniste à un davantage corporatiste qui privilégie un système de privatisation et de libre-marché (Garrison & Massam, 2001). Au niveau de la politique fédérale, il faut voir l'ouvrage de Hayden, préoccupé à comparer le discours canadien face aux changements climatiques. Il s'est efféré à mettre en parallèle le discours des gouvernements libéraux de Chrétien (1993 à 2003) et Martin (2003 à 2006) et le gouvernement conservateur de Harper (2006 à 2015). Dans le cas de ma présente thèse, il s'agit d'un ouvrage important puisqu'il explore entre autres les facteurs qui rendent difficile pour le Canada d'amorcer une modernisation écologique (*ecological modernisation*), dont l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta (Hayden, 2014). En complément, l'article d'Amicelle et Daviault (2016) retrace l'action publique canadienne en environnement de ces gouvernements énumérés plus tôt.

Par rapport au projet d'Énergie Est même, deux ouvrages lui sont consacrés à ce jour. D'abord, *Le piège Énergie Est* d'Éric Pineault (2016) est un livre qui décrit bien ce en quoi le projet d'oléoduc consiste et « le complexe des sables bitumineux » sur lequel il repose. Rédigé et publié durant la période du projet, cet ouvrage insiste aussi sur les diverses raisons de ne pas appuyer ce projet au Québec. Ensuite, *Pipe Dreams* du journaliste Jacques Poitras (2018) dessine une fresque pancanadienne du projet Énergie Est

en présentant les différentes perspectives du débat sur l'oléoduc à travers les différentes provinces par lesquelles il aurait passé.

Enfin, je me dois de mentionner la thèse de Slee qui a eu une influence importante sur mon propre travail. Bien que son intérêt de recherche soit plutôt porté sur l'exploitation du pétrole en Norvège, l'objectif est similaire à celui de mon projet : « to discover the main story-lines and representations that supports the Governments further plans for petroleum exploration in the High North vis a vis environmental governance in the region. » (Slee, 2015, p. V). Cet intérêt est aussi partagé par Lalander et Merimaa (2018), qui eux ont réfléchi sur le paradoxe discursif entre le gouvernement équatorien de gauche « éco-responsable » et leur dépendance à l'exploitation du pétrole sur son territoire. Hayden, Slee, Lalander et Merimaa : trois études sur trois pays différents qui montrent bien qu'une analyse du discours sur la relation entre une politique extractiviste et la lutte aux changements climatiques est pertinente.

Questions de recherche

Revenons au questionnement qui m'a poussé à la réflexion sociologique sur le cas Énergie Est. À première vue, le gouvernement libéral avait placé bien haut dans la liste de ses priorités la lutte aux changements climatiques, mais certains éléments allaient à contresens. En effet, le Canada en 2017 n'étant pas en voie d'atteindre la cible de réduction des GES fixée pour 2020 décida de repousser ses efforts vers l'objectif de 2030 (Bureau du vérificateur général du Canada, 2017b). En plus de cela, l'Office national de l'énergie prévoyait au début de 2018, quelques mois à peine après l'annulation du grand oléoduc ouest-est, une augmentation de 73 % de la production des sables bitumineux d'ici 2040 (Shields, 2018). À partir du constat de cette espèce d'union à l'apparence incongrue, voire

insensée, je m'interrogeai : comment le gouvernement libéral peut-il être à la fois en faveur du développement du secteur pétrolier et d'une lutte plus accrue aux changements climatiques?

Ce type de questionnement est partagé par des auteurs cités dans la revue de littérature, comme Slee en ce qui concerne la Norvège et par Lalander et Merimaa (2018) sur l'Équateur. En somme, je cherche à savoir comment le Canada construit son discours environnemental C'est avec cette interrogation que je pose les questions de recherche suivantes:

- a. Quels types de discours sont mobilisés par les gouvernements fédéraux pour appuyer (ou critiquer) le projet d'oléoduc Énergie Est? Quelles sont les critiques de l'opposition parlementaire?
- b. Comment les gouvernements fédéraux articulent-ils dans leur discours le projet d'oléoduc Énergie Est autour des ressources naturelles et des changements climatiques?

Avec cette thèse, je désire apporter plusieurs contributions à la communauté des sociologues, plus particulièrement à ceux de la branche de l'environnement. D'abord, cette recherche a pour objectif de brosser un portrait plus récent des politiques énergétiques et environnementales du Canada et, par la bande, de compléter la généalogie du discours fédéral faite par Hayden (2014) grâce à l'ajout du gouvernement libéral de Trudeau. Dans le même ordre d'idées, ce travail permet de révéler les différences et les ressemblances du discours des gouvernements Harper et Trudeau sur Énergie Est, les ressources naturelles et les changements climatiques. Finalement, il s'agit de l'une des premières thèses consacrées spécifiquement à ce projet d'oléoduc. Même si cette recherche est consacrée à

un seul projet d'oléoduc, je crois que mon analyse pourra servir d'autres sociologues ou d'autres chercheurs de différentes sciences sociales qui étudient d'autres projets énergétiques au Canada, comme Trans Mountain. La combinaison d'un cadre théorique incluant la théorie de l'espace, la sociologie canadienne et le rôle de l'État à la méthodologie de l'analyse du discours est un bon point de départ pour les autres chercheurs des sciences sociales qui voudront étudier les politiques canadiennes de l'énergie et des changements climatiques autour d'un projet d'infrastructure de transport.

Structure de la thèse

L'organisation de cette thèse va comme-ci. Le second chapitre de la thèse inclut une mise en contexte du projet Énergie Est. Il est divisé en deux sections. Dans un premier temps, je présente le contexte pétrolier du Canada. Avec l'aide de plusieurs statistiques, un tableau de la situation est peint, incluant plusieurs aspects comme la production historique pétrolière au Canada, la composition de la production selon les types de pétrole, les données sur le marché et un portrait de la situation globale. La plupart des statistiques utilisées se rapportent à la période de l'inachevé Énergie Est, c'est-à-dire de 2013 à 2017. Dans un second temps, j'entreprends la description du projet d'oléoduc. Après en avoir décrit les caractéristiques principales, l'histoire d'Énergie Est vous est racontée. Les articles de journaux sont majoritairement utilisés afin de rapporter les événements marquants de ce projet.

Le troisième chapitre est consacré à l'élaboration de la méthodologie. Dans cette section, je vous présente les principales caractéristiques de l'analyse du discours ainsi que son importance pour la sociologie environnementale, en plus de présenter les aspects méthodologiques et théoriques inhérents à ce type d'analyse. Les matériaux de recherche

de même que la méthode de leur sélection sont aussi détaillés dans cette section de la thèse. Ensuite, le quatrième chapitre est dédié au cadre théorique. Placer la section de la méthodologie avant l'encadrement théorique est plutôt peu orthodoxe, j'en conviens. La principale raison à cela est que je me suis basé sur la thèse de Slee pour ma structure qui elle aussi place ces deux sections dans ce même ordre. À mon sens, mettre le cadre théorique plus près de l'analyse permet d'aider le lecteur à garder en mémoire le bagage conceptuel lors de sa lecture. Néanmoins, les concepts théoriques et méthodologiques sont mis en relation tout juste avant les chapitres analytiques. Dans un premier temps, je présente la *théorie de l'espace* élaborée par Henri Lefebvre pour qui l'espace, originaire et dérivé de la nature, est un produit social. Dans un second temps, j'amène le rôle l'État dans la gouvernance des ressources naturelles et de l'environnement. Dans un troisième temps, on se penche plus précisément sur le cas du Canada avec la théorie des ressources principales (*staples theory*) qui lie le développement politico-économique du pays avec les ressources naturelles. Développée par Harold Innis (1995) dans les années trente, elle est utilisée et mise à jour des décennies plus tard par Ralph Matthews pour ainsi développer la « sociologie canadienne » (*Canadian sociology*). Pour conclure, je montre en quoi ces nombreuses théories se joignent parfaitement avec l'analyse discursive, afin de former un tout sociologique congruent apte à analyser le cas d'Énergie Est au cœur du débat discursif entourant l'exploitation des ressources naturelles et les changements climatiques au Canada.

C'est à l'intérieur des chapitres cinq, six et sept que se déroule l'analyse, divisée en trois parties. Le cinquième chapitre est une analyse de l'espace du Canada. Avec un résumé historique du développement du pétrole en Alberta, on étudie ici les impacts économiques,

politiques et environnementaux de l'extraction intensive des sables bitumineux. Avec ce bagage analytique maintenant acquis, la suite de l'étude porte sur le discours du gouvernement fédéral. Les chapitres six et sept sont respectivement consacrés à l'analyse discursive du gouvernement conservateur de Stephen Harper et du gouvernement libéral de Justin Trudeau. Finalement, le huitième chapitre résume l'ensemble de la recherche sur le débat entourant Énergie Est et toute la question de l'extraction des sables bitumineux et de la lutte aux changements climatiques.

Chapitre deux : Contexte sur le secteur pétrolier et Énergie Est

Poursuivons cette thèse en situant Énergie Est dans le contexte des ressources naturelles, de l'exploitation du pétrole brut et des oléoducs. Je tiens à rappeler au lecteur que les données présentées se rapportent principalement à la période du projet, soit entre 2013 et 2017. Quelques statistiques plus récentes sont ajoutées afin de donner un portrait un peu plus actuel du secteur, ce qui permet de suivre les changements récents qui se sont produits dans l'industrie pétrolière canadienne depuis l'annulation de l'oléoduc transcanadien¹. Les données qui concernent les émissions de GES et autres effets sur la nature dus à l'exploitation du pétrole brut sont abordées dans le cinquième chapitre, lorsqu'il est question des impacts environnementaux de l'exploitation des sables bitumineux (voir 5.2.3). Quelques données sur l'impact climatique qu'aurait eu la mise en service d'Énergie Est sont tout de même présentées dans ce présent chapitre.

Le Canada et les ressources naturelles

Avant de discuter des ressources pétrolières, il faut déjà dire que le pays est très riche en ressources naturelles de toutes sortes. Les plus récentes données disponibles sur les classements énergétiques mondiaux pour le Canada indiquent qu'en 2016, le pays était le 2^e producteur mondial d'uranium et d'hydroélectricité, le 4^e en pétrole brut et en gaz naturel, le 6^e en électricité (hydroélectrique et autres types de production) et le 13^e en charbon. À lui seul, le Canada produit 3 % de toute l'énergie primaire sur le globe. Sur le

¹ D'ailleurs, au moment même d'écrire ces lignes, le secteur pétrolier mondial traverse une grave crise durant la pandémie de la COVID-19. Le 15 avril 2020, le Western Canadian Select se situe au très bas prix 4,71 \$ US (Kern, 2020). Quelques jours plus tard, il tombe sous la barre du 0 \$ US (Radio-Canada, 2020b).

territoire national, la production d'énergie primaire² se répartissait en 2017 comme suit : 45 % de pétrole brut, 33 % de gaz naturel, 7 % d'hydroélectricité, 6 % de charbon, 4 % de gaz naturel liquéfié (GNL), 2 % d'énergie nucléaire et le reste des 4 % pour les autres énergies renouvelables³. Il est à noter que le pétrole brut a connu une croissance de 3 % comparativement à 2013. L'Alberta a produit 65 % de l'énergie du Canada, principalement à cause du pétrole brut et du gaz naturel (Ressources naturelles Canada, 2015, 2019).

Indéniablement, les ressources naturelles sont essentielles à l'économie canadienne. Les emplois directs du secteur de l'énergie représentaient en 2013 1,6 % de tous les emplois au pays. Ce chiffre a baissé à 1,5 % en 2017. Pour ce qui est du produit intérieur brut (PIB) nominal, la contribution de l'énergie équivaut à 10,6 % ou 213 milliards de dollars pour l'année 2017. À lui seul, le pétrole brut vaut 2,6 % du PIB nominal canadien. La contribution de l'énergie au PIB nominal de l'Alberta monte à 79,6 milliards de dollars. Au sujet du commerce, l'énergie représente 22 % du total des recettes financières des exportations du Canada. Des 112,6 milliards de dollars que cela représente en 2017, 97 milliards de dollars sont les exportations nationales de pétrole et de gaz, dont 97 % en destination pour les États-Unis (Ressources naturelles Canada, 2014a, 2018).

Focalisons-nous maintenant sur le pétrole brut. À la fin de l'année 2017, le Canada possédait 10 % de toutes les réserves mondiales prouvées, c'est-à-dire des réserves reconnues et recouvrables pouvant être récupérées avec un degré de certitude élevé en raison des conditions économiques et technologiques actuelles. Sur les 167,7 milliards de barils, 98 % de ceux-ci provenaient des sables bitumineux (163,4). Le reste se composait

² La méthode employée ici exclut l'uranium exporté. Seule la production nationale d'électricité à partir d'énergie nucléaire est considérée comme une énergie primaire.

³ Énergie éolienne, énergie solaire, bois et résidus ligneux, biocarburants et déchets municipaux.

de sources conventionnelles (4,3). Il existe deux méthodes d'extraction pour le pétrole. L'une est la méthode de forage qui consiste à utiliser d'immenses camions et pelles pour extraire les sables bitumineux à une profondeur ne dépassant pas les 75 mètres. Elle équivaut à 47 % de la production de 2018, dont 19 % des ressources de sables bitumineux. L'autre est la méthode *in situ*, soit l'injection de vapeur dans le sol pour faire écouler le pétrole. Cette méthode est utilisée pour les formations pétrolifères de plus de 75 mètres de profondeur et elle représente 53 % de la production de 2018, dont 81 % des ressources de sables bitumineux (Ressources naturelles Canada, 2019). Les réserves en sables bitumineux couvrent à ce jour 142 200 km², dont une superficie de 4800 km² exploitée, plus un autre 901 km² techniquement exploitable (Ressources naturelles Canada, 2018). À l'exception d'une toute petite part en Saskatchewan, la totalité des réserves se retrouvent en Alberta.

En constante croissance, la production de pétrole brut est passée de 3,5 millions de barils par jour (Mb/j) à 4,2 Mb/j entre 2013 et 2017. En 2018, elle se chiffrait à 4,6 Mb/j. Tandis que la production de pétrole brut provenant de sources conventionnelles a stagné, celle provenant des sables bitumineux est passée de 1,9 Mb/j à 2,7 Mb/j durant cette même période. Sans surprise, il s'agit de l'Alberta qui produit la plus grande part du pétrole brut. Elle s'élevait à 76 % de toute la production en 2013, puis à 81 % en 2017. Les exportations ont elles aussi significativement cru, passant de 2,6 Mb/j à 3,3 Mb/j entre 2013 et 2017. Le Canada est le 4^e exportateur mondial de pétrole brut, avoisinant 7 % des exportations mondiales (Ressources naturelles Canada, 2014a, 2018).

Les oléoducs

Depuis 2016, on dénombre plus de 840 000 km d'oléoducs et de gazoducs complétés au Canada⁴. Il en existe quatre types : a) de collecte (250 000 km), de petite taille qui transportent pétrole brut et gaz à l'intérieur d'une aire de production ou jusqu'à des installations d'entreposage; b) d'alimentation (25 000 km), qui transportent la ressource des réservoirs de stockage jusqu'aux lignes de transmissions; c) de transport (117 000 km), de large diamètre qui transportent le pétrole brut et le gaz à l'intérieur des provinces, entre elles ou jusqu'aux États-Unis; d) et de distribution (450 000 km), de minces gazoducs exploités par des compagnies locales qui acheminent le gaz jusqu'aux industries, maisons et entreprises (« Oil and Natural Gas Pipelines », n.d.; Ressources naturelles Canada, 2016d).

À la même époque du projet Énergie Est, trois autres projets d'oléoducs en proposition sont encore valides ou en construction aujourd'hui. D'abord, le projet de remplacement de la ligne 3 de la société Enbridge. Il s'agit d'un projet de remplacement de l'infrastructure de transport actuelle construite dans les années soixante. Livrant le pétrole brut d'Edmonton jusqu'à Superior (Wisconsin) sur une distance de 1 659 km, le projet fini ajouterait 370 000 milliards de barils par jour à la capacité actuelle de l'oléoduc pour un total de 760 000 milliards de barils par jour. Ensuite, il y a le projet Keystone XL de la compagnie TC Energy, anciennement nommée TransCanada (« About our name change », n.d.). L'objectif de cet oléoduc de 1 947 km est de transporter 830 000 milliards

⁴ Petit aparté linguistique : le terme « pipeline » est un anglicisme. Dans la langue anglaise, le mot désigne toute canalisation qui permet de transporter des matières fluides ou des gaz. Quant à lui, un oléoduc désigne un conduit transportant du pétrole brut ou du pétrole raffiné. Afin d'éviter tout quiproquo, l'utilisation du terme oléoduc est préférée à celui de pipeline (« Définition : Oléoduc », n.d.).

de barils par jour de pétrole de Hardisty en Alberta jusqu'à Steele City au Nebraska, là où il connecterait avec le réseau américain afin d'approvisionner les raffineries du Golfe (« Keystone XL », n.d.). Enfin, il y a le projet d'expansion de TransMountain, lancé par Kinder Morgan. Au départ d'Edmonton, il est prévu d'ajouter un flot quotidien de 590 000 milliards de barils de pétrole brut jusqu'à Burnaby en Colombie-Britannique, pour un trajet total de 1 183 km. Cette nouvelle capacité s'ajoute aux 300 000 milliards de barils par jour (« Oil and Natural Gas Pipelines », n.d.).

Même s'ils n'ont pas connu le funeste destin d'Énergie Est ou encore de Northern Gateway Pipeline, ces projets ont connu et/ou connaissent toujours leur lot de difficultés. Débutons par Keystone XL. Rejeté en 2015 par le Président Obama après déjà deux demandes d'application de permis en 2008 et 2012, il est approuvé une première fois par le Président Trump le 27 mars 2017. Il s'en suit un heurt avec les opposants devant les tribunaux. Le premier permis présidentiel sera invalidé en novembre 2018 par un juge de la cour de district fédéral (*federal district court*), avant d'être octroyé une seconde fois en mars 2019 par le Président (CAPP, 2019b). Cependant, il est à nouveau débouté puisqu'au moment d'écrire cette thèse, un autre juge fédéral refuse l'octroi du permis (Radio-Canada, 2020a). L'issue de cette saga est aujourd'hui incertaine.

Dans le cas de Trans Mountain, après une première approbation accordée à la fin de l'année 2016 par le gouvernement canadien, le nouveau gouvernement de coalition britanno-colombien formé par le NPD et les Verts, décide de restreindre l'accès à l'oléoduc, passe une loi limitant toute augmentation de transport de pétrole brut sur son territoire. Prise dans un conflit commercial et politique entre l'Alberta et la Colombie-Britannique la plongeant dans l'incertitude, Kinder Morgan suspend les travaux (Canadian

Press, 2019). C'est finalement le gouvernement fédéral canadien qui acheta l'oléoduc le 29 mai 2018 au coût de 4,5 milliards de dollars afin de mener sa construction, mais la Cour d'appel fédérale le 30 août renversa l'approbation faite deux ans plus tôt. Le projet est de nouveau approuvé le 18 juin 2019 (CAPP, 2019a). La construction est en cours aujourd'hui.

Dans le cas du remplacement de la ligne 3 d'Enbridge, les travaux de la portion canadienne ont été menés à terme et elle est en service depuis le 1^{er} décembre 2019 (Seskus, 2019). Quant à sa portion en sol américain, elle a reçu son accréditation environnementale en février 2020 pour continuer les travaux (Morgan, 2020). Bref, les principaux projets d'oléoducs n'ont certes pas la vie facile au Canada.

Processus de réglementation

L'environnement occupe une place particulière au sein de la Constitution du Canada. Historiquement, la compétence de l'environnement n'a pas été établie lors de la naissance du pays. Si les compétences sont en majorité divisées entre le fédéral (ex. : le droit criminel, le service postal) et le provincial (ex. : les municipalités, les hôpitaux), l'environnement n'est pas une compétence à part entière, mais plutôt un « pouvoir accessoire », soit un « domaine de droit qui ne peut constituer un sujet en soi parce qu'il n'est pas unique, spécifique et distinct, mais se rapporte plutôt à de nombreux domaines de compétence » (Mayrand & Rioux Collin, 2017, p. 77). Ainsi, il relève en même temps du niveau fédéral et du niveau provincial ou territorial. Ce champ de compétence est techniquement partagé tant que le fédéral et le provincial n'entrent pas en conflit dans la gestion environnementale. Or, le fait que le gouvernement fédéral peut s'approprier des pouvoirs résiduels de l'action politique qui ne sont pas intrinsèquement liés aux champs

de compétences provinciales ou qui sortent des frontières provinciales donne à Ottawa davantage de capacité d'agir dans le domaine environnemental au plan interprovincial et international (Mayrand & Rioux Collin, 2017).

Les ressources naturelles sont de compétence provinciale lorsqu'il s'agit du droit de les exploiter. Seules les ressources pétrolières et minières situées au large des côtes et dans le Nord canadien sont la propriété du gouvernement fédéral. Si les deux paliers de gouvernement peuvent chacun taxer les recettes de l'exportation des ressources naturelles, Ottawa contrôle exclusivement tout ce qui se rapporte au commerce interprovincial et à l'exportation (Thompson, 2013). Ainsi, tout oléoduc qui enjambe ne serait-ce de quelques mètres deux provinces tombe directement sous la juridiction du gouvernement fédéral. La *Loi sur l'office national de l'énergie* définit un oléoduc interprovincial de la manière suivante : « canalisation servant ou destinée à servir au transport du pétrole, du gaz ou de tout autre produit, et reliant une province et une ou plusieurs autres provinces, ou s'étendant au-delà des limites d'une province ou de la zone extracôtière » (Ministère de la Justice du Canada, 1985, sect. 2).

L'Office national de l'énergie (ONÉ) fut créé en 1959. Il s'agissait d'une cour supérieure d'archive, ou plus simplement dit d'un tribunal, qui peut émettre des ordonnances contraignantes. L'ONÉ avait deux missions : i) régler les oléoducs et gazoducs internationaux et interprovinciaux, les lignes électriques internationales et interprovinciales désignées et l'importation et l'exportation d'énergie au Canada; ii) réguler l'exploitation des ressources naturelles du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ainsi que celles au large des côtes canadiennes (Denstedt, Ignasiak, & King, 2014). Depuis la modification de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* de

2012, c'est l'ONÉ qui est l'organisation responsable de mener l'évaluation environnementale sur les grands projets énergétiques (Neal, 2016). En plus de l'évaluation environnementale, l'ONÉ doit tenir compte « de tous les facteurs qu'il estime directement liés au pipeline et pertinents, et peut tenir compte de ce qui suit :

- a) l'approvisionnement du pipeline en pétrole, gaz ou autre produit; b) l'existence de marchés, réels ou potentiels; c) la faisabilité économique du pipeline; d) la responsabilité et la structure financières du demandeur et les méthodes de financement du pipeline ainsi que la mesure dans laquelle les Canadiens auront la possibilité de participer au financement, à l'ingénierie ainsi qu'à la construction du pipeline; e) les conséquences sur l'intérêt public que peut, à son avis, avoir la délivrance du certificat ou le rejet de la demande (Ministère de la Justice du Canada, 1985, sect. 52(2)).

Toutefois, même si un projet d'oléoduc traverse plusieurs frontières et que, de fait, il est de juridiction fédérale, cela ne donne pas une immunité face aux lois provinciales qui réglementent les activités se déroulant sur le territoire de cette province. Des lois fédérales et provinciales peuvent ainsi se chevaucher d'une manière peu évidente, ce qui peut être problématique lorsqu'il s'agit de l'environnement, cette compétence partagée. Au moment de trancher, les tribunaux prennent bien souvent la position suivante : « si l'application d'une loi provinciale valide empiète de façon importante ou porte atteinte à l'exercice d'une compétence fédérale, c'est la loi fédérale qui aura prépondérance » (Centre québécois du droit de l'environnement, 2014, p. 9). C'est cette problématique qui ressort souvent de l'histoire du projet Énergie Est qui vous est résumée dans les prochains paragraphes.

Énergie Est

Énergie Est est le plus grand projet d'oléoduc proposé de l'histoire du Canada. D'une longueur totale d'environ 4525 km, il était destiné à transporter du pétrole brut de

l'Alberta, plus d'autres points de réception en Saskatchewan, jusqu'à des points de livraison situés au Québec et au Nouveau-Brunswick, où la construction d'un terminal maritime était planifiée pour chacune des deux provinces. Plus précisément, le projet comptait les composantes principales suivantes : 3006 km de gazoducs convertis en oléoduc, 1489 km de nouvelle canalisation principale (dont 693 km au Québec), 98 km de canalisation latérale et d'interconnexion, 507 vannes, 72 stations de pompage, 5 installations de comptage de transfert de propriété, 4 terminaux de réservoirs, 2 terminaux maritimes et une vanne de régulation de la pression. L'oléoduc Énergie Est était conçu pour transporter jusqu'à 1,1 million de barils de pétrole par jour.

TransCanada estimait débiter ses travaux au troisième trimestre de 2016 et mettre en service l'oléoduc vers la fin du quatrième trimestre de 2018. La compagnie considérait comme considérable les avantages de l'oléoduc Énergie Est. Le développement et l'exploitation allaient générer environ 217 000 emplois à temps plein. L'apport au PIB pouvait s'élever à la hauteur de 36,4 milliards de dollars entre 2013 et 2038. Les coûts du projet s'estimaient à un peu plus de 14 milliards de dollars (TransCanada, 2014).

TransCanada reconnaissait dans son évaluation environnementale et socioéconomique que la construction et l'exploitation d'Énergie Est aurait pu avoir d'importants effets résiduels et cumulatifs défavorables sur la végétation et les terres humides, ainsi que la faune et l'habitat faunique. Toutefois, elle estimait l'oléoduc comme « la méthode la plus inoffensive de transport d'énergie de masse en ce qui concerne [...] les émissions dans l'atmosphère et dans l'eau » (TransCanada, 2014, p. 294). Cette affirmation fait fi à la fois de l'extraction du pétrole en amont, du raffinage et de la consommation finale en aval. De plus, construire un nouvel oléoduc signifie que la

production va augmenter puisque la capacité du réseau est accrue. Énergie Est aurait fait croître du tiers la capacité du réseau d'oléoduc canadien de l'époque. Si l'oléoduc avait été achevé, les émissions de GES liées au pétrole brut produit en amont d'Énergie Est auraient été entre 30 et 32 millions de tonnes par année. Cela équivaut à la pollution de 7,5 à 8,1 millions de nouveaux véhicules sur la route. À lui seul, l'oléoduc aurait été responsable de plus d'émissions que le Manitoba (20 Mt), la Nouvelle-Écosse (20 Mt), le Nouveau-Brunswick (19 Mt), Terre-Neuve-et-Labrador (9 Mt) et l'Île-du-Prince-Édouard (2 Mt)⁵ (Flanagan & Demerse, 2014).

En 2011, TransCanada débutait l'évaluation de la faisabilité d'un projet d'oléoduc pouvant acheminer le pétrole brut de l'Ouest canadien vers différents importants marchés : l'Europe par l'est et l'Asie par l'ouest. C'est en avril 2013 qu'au nom d'Énergie Est la compagnie annonçait son intention de lancer un appel de soumissions pour le projet (TransCanada, 2014). À Ottawa, le gouvernement conservateur se réjouissait de la nouvelle. Le ministre des Ressources naturelles de l'époque, Joe Oliver, soutenait que ce projet était « l'opportunité pour nos raffineries de transformer [...] davantage de pétrole canadien, ce qui engendrera des emplois pour les Canadiens et rendra notre pays moins dépendant du pétrole provenant de l'étranger qui est plus coûteux » (Presse canadienne, 2013). Il appelait le Québec à montrer rapidement de l'ouverture pour ce projet qui fait, selon lui, consensus au Nouveau-Brunswick, destination finale du pétrole.

Le projet Énergie Est de TransCanada fut officiellement lancé le 1^{er} août 2013. Toujours enthousiaste, le premier ministre Harper voulut se faire rassurant sur l'évaluation du projet par l'ONÉ, insistant que « (l)es projets d'oléoducs comme celui-ci, il y a des

⁵ Données de 2011.

processus d'approbation indépendants » (Porter, 2013). Néanmoins, quelques critiques s'exprimèrent déjà sur la place publique. L'opposition du Nouveau Parti démocratique (NPD) avait de sérieux doutes quant au processus de consultation publique et d'évaluation environnementale. De plus, certains experts exprimaient déjà des doutes sur l'impact de l'oléoduc sur l'Est du Canada, puisque les compagnies pétrolières seraient plus intéressées à expédier leur pétrole brut par bateau, ce qui favoriserait l'accès à des marchés outremer plus lucratifs (Tutton, 2013).

Après que TransCanada eut donné la description du projet à l'ONÉ en mars 2014, l'entreprise mena dès avril des travaux de levés sismiques dans le secteur de Cacouna. Ceux-ci devaient se conclure à la fin du mois, avant d'entreprendre des travaux géotechniques le mois suivant. Ce type de travaux, qui comprenait des forages en milieu marin, ne nécessitait aucun permis selon Pêches et Océans Canada (Shields, 2014b). Ils se situaient en plein milieu d'un habitat « critique » pour les bélugas puisque c'est à cet endroit que les femelles arrivent en mars, mettent bas leur progéniture en juin et quittent en octobre. Or, un « avis scientifique » du ministère ne recommandait pas les travaux géotechniques au-delà du 30 avril puisqu'ils seraient nuisibles au rétablissement de l'espèce déjà en péril (Shields, 2014a). Des procédures judiciaires s'enclenchèrent contre TransCanada à la mi-mai, visant à suspendre les travaux de forage à Cacouna (Radio-Canada, 2014). Après qu'un premier jugement de la Cour supérieure du Québec n'ait pas donné raison aux opposants du projet, une nouvelle décision rendue par la même cour ordonnait la suspension de l'autorisation délivrée par le gouvernement du Québec, en plus de rabrouer TransCanada pour son manque de transparence. L'injonction forçait l'interruption des forages exploratoires jusqu'au 15 octobre (Arsenault, 2014). Le 1^{er} décembre,

TransCanada interrompit ses travaux à Cacouna puisque le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada classait désormais les bélugas non plus comme espèce « menacée », mais « en voie de disparition » (Croteau, 2014).

En avril 2015, TransCanada renonçait à la construction d'un port à Cacouna. Six mois plus tard, c'était le projet portuaire au Québec qui fut annulé, faisant ainsi de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, le terminal maritime d'Énergie Est (Arsenault & Saint-Arnaud, 2015). Durant cette année électorale, l'opposition au projet Énergie Est se manifeste dans la société civile. Le 13 mai, une soixantaine d'organisations appelaient l'ONÉ à suspendre l'application de TransCanada pour le projet Énergie Est. Des groupes tels que Greenpeace Canada, le Conseil des Canadiens et la Fondation David Suzuki considéraient que l'application ne pouvait être considérée tant que le processus d'examen n'ait été préalablement révisé (Presse canadienne, 2015). Quelques mois plus tard, la Communauté métropolitaine de Montréal s'ajoutait elle aussi au rang des opposants au projet Énergie Est (Radio-Canada, 2016a).

Le 27 janvier 2016, le nouveau gouvernement libéral annonça qu'il apportait des modifications au processus d'évaluation des projets d'oléoducs. En attendant une révision complète des règles entourant l'évaluation de grands projets énergétiques, ces mesures provisoires exigeaient la considération des émissions de GES en amont de l'oléoduc, une consultation plus rigoureuse des Premières Nations et une participation du public aux audiences plus accessible (Bouvier-Auclair, 2016). Les mois subséquents, l'ONÉ ouvra de nouveau le processus public de demande de participation à l'audience sur Énergie Est et doubla l'aide financière apportée aux citoyens participants. L'audience débuta à la mi-août au Nouveau-Brunswick (Office national de l'énergie, 2020).

Or, un coup de théâtre : au début du mois d'août 2016, un article révélait que le président de l'ONÉ et deux de ses commissaires avaient eu des rencontres à huis clos en janvier 2015 avec l'ancien premier ministre Jean Charest, consultant stratégique engagé par TransCanada (De Souza, 2016). Ces rencontres privées entre les commissaires et les acteurs industriels minèrent profondément la réputation de l'ONÉ qui, par ailleurs, devait débiter ses audiences québécoises le 29 août. Le jour venu, des manifestations environnementalistes interrompirent la première journée d'audience (Leblanc, 2016). Le lendemain, les audiences étaient indéfiniment suspendues en raison de la tourmente éthique (Radio-Canada, 2016b). Puis, le 9 septembre, les trois commissaires responsables de diriger le comité d'audience sur le projet Énergie Est se récusèrent (Radio-Canada, 2016c).

En janvier 2017, les nouveaux commissaires nommés par l'ONÉ au projet Énergie Est décidèrent de faire table rase, recommençant ses travaux depuis le début, ce qui retarderait conséquemment la mise en œuvre du projet (Radio-Canada, 2017a). Après plusieurs mois d'évaluation et sous la pression grandissante de divers groupes environnementalistes, l'ONÉ décida d'inclure dans sa liste de questions finales la prise en compte des impacts des émissions de GES en amont et en aval de l'oléoduc. L'entreprise demanda une suspension temporaire de l'examen pour une durée de 30 jours, afin d'étudier la répercussion de ces nouveaux critères imposés sur la viabilité du projet, tant en terme de coûts et que d'échéanciers (Radio-Canada, 2017b). Finalement, le 5 octobre 2017, plus de quatre ans après l'annonce officielle d'Énergie Est, TransCanada abandonna son projet d'oléoduc.

Chapitre trois : Méthodologie

L'analyse du discours : influence et portée en sociologie environnementale

L'analyse du discours comme approche méthodologique est très éparse. Outre qu'il y a différentes écoles d'analyse du discours, la raison de cet éclatement est due au fait que le discours « ne renvoie pas à une entité ontologique » (Keller, 2007, p. 63). Il s'agit plutôt d'un outil théorique et heuristique servant à organiser et à analyser les données. Néanmoins, il est possible de trouver consensus en postulant que l'analyse du discours est fondée sur trois prémisses : i) l'importance du langage comme spécimen culturel; ii) l'aspect performatif du langage sur les individus et leurs activités; iii) le caractère situé du langage (Gaudet & Robert, 2018). Ainsi, l'analyse du discours s'inscrit dans le courant socioconstructiviste des sciences sociales. L'analyse concrète d'un discours implique d'abord une reconstruction analytique de sa matérialité, soit des pratiques discursives et des ressources matérielles et de sa localisation historico-sociale du discours (Keller, 2007).

Lorsqu'il s'agit de la conceptualisation de la relation entre la nature et la société, il existe deux approches concurrentes. Pour les réalistes, le centre d'intérêt doit être les conditions environnementales, le concret matériel, et par la suite examiner les contraintes qu'elles exercent sur la société et savoir si les mesures prises sont appropriées. Pour les socioconstructivistes, les problèmes environnementaux sont façonnés par des critères sociaux et ceux-ci sont en quelque sorte construits par la mobilisation de revendications, de symboles, de trame narrative et d'autres ressources (Young, 2015, p. 59). Les individus réagissent aux idées à propos de la nature plutôt qu'à l'entité physique de la nature. Néanmoins, il est important de noter que les sociologues de l'environnement ne sont pas

totallement réalistes, au sens du matérialisme, ou socioconstructivistes. Le débat ne se joue pas sur laquelle de ces approches est irrémédiablement la meilleure. Bien des sociologues vont changer de camp, si l'on peut utiliser l'expression, selon la problématique de la relation nature-société qu'ils abordent et l'objectif de leur recherche (Young, 2015). En tenant bien compte des aspects physiques des problèmes environnementaux, nous priorisons tout de même une approche socioconstructiviste, plus adaptée à l'analyse du discours.

L'analyse du discours des politiques environnementales et de la gestion des ressources naturelles comporte trois défis au niveau théorique. Premièrement, les problèmes de politique environnementale sont causés par des constructions sociales. Bien que les problèmes environnementaux soient naturels, donc matériellement réels, ils sont socialement construits par les scientifiques, la société civile et les gouvernements. Si les changements climatiques sont une menace, la gravité de la situation est perçue de manière différente selon les acteurs sociaux et leurs intérêts. Deuxièmement, les concepts, les connaissances et le sens sont sujets à être contestés. Il s'agit d'un élément essentiel de la politique environnementale. En effet, le développement durable ne signifie pas la même chose pour différentes personnes et divers groupes. Troisièmement, le discours environnemental, bien que construit socialement, a des effets réels matériels et politiques, tout comme il est influencé par des pratiques matérielles et des relations de pouvoir. Le sociologue doit alors porter attention à cette production réciproque entre le discours et les pratiques (Feindt & Oels, 2005).

L'analyse du discours a contribué de plusieurs façons à la sociologie environnementale. Premièrement, la « nature » ne fait pas l'état d'un consensus; elle est

culturellement appropriée et non pas simplement quelque chose d'extérieur à la société. Deuxièmement, les discours ont un pouvoir formateur sur les individus, traçant les limites de ce qui peut être pensé ou non et, par extension, restreignant les choix politiques possibles. Les problèmes environnementaux ne peuvent pas être à 100 % résolus à cause des acteurs sociaux qui usent d'arguments et de métaphores polarisantes et simplificatrices des positions de leurs adversaires. Troisièmement, l'analyse du discours innove dans la mesure où elle permet de comprendre comment la culture influence la politique; les suppositions, les jugements et les affirmations sur lesquels chaque discours s'appuie sont les points de départ de l'analyse et des débats. Quatrièmement, elle a laissé une porte d'entrée à l'application foucauldienne de la gouvernementalité à l'étude des politiques environnementales. À la lumière de ce concept, le discours environnemental ne peut plus être perçu comme absent d'intention. À l'inverse, il serait une autre façon de vouloir discipliner la société (Hajer & Versteeg, 2005).

Voici les concepts-clés de l'analyse argumentative du discours, proposée par Hajer, qui sont utilisés pour la thèse. Du plus important de tous, débutons par le **discours**. Sa définition est la suivante : « un ensemble spécifique d'idées, de concepts et de catégorisations qui sont produits, reproduits et transformés dans des ensembles particuliers de pratiques au travers desquelles un sens est donné aux réalités physiques et sociales » [ma traduction] (Hajer, 1995, p. 44). Lors de l'analyse, le sociologue doit être capable d'identifier et d'expliquer les régularités et variations, mais aussi de comprendre le contexte social dans lequel il est produit.

Les **lignes narratives** (*story-lines*) sont l'un des outils majeurs pour l'analyse de discours. Simplement dit, c'est une sorte de récit ou trame narrative qui permet à divers

acteurs de puiser dans des catégories discursives variées afin de donner un sens à un phénomène naturel ou social. Les lignes narratives permettent de réduire aisément la complexité discursive d'un enjeu, donnant ainsi l'occasion à divers acteurs d'étendre leur compréhension par-delà leur propre expérience. Avec davantage d'acteurs acceptant et utilisant la même trame de pensée, les lignes narratives sont en quelque sorte ritualisées, obtenant une certaine permanence et récurrence lors d'un débat (Hajer, 1995).

Puisque cette thèse vise aussi à dresser le contexte canadien de l'exploitation des sables bitumineux, cela implique qu'il faille se retourner vers l'histoire du développement de cette ressource. Les acteurs sociaux peuvent justement performer leur discours en tentant de connecter des situations actuelles ou nouvelles à des événements précédents. Ils tentent alors de créer des chaînes de sens historiques reliant le passé au présent et vice-versa. Les acteurs sociaux utilisent ce que Hajer nomme la **citation**, un autre outil d'analyse pour la thèse. Il s'agit « d'une mobilisation *in situ* d'évènements historiques pour comprendre ou formuler de manière délibérée une situation nouvelle » [ma traduction] (Hajer, 2009, p. 63). L'objectif est de montrer comment les individus positionnent un événement ou phénomène actuel par rapport à un ou d'autres événements ou phénomènes historiques, et vice-versa.

Classification des discours environnementaux

La typologie des discours environnementaux qui m'intéresse le plus pour le projet est celle de Dryzek (2013)⁶. De la même manière que je structure cette étude en donnant

⁶ Aussi, la classification de Dryzek est principalement utilisée dans le livre de Hayden (2014). En actualisant par la bande et de manière partielle l'ouvrage de Hayden, l'utilisation de la même typologie est à la fois plus simple et efficace pour l'analyse des résultats de recherche.

un contexte au projet Énergie Est, l'auteur de *The Politics of the Earth : Environmental discourses* commence par situer le sujet dans son contexte historique. Le discours environnemental doit être positionné par rapport à son point de départ, l'industrialisme. C'est à partir de la société industrielle que l'environnement devient un enjeu en raison des dommages collatéraux des industries sur l'environnement et la société. Pour se constituer, le discours environnemental doit alors s'écarter des termes actuels de l'industrialisme.

Il existe deux dimensions qui définissent les grandes catégories du discours environnemental. La première pose une rupture du discours environnemental par rapport au discours industriel classique. Cette séparation peut être réformiste ou radicale. Dit d'une autre façon, le changement par rapport au discours industriel peut être soit progressif et doux, soit soudain et drastique. La seconde dimension se base sur la différence entre un changement prosaïque ou imaginatif. L'échiquier politico-économique est soit pris pour acquis, soit imaginé d'une nouvelle manière. Dans le cas prosaïque, les problèmes environnementaux sont perçus comme des désagréments rencontrés par l'économie politique industrielle établie. Dans l'autre cas, ils sont vus davantage comme des opportunités plutôt que des ennuis. C'est la combinaison de ces deux dimensions qui produisent les grandes branches du discours environnemental (Dryzek, 2013).

La première branche est la résolution des problèmes environnementaux (*environmental problem solving*). Prosaïque et réformiste, le « résolutionnisme » prend le statu quo du modèle politique et économique actuel. Toutefois, des ajustements sont nécessaires afin de faire face aux problèmes environnementaux auxquels la société industrielle est confrontée. En cherchant à s'ajuster de manière pragmatique aux défis environnementaux par la maximisation des capacités de résolution de problèmes de la

société actuelle, trois types de discours particuliers se manifestent selon le moyen proposé :

- i) démocratique, en facilitant la participation et la contribution des écologistes;
- ii) économique, en laissant les marchés décider d'un prix rationnel par rapport aux coûts et bénéfices environnementaux;
- iii) administratif, en institutionnalisant la responsabilité et l'expertise environnementale au sein de l'appareil étatique (Dryzek, 2013).

La seconde branche discursive, celle de la limite de la croissance (*limit of growth*), repose principalement sur l'hypothèse que si l'expansion économique n'est pas contrôlée et que si la population continue de croître, les réserves de ressources naturelles non renouvelables et la capacité des écosystèmes à supporter les activités agraires et industrielles sont dépassées au point où l'écosphère de la planète ne puisse s'adapter elle-même à la population humaine. Ce discours est prosaïque, mais aussi radical puisqu'il propose de s'écarter en masse du paradigme de la croissance économique perpétuelle (Dryzek, 2013).

À l'opposé de ce discours existe une toute autre vision de l'avenir de l'humanité. Le discours prométhéen, ou dans l'expression plus courante le *business-as-usual*, est à la base diamétralement contre cette idée de finitude des ressources qu'offre la Terre et de l'importance de limiter ou régresser la croissance économique afin de préserver la société industrielle telle que nous la connaissons. Inspirées du mythe de la corne d'abondance, les ressources naturelles seraient illimitées sur Terre puisqu'en fait c'est l'humain qui, par son ingéniosité, crée celles-ci et, donc, peut résoudre tout problème grâce aux avancements technologiques pour utiliser plus efficacement les ressources et en trouver de nouvelles si le besoin est. Cette façon de penser a caractérisé la société industrielle pendant de nombreux siècles (Dryzek, 2013). Ce discours est le plus souvent associé à la droite

politique. Les demandes de mesures environnementales importantes et contraignantes sont une grave menace à la croissance économique, voire la cause de graves récessions. Même si certains adeptes du *business-as-usual* reconnaissent l'existence des changements climatiques, s'attaquer avec force à la réduction des émissions de GES serait bien plus dommageable pour la société que les bénéfices d'un climat qui se résorberait des impacts de l'industrialisation. La croissance économique ne doit pas être freinée ni par un coup de barre de politiques pro-écologiques ni par un changement des pratiques sociales actuelles. Bref, les idées du *business-as-usual* mènent ses adhérents à se contenter de mesures environnementales déjà en place, sans se saisir de la pléthore d'alarmes et de signaux rouges criant l'urgence de la crise climatique et de la dégradation de l'environnement au moment même où se joue le drame de l'avenir de tout l'écosystème (Hayden, 2014).

Dans la dimension imaginative du discours environnemental, le courant discursif du développement durable (*sustainability*) se veut une tentative de dissoudre le conflit entre les valeurs économiques et environnementales. Développé dans les années quatre-vingt, le développement durable assume que « la croissance économique, la protection environnementale, la justice sociale et la durabilité à long terme vont ensemble » [ma traduction] (Dryzek, 2013, p. 60). La principale critique de ce discours est que les notions de développement durable et de durabilité ne sont ni bien définies ni facilement mesurables lorsque mises en pratique. La modernisation écologique (*ecological modernisation*) va plus loin que le développement durable avec une fondation sociologique plus ferme que le discours précédent (Young, 2015). Tout comme le développement durable, la modernisation écologique est réformiste puisque « la restructuration de l'économie politique capitaliste en une forme plus environmentaliste ne requiert pas un genre de

« système politico-économique tout à fait différent » [ma traduction] (Dryzek, 2013, p. 170). La prospérité économique et la protection de l'environnement vont de pair. Il s'agit d'une opportunité d'affaires pour les entreprises, entre autres grâce aux incitatifs économiques miroités par l'État.

La quatrième catégorie de discours environnemental est le radicalisme vert (*green radicalism*). Imaginatif et de toute évidence radical, il rejette les bases de la société industrielle actuelle, particulièrement de sa vision de l'environnement, proposant une vision alternative de la place de l'être humain et de la société sur la planète. Il existe deux formes de discours qui ne partagent pas la même opinion sur comment aboutir à ce changement radical. D'un côté, la conscientisation verte privilégie le changement de conscience des citoyens de la société par une nouvelle sensibilisation environnementale et l'expérience humaine du monde. De l'autre côté, la politique verte propose à la fois de cibler les structures et institutions sociales et de changer les consciences. Ce discours est en lui-même marqué par différents degrés de radicalisme, des partis politiques environnementalistes aux éco-anarchistes (Dryzek, 2013).

Ce qui est analysé

Le but de cette thèse, comme vous le savez déjà, est de pouvoir combiner l'analyse du discours et celle de l'espace et de l'État, afin d'offrir une analyse plus complète du complexe pétrolier et de la lutte aux changements climatiques. Analyser seulement le discours politique soustrairait tout contexte historique, économique et politique, tandis qu'une recherche basée uniquement sur les articles et les livres portant sur les maints aspects des sables bitumineux et de l'environnement dans la politique fédérale canadienne

ne serait qu'un compte-rendu descriptif qui n'éluciderait en rien la structure des discours des conservateurs et des libéraux.

Alors, il existe pour cette recherche de nombreux types de sources différentes qui permettent de mener à bien ma recherche. Il s'agit donc de les classer. Voilà pourquoi une méthode à double source est privilégiée. Young et Couthino (2013) élaborent cette méthode d'analyse des sources en divisant selon les types primaire et secondaire. Une source primaire est considérée comme telle s'il agit d'une politique officielle, de documents législatifs et de communications officielles (dans ce cas, par rapport aux changements climatiques et à l'exploitation des ressources naturelles), tels les communiqués de presse, les points de presse et les discours ministériels. Les sources secondaires sont, d'une part, les analyses, les commentaires et les ouvrages académiques et non académiques, et d'autre part, la couverture médiatique d'évènements-clés et d'annonces ministérielles importantes. Étant donné que les deux types de sources sont tout aussi importants pour cette thèse, les définir de primaires et secondaires ne conviendrait pas. Je choisis de les séparer entre sources du discours et sources contextuelles.

Plusieurs recherches sur le discours environnemental d'un ou plusieurs gouvernements ont aussi tenu à séparer les sources selon la priorité analytique de leur recherche. Certaines se sont penchées principalement sur les documents politiques gouvernementaux avec quelques discours ministériels (Garrison & Massam, 2001; Slee, 2015; Teräväinen, 2010), d'autres ont prioritairement mis l'emphase sur les débats des assemblées législatives (Leipprand, Flachsland, & Pahle, 2017; Zannakis, 2015), ou bien sur les articles des journaux papier (Schirrmeister, 2014).

Sources du discours

Dans le cadre de cette thèse, les sources du discours sont principalement les *hansards*⁷ ainsi que les annonces et les discours émis par le premier ministre ou ses ministres. Les articles de journaux qui contiennent des propos cités de manière directe des politiciens sont aussi considérés comme sources du discours. Des citations indirectes des acteurs politiques ne peuvent être adéquates pour l'analyse puisqu'elles sont reformulées par un journaliste qui a travaillé, et parfois traduit, les paroles selon sa propre interprétation. Il pourrait y avoir un biais dans la façon dont il relate ce qu'il a (ou pense avoir) entendu. Il faut éviter cela, puisque l'on s'intéresse à la matière « brute » du discours et non à sa forme « raffinée », si je peux reprendre le vocabulaire du milieu de l'industrie pétrolière.

Il y a plusieurs raisons de choisir ces types de sources, en particulier les *hansards*, comme point de mire discursif primaire pour cette thèse. Tout d'abord, il existe une différence entre les documents rédigés et les interactions verbales. En effet, les documents écrits sont des énoncés qui peuvent être considérés comme plus réfléchis puisque leur auteur aurait eu l'opportunité de réviser le texte avant sa publication (Garrison & Massam, 2001). C'est le cas des annonces ministérielles, mais, en général, les documents verbaux, retranscrits ou non, sont relativement moins structurés que les documents d'orientation politique ou les lois. Ce que les *hansards* apportent de plus, c'est qu'ils présentent la politique telle que conçue par notre approche argumentative, soit une lutte pour l'hégémonie discursive dans laquelle les acteurs tentent de sécuriser leur support pour la définition de la réalité qui est la leur (Hajer, 1995). Une attention particulière aux *hansards*

⁷ Définition : « Appellation non officielle du compte rendu des débats parlementaires et législatifs ». (Ward & Courtney, 2013)

permet de déceler les lignes narratives des partis politiques en pleins travaux parlementaires (Schirrmeister, 2014) et les motivations politiques, plus élaborées que dans les lois (Zannakis, 2015). Présenter les discours de conservateurs et des libéraux au Parlement permettrait de mettre en évidence leurs ressemblances et différences. D'ailleurs, un discours peut tant se définir en soi qu'en opposition à un autre.

Comme pour les statistiques et l'historique du projet qui ont été présentés dans le chapitre précédent, les hansards, annonces ministérielles et journaux citant directement des membres du gouvernement, la plage de date est la même que celle du projet Énergie Est. Les sources choisies pour l'analyse du gouvernement conservateur se trouvent entre avril 2013 et mai 2015, soit avant le lancement de la campagne fédérale. Les sources rattachées au gouvernement libéral vont de décembre 2015 à octobre 2017. Afin de recenser les débats qui ont eu lieu dans la Chambre des communes, j'utilise la base de données du Parlement du Canada dans l'onglet « Rechercher dans les Débats (Hansard) » (<https://www.noscommunes.ca>)⁸.

La sélection des sources du discours s'est déroulée en plusieurs étapes. D'abord, il a fallu dresser une chronologie du projet avec une recension des articles de journaux qui avait soit comme titre et/ou avait pour sujet Énergie Est. Pour trouver les articles qui étaient susceptibles d'être des sources primaires, il fallait ajouter au moteur de recherche les termes « Trudeau », « Harper », « Parti libéral » ou « Parti conservateur » et les consulter

⁸ Petite parenthèse sur les langues de citation et de rédaction : Les hansards et les discours ministériels sont transcrits dans les deux langues officielles. Dans les hansards, il est indiqué entre les interventions des députés lorsqu'elles sont émises en français ou en anglais. Dans ce cas-ci, la langue d'origine est utilisée pour les citations directes. Pour ce qui est des discours émis par le premier ministre et ses ministres, la langue n'est pas spécifiée. Si le discours a eu lieu dans une région bilingue ou francophone, le français est choisi pour les citations directes. Pour ce qui est des documents d'orientations politiques, les versions françaises sont utilisées.

afin de voir si des citations directes des premiers ministres ou des ministres étaient présentes. Cette première étape permettait de cerner différents moments politiques charnières du projet. Avec les indices recueillis dans cette recherche, il était plus facile de choisir les hansards pour l'analyse. Les hansards ont été choisis selon trois critères :

- i) Les discussions portent sur des événements et des décisions qui se rapportent directement sur le projet (ex : forages à Cacouna, mesures provisoires sur l'évaluation environnementale des oléoducs)
- ii) Les discussions sont liées de manière connexe à des événements qui ont influencé le projet de TransCanada (ex : annonce de la tarification du carbone, approbation de TransMountain et d'Enbridge 3).
- iii) Les mots-clés « Énergie Est », « transport par oléoduc » et/ou « sables bitumineux » sont suffisamment apparus à travers le document.

Pour ce qui est des discours et annonces ministérielles, ceux-ci devaient soit inclure les points i et ii, soit contenir assez souvent les mots-clés du point iii. En tout, vingt hansards ont été choisis (six du temps du gouvernement conservateur et quatorze du gouvernement libéral), ainsi que dix discours ministériels (trois des conservateurs et sept des libéraux) et cinq documents d'informations et d'orientation politique (deux des conservateurs et trois des libéraux). À cela, il faut préciser qu'ils ont été consultés tant en français qu'en anglais. Les documents ont été traités à l'aide du logiciel NVivo avec lequel les lignes narratives ont pu être classées et regroupées afin d'extraire les enjeux soulevés par les discours des partis politiques. Une embûche rencontrée lors de l'analyse des données a été de varier les politiciens pour les lignes narratives utilisées dans la rédaction.

L'objectif de la thèse n'est pas de se centrer sur deux ou trois membres du gouvernement, mais bien de celui-ci tout entier.

Sources contextuelles

Ici, les sources secondaires sont, d'une part, des ouvrages académiques et non académiques sur les éléments entourant le projet Énergie Est, et d'autre part, des articles de journaux qui rapportent les développements du projet. Sur près d'une centaine d'articles de journaux consultés, trente-deux ont été utilisés pour faire la chronologie du projet, ainsi que pour quelques citations illustrant le discours des partis politiques. Les livres, les articles scientifiques et autres documents portent sur une variété de sujets liés à Énergie Est afin de pouvoir détailler le plus possible le contexte : Énergie Est et les oléoducs (Centre québécois du droit de l'environnement, 2014; Flanagan & Demerse, 2014; Frigon & Perreault, 2012; Neal, 2016; Poitras, 2018), le développement des sables bitumineux albertains et l'économie canadienne (Campbell, 2013; Davidsen, 2014; Haley, 2011; Helwaser, 2016; Katz-Rosene, 2017; Kellogg, 2015; Laxer, 2015; Lemphers & Woynillowicz, 2012; Shrivastava & Stefanick, 2015; Whyte, 2010), le gouvernement Harper (Brabazon & Kozolanka, 2018; Cros, 2015; Gutiérrez Haces, 2015) – comprenant le processus d'évaluation environnementale (Gibson, 2012; Kirchhoff & Tsuji, 2014; Lakanen, 2018; MacNeil, 2014b, 2014a) – le gouvernement libéral (Boily, 2016; Gutiérrez Haces, 2016; MacLean, 2018), ainsi que les changements climatiques liés à l'exploitation des sables bitumineux (D. J. Davidson & MacKendrick, 2004; Flanagan & Demerse, 2014).

La pertinence de l'étude de cas

Comme vous le savez, cette thèse poursuit plusieurs objectifs : faire le portrait de la politique du Canada en matière de l'exploitation des ressources énergétiques et de la protection de l'environnement et comparer le discours des gouvernements conservateurs et libéraux sur ces enjeux, et ce en se penchant sur le projet Énergie Est. En somme, l'ambition de tout ce travail est de pouvoir apporter de nouvelles connaissances générales sur la gouvernance environnementale canadienne à l'aide de la réflexion sur un seul grand projet énergétique. L'étude de cas est capable de répondre à la visée proposée dans cette recherche.

Toutefois, certains chercheurs et lecteurs pourraient ne pas être d'accord avec ce type de recherche. Il était dit auparavant que l'étude de cas était, d'une part, apte à détailler un exemple précis et seulement bonne pour mener les étapes préliminaires d'une recherche, mais d'autre part, elle ne pouvait pas fournir d'informations pertinentes sur une catégorie de cas sociologiques ni être autre chose qu'un outil de préparation, le simple travail de prospection d'une « vraie » recherche, basée sur le test d'hypothèses et la construction de théories. Bref, le savoir général et théorique aurait plus de valeur scientifique que la connaissance particulière et concrète, ne pouvant être généralisée et donc contribuer au développement de la science (Flyvbjerg, 2006). Au contraire, généraliser à partir d'une seule étude de cas est non seulement possible, mais « the case study may be central to scientific development via generalization as supplement or alternative to other methods » (*ibid.*, p. 228).

Notre cadre socioconstructiviste est idéal pour la visée de notre étude de cas. En effet, l'approche de mon analyse porte sur la façon dont le discours est construit à partir

des dimensions économiques, idéologiques, politiques, réciproquement influencées par la pratique sociale. Un tel type de projet de recherche nécessite donc une description approfondie du contexte et des dimensions tout juste énumérées. Au final, les résultats de la recherche sont en quelque sorte doubles puisque des savoirs sont à la fois créés sur le phénomène particulier étudié (Énergie Est) et les contextes et dimensions sociales structurants ce phénomène (la gouvernance des ressources naturelles et de l'environnement au Canada) (Savoie-Zajc, 2013).

Il me faut tout de même concéder que cette thèse ne pourrait éclairer à elle seule tous les enjeux liés aux projets énergétiques canadiens et à leurs implications environnementales dans le contexte des changements climatiques. En effet, il subsiste quand même une certaine difficulté à résumer des études de cas en raison de certaines propriétés du phénomène étudié qui lui sont exclusives (Flyvbjerg, 2006). Si les connaissances générales produites sur le contexte canadien peuvent être transférées à une étude de cas sur TransMountain ou Keystone XL, certains savoirs liés spécifiquement au projet Énergie Est ne pourraient pas s'appliquer à ces autres projets d'oléoducs.

Chapitre quatre : Cadre théorique

Afin de bien accompagner notre cadre méthodologique, il nous faut maintenant construire un cadre théorique complétant l'analyse du discours afin de réaliser une étude à la hauteur des objectifs proposés dans cette thèse. Le présent chapitre débute avec la théorie de l'espace développée par Henri Lefebvre, où est conceptualisée la façon d'analyser la société à partir de l'organisation de son espace. *La production de l'espace* s'avère être particulièrement intéressante pour approfondir les champs de la sociologie environnementale. Par la suite, on s'arrête à la conceptualisation de l'État comme principal acteur de la question environnementale, en raison de son rôle de médiateur des conflits d'intérêts économiques, sociétaux et aussi écologiques. Enfin, j'aborde la théorie des ressources principales et son influence sur ce qu'est appelée la sociologie canadienne, une approche particulière pour analyser le Canada.

La production de l'espace

Dans son ouvrage au titre éponyme paru pour la première fois en 1974, Henri Lefebvre développe sa théorie de la production de l'espace. Il définit son objet de la façon suivante : « L'espace (social) est un produit (social) » (Lefebvre, 2000, p. 35). D'une part, il est concret sans pour autant n'être qu'un objet (chose ou nature) brut, et d'autre part, abstrait, mais étant tout aussi vrai que les concepts du quotidien (ex : la monnaie). Ainsi l'espace « sert aussi d'instrument à la pensée comme à l'action, qu'il est, en même temps qu'un moyen de production, un moyen de contrôle, donc de domination et de puissance » (2000, p. 36). Pour arriver à cette théorie, Lefebvre s'efforce alors de réunir en une unité théorique des domaines d'ordinaire séparés par la science (naturel, mental et social), afin

de se concentrer à faire une recherche de « l'espace logico-épistémologique » qui s'affaire à ces différents champs d'études (2000, p.19). Exprimée d'une autre manière, la théorie conceptualise l'espace à la fois comme un produit, donc un objet, et un déterminant, soit un processus, des relations sociales et des actions qui y ont cours (Zieleniec, 2007).

Pour Lefebvre, l'espace social est une contrainte importante pour les différents acteurs sociaux, qu'il agisse d'un individu ou d'une collectivité. L'espace est posé avant l'acteur, « [conditionnant] la présence, l'action, le discours de ce "sujet", la compétence et la performance » (Lefebvre, 2000, p. 70). Ainsi, la pratique spatiale est largement déterminée par l'espace lui-même. Les acteurs sociaux peuvent tenter de modifier l'espace, le percevant comme un obstacle à de nouvelles pratiques et discours, mais cela est fort difficile à faire.

Avant d'arriver à l'explication de la production de l'espace, arrêtons-nous au point de départ de sa théorie. Ce premier est déjà révélateur de la portée de Lefebvre pour la sociologie environnementale; la nature, en plus d'être le commencement de l'espace social, est un élément phare de la théorie générale de l'espace (Janzen, 2002, p. 102). D'une part, la nature constitue la base de l'espace et ce dernier est le résultat d'activités économiques, techniques, politiques stratégiquement planifiées (Lefebvre, 2000, p. 102). C'est en bref la « matière première » de l'espace social. D'autre part, la nature, bien qu'origine de l'espace social, s'éloigne de celui-ci. Avec la société industrielle capitaliste, l'espace social s'éloigne de plus en plus de la nature, désormais fond de tableau et coffre au trésor pillé, objectivé et traité par la rationalité capitaliste comme la matière première des forces productives. L'espace devient abstrait, formel et quantifié; la nature n'est plus qu'un instrument manipulable aux vœux d'enrichissement (2000, pp. 39-40). Toutefois,

Lefebvre rappelle que la nature ne disparaît pas de l'expérience humaine, tant individuellement que collectivement par divers symboles qui lui sont associés (ex. : Terre-Mère) et ses manifestations intenses (ex. : catastrophes naturelles). L'éloignement est plutôt d'ordre idéologique dans la société industrielle capitaliste.

À propos de l'explication de la production de l'espace, comment Lefebvre fonde-t-il sa théorie? En réponse à divers modèles dialectiques d'autres philosophes qu'il considère comme incomplets, le sociologue français propose quant à lui la trialectique. Il s'agit d'un modèle tridimensionnel où trois moments sont dialectiquement liés entre eux, à savoir : i) la pratique matérielle sociale; ii) le langage, la pensée et l'écriture comme force d'abstraction et le pouvoir; iii) l'acte créatif et poétique sous sa transcendance. Son modèle ne vise pas à les réduire en une synthèse, mais à les laisser équivalents et distincts de chacun et, en même temps, à les relier dans une interaction de conflit ou d'alliance (Schmid, 2009). Ainsi, la production de l'espace se produit dans un modèle trialectique. D'abord, la pratique sociale englobe les réseaux d'activités et de lieux spécifiques de la production et la reproduction. C'est l'espace des dimensions matérielles des interactions sociales. Cet espace est aussi dit perçu puisqu'il se rapporte au sens des individus, à la matérialité des éléments constituant leur espace. Ensuite, la représentation de l'espace est caractérisée par les discours, les définitions, les théories de l'espace environnant. Cet espace conçu consiste en un système de signes verbaux intellectuellement réfléchi « par des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates “découpeurs” et “agenceurs”, de certains artistes proches de la scientificité » (Lefebvre, 2000, p. 42). Puis, l'espace de représentations est, quant à lui, la dimension symbolique de l'espace. Cet espace vécu

consiste en l'expérience humaine du monde environnant dans leurs pratiques quotidiennes (*ibid.*, pp. 42-43;48-49).

Ce qui est le plus important pour l'analyse du discours environnemental est la représentation de l'espace, qui a souvent lieu chez l'État. Pour Lefebvre, il s'agit de l'espace dominant de la société puisqu'il a une portée pratique importante et une influence spécifique dans la production de l'espace (2000, p. 52). C'est là que le discours ou l'idéologie sur l'espace social, par extension le discours sur l'espace naturel, donc environnemental, prend forme. Il existe en se projetant sur l'espace social et s'y inscrit en le (re)produisant. Ainsi, l'espace est un produit des forces idéologiques, économiques et politiques qui cherchent à délimiter, réguler et contrôler les activités qui se produisent à l'intérieur et à travers celui-ci (Zieleniec, 2007, p. 61).

Toutefois, il faut prendre le temps de souligner deux choses à propos de l'État. Premièrement, l'État (ou la représentation de l'espace) n'a pas le monopole de la production de l'espace et de toutes les représentations. L'espace des représentations, bien qu'il ne soit pas à priori productif pour Lefebvre et n'est destiné qu'aux œuvres symboliques, possède à tout le moins un pouvoir de représentation dans la production de l'espace, bien qu'il soit le chaînon dominé de la trialectique. Bien qu'il subit, l'espace des représentations peut tenter de modifier l'organisation de l'espace social, que ce soit par diverses manifestations jusqu'à ultimement provoquer un changement majeur dans la production de l'espace. Dans le cas de la sociologie environnementale, c'est donc l'espace où les organisations environnementales et les groupes autochtones tentent d'influencer les représentations dominantes de l'espace, soit celles faites par l'État. Bien que leur analyse puisse être pertinente à la thèse, je ne pourrais m'y attarder sans devoir trop élargir mes

ambitions de recherche pour une recherche de maîtrise. Deuxièmement, en ce qui concerne de manière plus générale cette thèse, le rôle de l'État est principalement abordé par rapport à la gestion des ressources naturelles, leur exploitation et exportation, et de l'espace, soit le territoire – ce que nous verrons un peu plus loin avec Innis et Matthews. Je ne propose pas une ontologie particulière de l'État et que d'ailleurs il a bien changé depuis que Lefebvre l'ait abordé il y a de cela une cinquantaine d'années. L'essentiel est de conceptualiser les activités extractivistes et le discours de l'État sur l'environnement à partir d'un projet particulier, celui d'Énergie Est.

En bref, la théorie et la démarche lefebvrienne permettent d'analyser, en poussant à fond la recherche sur d'autres aspects non abordés dans cette thèse, l'ensemble de la société. Nous empruntons la définition donnée par Jean Batiste Mario Samedy : « la société se définit comme un *processus* (mot latin exprimant le progrès) d'articulation de rapports économiques, idéologiques, politiques et juridiques [et écologiques]⁹ en interaction continue. Cette interaction peut être pacifique ou conflictuelle » (Samedy, 2012, p. 28). Ainsi, la production de l'espace a une certaine similitude avec la définition de la sociologie environnementale, soit cette étude de la communauté dans son sens le plus total (Bell et Ashwood, 2016, p.2).

La structure environnementale de l'État

Avec la théorie d'Henri Lefebvre, nous avons pu identifier la place de l'État dans la production de l'espace social ainsi que son importance dans celui-ci. Avant d'arriver à présenter la structure environnementale de l'État de Ioris (2014) (*environmental*

⁹ L'ajout de ce rapport est inclus par l'auteur dans une édition à venir.

statehood), penchons-nous encore un peu sur Lefebvre. D'abord, en se référant aux trois moments de la production de l'espace, le sociologue français indique que l'État lui-même – ses lois, ses institutions et ses conventions – a précédemment été dans l'espace naturel (espace social), auquel il s'est opposé et, par la suite, élevé comme « être », non plus simplement confiné au matériel (Lefebvre, 1976, p.261). Aussi, Lefebvre ajoute à la notion de l'État et de sa force qu'il exerce sur les représentations de l'espace. En discutant de celui-ci, il écrit : « Le pouvoir étatique dans le monde moderne porte à la conscience et au langage, sinon au concept, cet emploi politique de (de la) logique pour émousser les conflits, mettre en échec les protestations et les contestations » (Lefebvre, 1976, p.41).

Ioris tire une partie de son inspiration théorique chez Lefebvre. En considérant la forme de la trialectique, l'auteur indique qu'il existe une interconnexion entre la société, la nature et l'État. Ce dernier se distingue de la socationature¹⁰ puisqu'il tente de la réguler et la dominer, même sans pour autant être détaché des deux autres termes de cette trialectique. Comme troisième partie, l'État, plus que le résultat de l'interaction entre la société et la nature, correspond au lieu des contestations. Il façonne et évolue simultanément avec les deux autres termes :

[T]he state constitutes the mediator and executor of social demands, according to the balance of power and socioecological conditions, but a trialectical ontology can now help to embrace these dynamic and politicised interactions between socationature and the state (Ioris, 2014, p. 36).

L'État se retrouve donc pris au centre d'un conflit du pouvoir qui abrite des contradictions, des négociations et des contestations. C'est ici que se joue le théâtre des

¹⁰ Pour l'auteur, il s'agit de la combinaison des termes de la nature et de la société.

débats environnementaux où les instances environnementales de l'État peuvent réglementer ce qui touche à la protection de la nature, mais seulement dans la mesure où ce soit politiquement acceptable pour les plus forts intérêts de la société et que cela protège les intérêts socioéconomiques à long terme (*ibid.*, p.26).

Sachant maintenant ce qui vient de précéder, il est plus aisé de définir ce qu'entend Ioris par la structure environnementale de l'État. D'abord, la structure étatique se définit comme un processus dynamique constamment reformulé par des types de pressions homogénéisantes et particularisantes. La structure étatique se forme et s'équilibre en accord avec la balance du pouvoir politique. Ainsi, la structure environnementale de l'État est l'assemblage de nouvelles institutions spécialisées, de la formation et de l'application de discours environnementaux, de stratégies politiques et de techniques (*ibid.*, p.24). Ensuite, Ioris inclut le concept d'outils de correction de l'État (*state-fix*). Ils sont des normes, des lois, des organismes et des procédures élaborés en conséquence des demandes sociales et compromis politiques, et puis opérés par l'État afin de répondre aux problèmes environnementaux les plus pressants (*ibid.*, p.32). Dans leur fonctionnement, les instruments, les techniques et les procédures sont transcendés par le discours de la structure étatique environnementale. Ce sont les expressions visibles des éléments politiques et idéologiques de l'État (*ibid.*, p.66).

La structure environnementale de l'État n'est apparue que lorsque les problèmes environnementaux causés par l'industrialisation nécessitaient des mesures politiques intégrées à l'ensemble des secteurs de gestion étatique. Il s'agissait surtout de répondre aux problèmes les plus pressants et controversés puisqu'ils causaient en retour des protestations de la part des individus les plus touchés. Il fallait donc régler ce double contentieux.

Historiquement, la structure environnementale est passée par trois grandes phases. La première peut être séparée entre deux courants qui pendant quelques décennies ont existé dans différents pays occidentaux. D'un côté, le « préservationnisme », apparu au milieu du XIX^e siècle aux États-Unis, se préoccupe particulièrement de la préservation de la « nature sauvage » (*wilderness*) qui doit rester pure face au développement industriel. D'un autre côté, le « conservationnisme », écloit au tournant du XX^e siècle, est un mouvement influencé par une philosophie utilitariste. Il est principalement préoccupé par la gestion des ressources naturelles. L'objectif est d'exploiter les ressources naturelles et les paysages de manière « rationnelle », donc en accord avec le développement économique. Ces deux courants ont tous deux pris du temps avant d'émerger au Canada (Audet, 2017; Young, 2015).

La deuxième phase implique l'instauration de réglementations environnementales dites conventionnelles. C'est à cette époque, des années soixante jusqu'aux années quatre-vingt-dix, que s'institutionnalise l'environnement dans l'appareil étatique. Au Canada, le ministère de l'Environnement est créé en 1971. C'est l'État qui centralise la gestion des ressources naturelles et de la pollution et contamination de l'environnement. C'est à cette époque que bon nombre de lois environnementales et d'organismes d'évaluation ont été créés. Toutefois, ces mesures, en plus d'être coûteuses, ont donné de maigres résultats. Critiquée par plusieurs sphères différentes de la société pour leur inefficacité à minimiser les dégâts environnementaux, la structure environnementale de l'État a changé pour devenir « flexible ». Cette troisième phase a débuté à partir des années quatre-vingt-dix avec la montée du néolibéralisme. La structure environnementale devenait plus souple et s'orientait davantage avec le libre-marché. C'est dans cette phase que se développent la

modernisation écologique et le développement durable, des modèles apparemment plus progressistes (Ioris, 2014, p. 33). C'est là que le discours du gouvernement canadien mise désormais sur une approche coopérative et de partage des responsabilités en ce qui concerne la protection de l'environnement (Amicelle & Daviault, 2016, p. 273). Toutefois, Ioris prend tout même la peine de noter au passage que la transition entre les modèles conventionnels et flexibles de la structure environnementale de l'État n'est pas un processus universel qui s'est déroulé de manière linéaire et automatique pour tous les pays. En effet, cela dépend du contexte et de circonstances particulières pour chaque État-nation et subnational¹¹ (Ioris, 2014, p. 73).

Or, malgré toutes les évolutions de la structure environnementale, l'État n'est pas capable d'aborder convenablement les problèmes environnementaux puisqu'aux yeux d'Ioris, il est pris dans ce qu'il définit de « rationalité irrationnelle ». D'un côté, la rationalité capitaliste de la propriété privée fait en sorte que l'État intervient lorsqu'il s'agit de résoudre des échecs du marché ou de résoudre des problèmes environnementaux présentement urgents (ex : feu de forêt, inondation). De l'autre côté, son action est dite par Ioris « irrationnelle » puisque l'État se concentre à façonner des solutions à travers les mêmes institutions socioéconomiques qui sont à l'origine des problèmes environnementaux et économiques, soit en ne réglant pas les problèmes perceptibles du passé et de l'avenir (Ioris, 2014, p. 28).

The existing states, especially in the sphere of the European Union, constitute large administrative entities that constantly attempt to protect economic liberties in accordance with the imperatives of private property, commodity circulation and capital accumulation. In that sense, flexible statehood constitutes the culmination – making use of the

¹¹ Nous comprenons par ici province.

Hegelian dialectics of flexibility and legitimacy – of the capitalist public administration's anti-common agenda disguised as environmental conservation strategies (Ioris, 2014, p. 152).

La plus importante des contraintes majeures (auto-) imposées à l'État est sa dépendance à la croissance économique, donc l'impératif d'accumulation de capital, avec toutes les conditions qui favorisent la croissance (S. Davidson, 2012). L'État dépend des marchés pour le besoin d'investissement de grandes entreprises (ex : énergivores ou très polluantes) pour son économie nationale et, donc, il ne prendrait pas en temps normal de décisions qui nuiraient à la profitabilité de celles-ci (Dryzek, 1992). La logique de l'État, dans sa condition actuelle, faillit ainsi à adresser les causes profondes des problèmes environnementaux.

Bien que la remarque de Ioris sur l'incapacité de l'État capitaliste soit somme toute convaincante, il n'est pas concevable d'endosser le terme de « rationalité irrationnelle » puisque le sociologue ne peut pas résumer une décision ou action d'irrationnelle, sinon que dans de très rares cas. Comme Coenen-Huther (2010) l'explique, traiter un fait social d'irrationnel n'avance en rien la recherche sociologique. Que nous analysons un individu seul, une communauté ou un gouvernement, le sociologue doit aller au-delà du sens commun et reconstruire la logique de l'action basée sur des raisons rationnelles aux yeux de celui qui l'entreprend. Le chercheur doit présumer qu'il existe une cohérence à la décision prise. L'erreur commise par Ioris est de penser la rationalité de la même manière que les économistes, soit qu'elle est instrumentale. La rationalité instrumentale, concevant que toute action doit s'orienter vers l'optimisation des avantages matériels, restreint la définition de la rationalité. Ainsi, l'État n'est pas irrationnel, mais il peut exister une différence entre les buts visés, les moyens entrepris et les résultats finaux.

Thèse des principales ressources et sociologie canadienne

Finissons de bâtir le cadre théorique en incluant une théorie développée au Canada durant les années trente. Harold A. Innis, une figure importante de l'économie politique canadienne, est surtout reconnu pour sa théorie des ressources principales. L'histoire économique du Canada, tant comme colonie que pays, est intimement liée à l'exploitation des ressources naturelles. Durant l'époque coloniale française et sous le Commonwealth, elle a été dominée par la divergence entre le centre, demandeuse de matières premières, et la périphérie du monde occidental, riche de celles-ci. Les principaux efforts de l'administration étaient donc dirigés vers la production des matières premières à exporter, d'abord en Grande-Bretagne, puis aux États-Unis. Avec l'exploitation d'une ressource naturelle dominante autour de laquelle les autres secteurs se coordonnaient (transport, commerce, finance et activité gouvernementale), le discours politique des gouvernements s'est ainsi orienté en fonction de l'activité économique. Cette dernière proposition rejoint le concept d'extractivisme, soit « une situation où le secteur primaire joue un rôle moteur par effet d'entraînement sur le reste de l'économie » (Pineault, 2016, p. 213). La politique économique du pays se base alors sur un effort de développer ce secteur, ce qui a pour conséquence de défavoriser d'autres secteurs d'activités économiques et, en fin de compte, de faire valoir « une domination de la dynamique de l'économie extractive sur l'ensemble de la société » (*ibidem*).

Les frontières du Canada, tout comme de ses identités coloniales du passé, ont été largement déterminées par les activités économiques. Cela a débuté avec la morue, puis les fourrures, ensuite le bois d'œuvre, puis les céréales avec l'expansion vers l'Ouest canadien et ses grandes prairies (Innis, 1995). Bref, en rejoignant la théorie de la production de

l'espace de Lefebvre, Innis constate que c'est la pratique économique qui a façonné le territoire et la politique canadienne.

Matthews modernise la vision d'Innis afin de créer une *sociologie canadienne*. Celle-ci porte spécifiquement sur les attributs uniques de la société canadienne, au lieu d'aller dans une approche comparative avec d'autres sociétés. Le point de départ de cette sociologie est « que toutes sociétés sont intrinsèquement différentes et que ces différences sont nées d'une géographie unique, d'une histoire unique, d'une composition ethnique et sociale unique et d'expériences culturelles uniques et des relations qui se développent entre elles » [ma traduction] (Matthews, 2014, p. 110).

La sociologie canadienne est caractérisée d'une double portée sous-jacente : le temps et l'espace. Pour pratiquer cette sociologie, Matthews insiste sur le fait qu'il est nécessaire de posséder de bonnes connaissances historiques. Divers contextes écosystémiques du territoire canadien ont pesé sur des populations dispersées, nichées dans des environnements distincts. Cela a eu pour effet que chacune de ces communautés dépendaient et étaient modelées par les ressources naturelles, économiques et sociales de leur région. Il faut ajouter au caractère distinct du Canada sa vastitude et les défis que cela implique pour le transport et la communication, affectant chacune des différentes communautés dans leur interaction avec les autres régions de la fédération. Le Canada se comprend donc mieux si l'on porte attention au rôle des régions et des provinces et comment elles ont été affectées par le pays entier et les événements mondiaux. En effet, l'exploitation des ressources naturelles de diverses zones régionales est encore importante pour la société canadienne, même si la population canadienne est aujourd'hui bien plus urbaine que rurale (Matthews, 2014, pp. 112; 114).

Afin de moderniser la théorie d’Innis, Matthews ajoute quatre enjeux qui n’étaient pas mentionnés dans sa théorie, tout simplement parce qu’ils n’étaient pas d’actualité à l’époque, si ce n’est qu’ils n’existaient pas. Premièrement, le néolibéralisme a profondément changé l’approche des gouvernements du développement social. Son implémentation a été différente pour le fédéral et pour chacune des provinces. L’impact est plus prononcé dans les régions riches en ressources naturelles. Deuxièmement, la mondialisation telle que connue aujourd’hui peut affecter certaines provinces qui basent leur économie sur les matières premières. Cela peut être tant au niveau économique, idéologique que politique. Troisièmement, il faut considérer les droits et statuts des Premières Nations et la relation entre les populations autochtones et les Canadiens. Du fait qu’elles sont les premières à avoir habité le territoire canadien et qu’ils ont acquis plusieurs droits depuis les dernières décennies, il est maintenant temps de les consulter sérieusement à propos de toutes activités qui pourraient avoir lieu sur leurs territoires ancestraux. Quatrièmement, il faut s’intéresser aux enjeux environnementaux puisque les processus de réglementation environnementale touchent directement au développement des ressources naturelles du Canada et, donc, aux changements climatiques (Matthews, 2014, pp. 117-123). Il est important d’analyser les relations entre ces quatre points tout en les situant dans le contexte canadien.

Mise en commun de l’analyse du discours et du cadre théorique

Une analyse du discours combinée à une analyse de l’espace est possible et nécessaire. L’État est l’objet central de ces deux analyses. Il est à la fois le régulateur des activités qui se déroulent sur son territoire et le producteur des représentations qui le définissent socialement. Du moins, il est l’un des principaux producteurs, comme il a été

nuancé quelques pages auparavant. C'est davantage par souci de concision de l'objet de recherche, à savoir le discours des gouvernements, que par pur aveuglement théorique volontaire que ce choix de recherche a été pris. L'État, porteur du discours environnemental dominant, est ainsi au cœur d'un concours circonstanciel d'influence, ou de réciprocité cognitive, entre la pratique spatiale et les représentations.

Pour comprendre ce va-et-vient entre production et représentations, il faut, d'une part, se commettre à l'histoire de l'espace pour saisir la production de l'espace, donc les pratiques économiques qui les favorisent. Les pratiques sont historiquement et politiquement contingentes (Janzen, 2002). C'est d'ailleurs pourquoi la sociologie canadienne est un outil précieux pour appréhender l'influence des matières premières et des régions sur l'espace du Canada. D'autre part, il est nécessaire d'entreprendre une analyse du discours afin de percevoir cette lutte pour l'hégémonie discursive. L'espace est politique et imposer son discours peut porter sur la pratique sociale. Un changement de gouvernement peut influencer les pratiques économiques, politiques et environnementales d'un pays.

Joindre l'analyse du discours et les théories de l'espace, de la structure environnementale de l'État et des matières premières, « [c]'est dire que le « discours » et la « réalité » se déterminent l'un l'autre, de sorte que l'analyse du discours nous permet de comprendre l'évolution des pratiques et de leur institutionnalisation, et vice-versa. » (Audet, 2017, p. 19) En effet, Lefebvre nous a expliqué que l'espace (social), à la fois concret et abstrait, a une importance dans la détermination de la pratique et donc, du discours. Comme la méthodologie de l'analyse discursive l'indique, tout discours est historiquement et socialement situé. La nature, socle premier de l'espace, ne s'éloigne pas

de l'expérience humaine en s'effaçant matériellement, mais c'est bien l'humain qui s'en distancie idéologiquement, avec la pratique économique capitaliste et, par corolaire, l'exploitation abusive des ressources naturelles de son territoire. Cet éloignement idéologique nous enjoint à une des contributions de l'analyse du discours en sociologie environnementale, à savoir que la nature ne fait pas consensus comme concept en raison des différents discours environnementaux qui la définissent. Au niveau politique, il se joue une lutte entre partis politiques afin d'imposer son discours et par extension ses politiques comme le mentionne Ioris. On rejoint ici des aspects de l'approche de l'analyse du discours en sociologie environnementale, à savoir que les problèmes de politiques environnementales sont causés par des constructions sociales et qu'en plus le discours environnemental a de réels effets sur l'économie, la politique et la nature. Chaque outil de correction de l'État en environnement est ainsi issu d'un discours environnemental influencé et influençant l'exploitation des ressources naturelles au Canada.

Pour revenir à Lefebvre, sa production de l'espace apporte une profondeur théorique à l'analyse du discours en nous permettant de mieux comprendre le lien entre la pratique sociale, soit dans notre cas l'exploitation des sables bitumineux, et l'articulation des discours qui en découle, mais aussi de leur influence en retour sur les activités économiques d'un territoire. La théorisation de Lefebvre est fascinante pour se commettre à analyser le discours puisqu'elle rejoint des points importants de cette méthodologie, en particulier l'aspect de performativité de langage sur les individus et leurs pratiques sociales et la localisation historique et sociale du discours en allant retrouver dans l'histoire de l'espace ses origines. C'est d'ailleurs pourquoi les idées de Lefebvre ont joué un rôle important dans la conceptualisation de la structure de cette thèse puisque tout le prochain

chapitre est dédié à cet effort de contextualisation économique, sociale et environnementale de l'exploitation des sables bitumineux et de la politique canadienne, ce qui d'ailleurs nous aide à mettre en lumière les citations utilisées dans les discours politiques. Tout en priorisant l'approche socioconstructiviste, la démarche du sociologue français nous invite à prendre pour départ l'histoire de l'espace qui inclut certains éléments qu'une approche du courant réaliste de la sociologie environnementale aurait priorisés. Bref, cette thèse se veut une tentative de rejoindre le plus que possible les deux bouts entre matérialisme et idéalisme.

Chapitre cinq : Analyse contextuelle

Il est désormais temps de débiter l'analyse. Ce chapitre est à propos du contexte qui précède le projet d'oléoduc Énergie Est. Afin de nous permettre de comprendre le plus que possible la situation, il faut porter notre attention au développement des sables bitumineux de l'Alberta. En analysant à l'échelle nationale, le Canada ne pourrait être qualifié d'État pétrolier, comme c'est par exemple le cas de la Norvège ou bien des pays de la péninsule arabique, mais l'Alberta oui, considérant l'importance du secteur du pétrole et du gaz naturel pour son économie – 29 % du PIB, 70 % des exportations et 28 % des revenus gouvernementaux à l'arrivée des conservateurs comme gouvernement majoritaire (Campbell, 2013). Toutefois, puisque l'Alberta n'est qu'une province et que l'exploitation pétrolière a une incidence importante sur tout le pays, l'analyse doit ainsi s'attarder plus particulièrement à la relation Alberta-Canada. On revient ici à l'idée d'Innis et Matthews, soit d'analyser les régions et leurs relations avec le fédéral.

C'est par la suite que sont présentés les divers impacts que le développement des hydrocarbures a eu sur l'économie et la politique canadienne, ainsi que sur l'environnement. Cette analyse nous mène au gouvernement conservateur majoritaire de 2011 et à la veille de l'annonce du projet d'oléoduc. Néanmoins, certaines statistiques économiques et environnementales couvrent aussi la période du projet. Toute cette étude contextuelle servira d'échafaudage aux deux analyses du discours à venir.

Bref historique du développement pétrolier en Alberta

L'existence des sables bitumineux en Alberta est connue depuis fort longtemps. Bien avant qu'elle soit considérée comme une ressource à exploiter pour son énergie, les

Autochtones de la région de l'Athabasca se servaient de cette boue visqueuse comme goudron pour étanchéifier les canots et comme chasse-moustique lorsque celle-ci était brûlée. Entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, les explorateurs donnèrent différents noms à cette ressource pétrolière, de la « gomme », du « goudron », avant qu'elle soit plus couramment appelée bitume à partir de la fin du XIX^e siècle. Le terme « *oil sand* » est apparu qu'à la fin des années 1880, mais ne sera popularisé qu'aux années 1930 (Katz-Rosene, 2017).

Les expressions « *oil sand* » et « *tar sand* », traduites de manière littérale comme « sable de pétrole » et « sable de goudron », ne représentent réellement ce qui se cache sous plus de 140 000 km² de forêt boréale. Il s'agit justement de bitume qui, pour être transformé en pétrole lourd, doit être séparé du sable et des autres minéraux qui y sont mélangés, puis transformé par un processus chimique changeant sa structure moléculaire. C'est pourquoi le terme de sable bitumineux est privilégié. En anglais, « *oil sand* » est davantage utilisé lorsqu'on se rendra compte du potentiel de cette ressource (Katz-Rosene, 2017). Déjà à la fin XIX^e siècle, un rapport du gouvernement fédéral reconnaissait la richesse potentielle des « inépuisables » sables bitumineux amassés dans ce qui pouvait être alors la plus grande réserve de pétrole du continent américain, voire même de la planète. Toutefois, il faudra attendre les années soixante-dix avant que de premières exploitations de cette ressource ne soient entreprises. Les débuts sont bien modestes et il faut attendre les années quatre-vingt-dix avant un engagement plus sérieux pour l'exploitation (Pineault, 2016). Et encore, nous sommes loin du boom que va connaître l'industrie au début des années 2000.

En 1947, du pétrole conventionnel est découvert à Leduc, au sud d'Edmonton. Pour le développement de cette ressource, le Crédit social, parti au pouvoir à l'époque dirigé par Ernest Manning, a opté bien vite pour le laissez-faire au lieu de nationaliser le pétrole. Le

gouvernement donnait la permission aux compagnies étrangères, principalement américaines, de localiser et extraire le pétrole brut. En retour, elles devaient payer des dépôts sur l'exploration, des offres sur les droits de forage et des redevances de production (Harrisson, 2015). L'Alberta octroyait diverses subventions, un faible taux d'imposition, des allègements fiscaux et une assistance financière directe afin de créer un environnement favorable à l'investissement privé. En 1961, le gouvernement fédéral conservateur de Diefenbaker supporta aussi le développement de l'industrie pétrolière de l'ouest avec diverses mesures de taxation et de réglementation (Campbell, 2013).

Les années soixante-dix furent synonyme d'une intense croissance économique liée à la montée des prix du pétrole durant la décennie. Avec l'arrivée des progressistes-conservateurs de Lougheed en 1971, le gouvernement mettait progressivement tous ses œufs dans le même panier du pétrole. Dans une perspective interventionniste et après cette folle flambée des prix, le gouvernement fédéral du libéral Pierre Trudeau met sur pied en 1975 la compagnie d'État Pétro Canada, afin de prendre possession des firmes pétrolières étrangères privées et de contrôler le réseau des oléoducs, raffineries et, en fin de compte, développer une industrie pétrochimique nationale. Après le second choc pétrolier, Ottawa instaure le Programme énergétique national¹². Les objectifs du Programme étaient nombreux, entre autres, assurer la sécurité énergétique du pays, augmenter la part de propriétaires canadiens dans l'industrie pétrolière et prendre davantage le contrôle de la manne pétrolière.

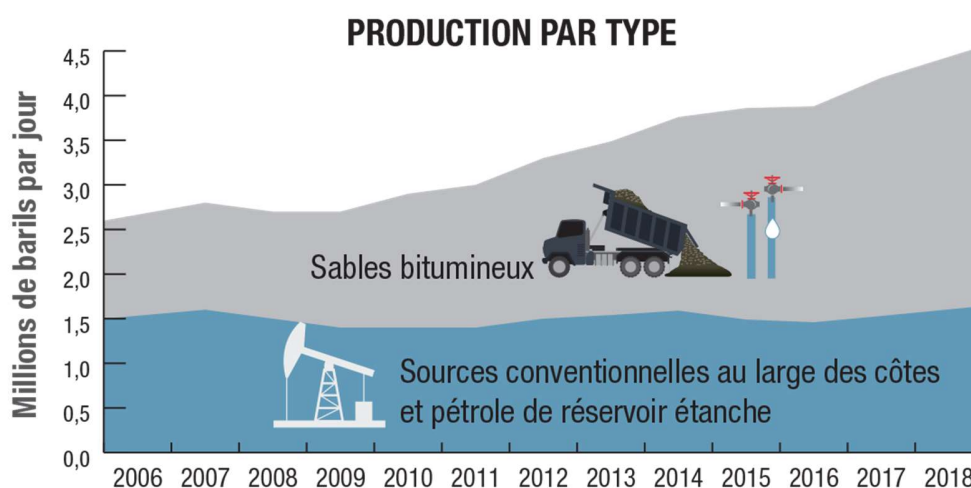
¹² *National Energy Program.*

L'Alberta et les compagnies pétrolières étaient farouchement opposées à ces mesures qui piétinaient selon la province ses champs de compétence et coupaient leur part de revenu issue de l'exploitation et de l'exportation du pétrole. Dans un fâcheux concours de circonstances, la récession économique de 1981-1982 fit chuter les cours du pétrole, minant affreusement la stratégie du Programme (Campbell, 2013). En 1984, Brian Mulroney, chef du Parti progressiste-conservateur fédéral, arriva au pouvoir et avec lui la mouvance politique néolibérale initiée par Thatcher en Grande-Bretagne et Reagan aux États-Unis. En conséquence de la néolibéralisation de l'État, le gouvernement fédéral démantela le Programme énergétique national et privatisa Pétro Canada. En Alberta, la chute du prix du baril incita le gouvernement à favoriser la réduction de la taille de l'État (Stefanick, 2015). Le gouvernement Klein accentua dans les années quatre-vingt-dix la néolibéralisation de la province en abordant les problèmes économiques et financiers de la province avec une recette toute néolibérale : dérégulation, privatisation, coupes des dépenses publiques et réductions des taxes pour les entreprises (Harrison, 2015).

Depuis et jusqu'à aujourd'hui, l'Alberta dépend complètement du secteur pétrolier pour ce qui a trait à ses finances publiques. Le gouvernement, pour être réélu, assure un soutien politique auprès de la population en gardant les impôts sur le revenu bas et il s'appuie sur les redevances afin de subventionner les programmes de santé, d'éducation et de services sociaux. Or, il tient aussi les redevances des compagnies pétrolières à un taux faible afin de ne pas s'attirer les foudres des industriels. Les options politiques se retrouvent ainsi limitées. Pour tenter de remédier à ce problème, le gouvernement albertain fonctionne de deux manières. D'un côté, il accélère le développement des sables bitumineux, tout en s'assurant de garder les redevances à un faible taux. De l'autre, le gouvernement s'assure

de ne pas être dépensier. Ces deux solutions ne résolvent en rien les problèmes budgétaires de la province. D'une part, l'accélération économique provoque une augmentation des dépenses dans les infrastructures, les services sociaux et la résorption des dommages environnementaux. D'autre part, plus l'exploitation des sables bitumineux augmente et plus l'Alberta dépend des cours du prix du pétrole pour son économie. Instables, ils peuvent exploser ou sombrer à tout moment (Harrisson, 2015, pp. 81-82).

Figure 1 : Production de pétrole par type, Canada, 2006-2018 ¹³



À partir des années 2000 et jusqu'au lancement du projet Énergie Est, la production albertaine de pétrole s'est accélérée (Figure 1). C'est à partir de 2010 que les sables bitumineux sont davantage exploités que le pétrole de sources conventionnelles. La production des sables bitumineux a accéléré de manière fulgurante, passant de 1,9 Mb/j en 2013 à 2,9 Mb/j en 2017. Quant à celui produit à partir des autres sources, il a stagné en restant autour du 1,5 Mb/j.

¹³ Figure tirée du site web « Faits saillants sur l'énergie » (<https://www.rncan.gc.ca/science-data/data-analysis/energy-data-analysis/faits-saillants-lenergie/20072>) (Ressources naturelles Canada, 2019)

Impacts sur le Canada

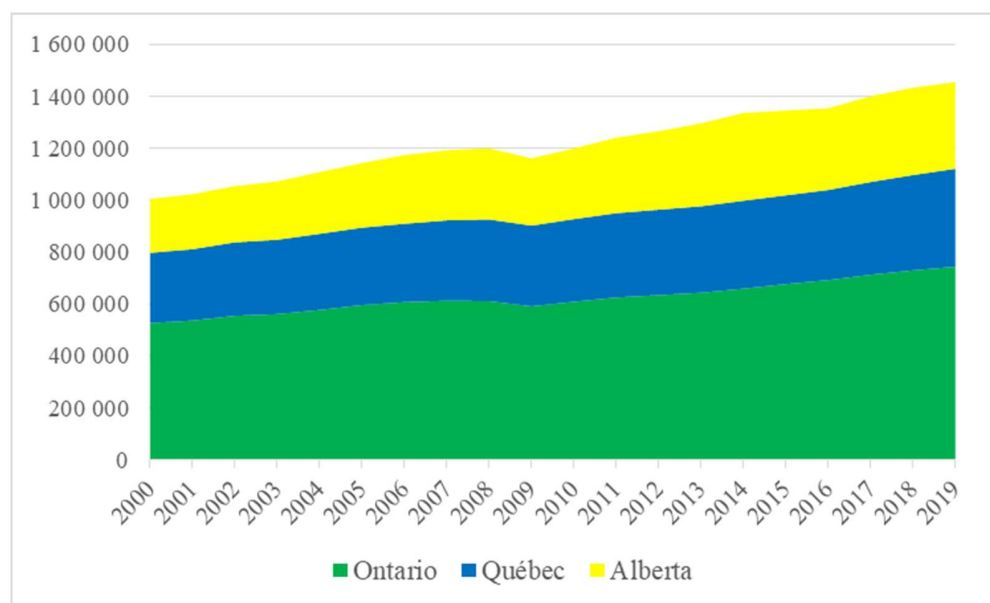
Maintenant que nous avons une idée du développement du pétrole en Alberta, de ses débuts dans les années quarante jusqu'à l'explosion de la production des sables bitumineux, il est désormais le temps d'analyser les conséquences économiques, politiques et environnementales que cela a engendrées pour notre époque actuelle. Néanmoins, il est utile ici d'apporter une petite nuance à l'analyse. Il ne faut pas être tenté dans ce chapitre ni dans toute la thèse à vouloir résumer toutes les conséquences que la production des sables bitumineux sur le Canada à l'économie, ainsi donc à une explication systémique du phénomène social étudié. Comme nous l'avons vu, il s'agit plutôt de déceler les multiples influences qui vont et viennent entre l'économie et la politique (entre la pratique sociale et la représentation de l'espace), entre l'État, la société et la nature. « Même quand l'économique est essentiellement cause plutôt que conséquence, il ne produit pas une sorte d'effet mécanique sur le politique. Il est médiatisé par tout un ensemble de facteurs psychologiques, institutionnels, circonstanciels » (Grosser, 1984, p. 88).

Impacts économiques

Les conséquences économiques de l'accroissement de l'exploitation et de l'exportation des sables bitumineux ne sont pas les mêmes pour l'Alberta et le reste du Canada. Tout d'abord, le PIB de l'Alberta est celui qui a le plus rapidement augmenté depuis le début du nouveau millénaire (Figure 2). De 2000 à 2019, il a augmenté de plus de 61 %, passant de 207 779 millions de dollars à 334 172 millions de dollars. En comparaison avec le PIB de la Belle province, celui-ci est passé de 270 025 millions de dollars à 377 043 millions de dollars durant la même période, avec une croissance de 40 %. Signe que l'Alberta s'était rattrapée face aux provinces laurentiennes, elle représentait

18,8 % du PIB canadien en 2014, soit 3,3 % de plus qu'en 2000. Le Québec et l'Ontario ont vu leur part rétrécir durant cette période; 20 % à 18,8 % pour le Québec et de 39,1 % à 36,6 % pour l'Ontario.

Figure 2 : PIB réel (x 1 000 000\$), Alberta-Ontario-Québec, 2000-2019 ¹⁴

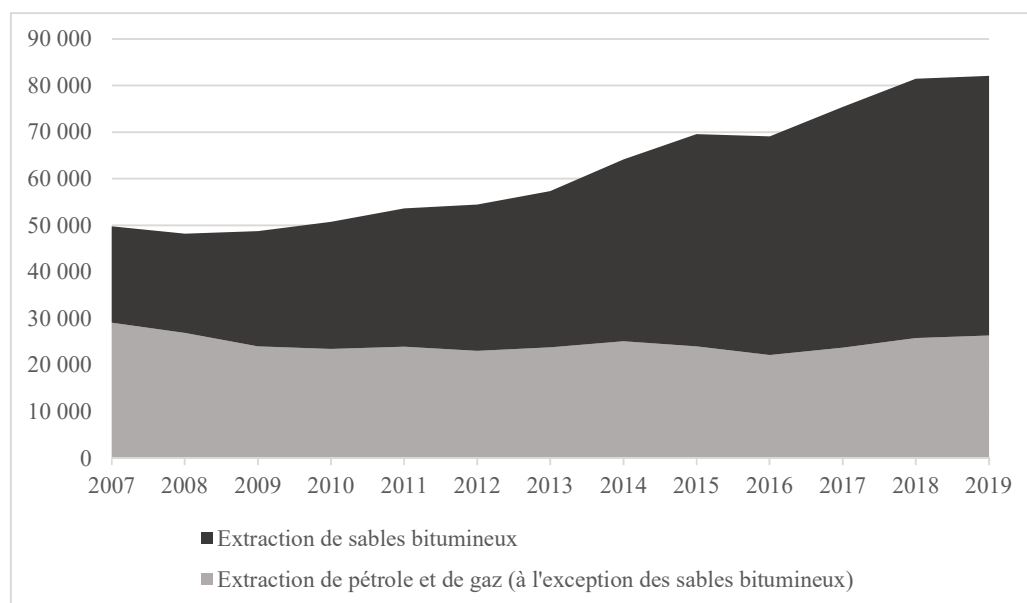


Justement, le prix du baril sur le WTI de 2014 était à sa moyenne annuelle la plus haute depuis 2008, soit à 93 \$ US (Ressources naturelles Canada, 2018). La montée en puissance économique de l'Alberta est évidemment due à l'augmentation de la production et de l'exportation des hydrocarbures, mais plus particulièrement des sables bitumineux. Tandis que l'apport au PIB réel national a légèrement diminué pour l'extraction de pétrole et de gaz excluant les sables bitumineux, ces derniers ont plus que doublé entre 2007 et 2019 (Figure 3). La croissance la plus soutenue s'est produite durant la période du projet d'Énergie Est. Le PIB dû à l'extraction des sables bitumineux a grimpé de 33 526 millions

¹⁴ Données assemblées provenant de « Tableau 36-10-0402-01 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000) » (Statistique Canada, 2019)

de dollars à 51 687 millions de dollars. Entre 2007 et 2017, la part des sables bitumineux au PIB est passée de 1,3 % à 2,7 %.

Figure 3 : PIB réel de l'extraction de pétrole, Alberta, 2007-2019 ¹⁵



Ces disparités régionales s'expliquent par la particularité du Canada « comme fédération la plus décentralisée » au niveau de la politique économique et sociale. En fait, il existe des économies et des politiques multiples entre les provinces qui ne sont pas astreintes à être cohérentes entre elles (Helwaser, 2016, p. 11). Les provinces ayant un pouvoir économique important, dont celui de l'exploitation des ressources naturelles présentes sur leur propre territoire, la structure fédérale crée une « balkanisation économique du Canada » (Gutiérrez Haces, 2015, p. 81).

Le boom des sables bitumineux a indiscutablement changé le portrait économique du Canada. La décroissance du secteur manufacturier au profit de la croissance du secteur

¹⁵ Données assemblées provenant de « Tableau 36-10-0402-01 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000) » (Statistique Canada, 2019)

des matières premières a fait en sorte que le pays est revenu à son rôle historique d'exportateur de ressources naturelles, après avoir été durant la période d'après-guerre une économie assez diversifiée exportatrice de produits finis, quoique tout de même bien basée sur les richesses naturelles que lui offre son territoire (Campbell, 2013; Haley, 2011; MacNeil, 2014b). Parmi toutes les ressources naturelles que le Canada exporte – l'uranium, les minéraux, le charbon – ce sont les hydrocarbures, en particulier les sables bitumineux, qui sont les ressources les plus importantes à exporter pour le Canada.

Or, ce « renouveau » économique implique que le Canada fait face aux anciens problèmes auxquels il était confronté dans son rôle d'économie périphérique. Autant peut-elle monter en flèche que s'écrouler, l'économie de périphérie est toujours placée dans une position vulnérable (Haley, 2011). L'un de ces problèmes, c'est le prix du pétrole brut et son instabilité. Comme sur n'importe quel marché, le prix d'une commodité varie en fonction de l'offre et de la demande. Au niveau international, cela peut se gâter facilement : crise économique, blocus, guerre, catastrophe naturelle, pandémie... Bref, parfois il ne suffit que du battement d'aile d'un papillon pour créer un ouragan à l'autre bout du monde et c'est la pagaille.

Pour Lemphers et Woynillowicz (2012), le Canada souffre d'une « fièvre des sables bitumineux » (*oil sands fever*). D'abord, la valeur du dollar canadien a grimpé de manière ahurissante par rapport au dollar américain. Entre 2002 et 2007, il passe de 0,61 \$ US à 1,10 \$ US. Toutefois, le huard est surévalué en raison des forts prix du baril de pétrole brut, ceux-ci ayant grimpé simultanément avec le dollar canadien (p.26-27). C'est ce qu'on appelle la « Dutch disease » :

Dutch disease occurs when the real exchange rate of a country appreciates to the point where the country's manufactured goods become too expensive to export, ultimately leading to the decline or even demise of the manufacturing sector (p. 29).

La montée du dollar canadien a rendu les produits manufacturés moins compétitifs sur les marchés internationaux. C'est cette fièvre qui est la cause du renversement d'importance des exportations entre les matières premières et les produits manufacturés. C'est l'une des conséquences de l'extractivisme (Pineault, 2016). Néanmoins, la « maladie hollandaise » ne peut expliquer à elle seule la « fièvre des sables bitumineux ». Au contraire des Pays-Bas qui se sont engagés à part entière dans les gaz naturels au large, le régionalisme canadien fait que certaines provinces sont gagnantes d'une économie tournée vers les exportations de matières premières (Lemphers & Woynillowicz, 2012, p. 35). C'est ainsi que les provinces exportatrices de ressources naturelles comme la Saskatchewan, l'Alberta et Terre-Neuve-et-Labrador sont sorties avantagées, au détriment du secteur de la manufacture ontarien et de l'innovation québécoise.

Si les auteurs mentionnent qu'il y a des gagnants régionaux dans cette situation, il ne faut pas oublier que ces derniers peuvent être victimes à tout moment d'une chute brutale de la demande, et donc des prix. Cela se produisit déjà en 2008-2009 avec la crise financière et cela se produit en ce moment même. Toutefois, les conséquences pourraient être encore bien plus graves. Avec un secteur manufacturier faible et amoindri et un secteur énergétique qui peine à se diversifier plus rapidement, imaginez lorsque le marché du pétrole brut ne voudra plus des onéreux (et très polluants) sables bitumineux. Sans un plan d'action efficace, qu'il soit fédéral ou provincial, les conséquences seraient importantes pour certaines provinces et dramatiques pour d'autres. Plus récemment, le pic du prix de

2014 a fait place à un creux deux ans plus tard, le WTI passant de 107 \$ US à 26 \$ US le baril entre le 20 juin 2014 et le 11 février 2016 (Ressources naturelles Canada, 2018). La part de la contribution de l'Alberta à l'ensemble de l'économie canadienne en a pris un coup, passant de 18,8 % à 17,1 % (Statistique Canada, 2019).

L'autre problème auquel le pays fait face, c'est l'écoulement de son pétrole brut vers les marchés internationaux. En effet, la production albertaine dépasse à elle seule la consommation nationale, ce qui implique évidemment son exportation vers les marchés internationaux. En 1999, le prix continental du pétrole, ou prix intérieur était plus élevé que le prix du pétrole sur les côtes, ou prix côtier, ce qui avait permis, entre autres, ce boom des exportations vers les États-Unis. Cela avait aussi pour conséquence que l'apport de pétrole pour l'est du pays (principalement l'Ontario et le Québec) était importé outre-mer, plus abordable (Frigon & Perreault, 2012). Comme nous le savons, la quasi-totalité des exportations de sables bitumineux est dirigée vers les États-Unis. Or, depuis le début des années 2010, les prix élevés du baril et les avancées technologiques ont permis l'exploitation de pétrole de schiste au Dakota du Nord et au Montana. Avec une croissance continue des importations venant de l'Alberta, la capacité a mené à un encombrement dans l'infrastructure d'oléoducs du Midwest américain (Shrivastava, 2015). Conséquemment, le prix intérieur est devenu plus bas que celui qui a cours sur les côtes. Face à une baisse de la valeur du pétrole causée par un dépassement de la capacité des oléoducs actuels et à la menace d'une production américaine de pétrole de schiste pouvant mettre en péril les exportations futures vers son seul marché, l'Alberta doit atteindre les côtes pour ainsi profiter du prix plus élevé et, par le fait même, diversifier ses marchés. Il lui faut donc

absolument briser son enclavement par la construction de nouveaux oléoducs, comme le projet Énergie Est.

Impacts politiques

La croissance économique de l'Alberta, grâce à une augmentation de la production motivée par une flambée des prix du baril de pétrole brut, a eu plusieurs incidences sur la scène politique fédérale. Historiquement, il s'est avéré que l'importance d'une province au sein du Canada est liée à sa puissance économique. Celle-ci est variable selon les époques. De nos jours, l'ouest du pays, en particulier l'Alberta, prend une importance politique qu'elle n'a jamais eue, grâce à une production gazière et pétrolière qui a crû de manière phénoménale (Boily, 2014, p. 89).

Au niveau politique, l'une des incidences majeures est la fin du « consensus laurentien ». Depuis le début de la fédération canadienne, le développement du pays a gravité autour des Grands Lacs et de son émissaire, le Saint-Laurent. Pour ainsi dire, le Canada s'est développé avec des politiques économiques et sociales favorisant l'Ontario et le Québec, le « centre » du pays. Le Parti libéral, qui a régné près de cinq décennies entre 1948 et 2006, est la formation politique qui a représenté ce « consensus » (Boily, 2014, p. 87). Un parti régional modela ainsi l'identité canadienne à l'est du Canada. Pour Cooper (2009), ce mélange entre cette identité nationale et la réalité politique trahissait le régionalisme canadien.

L'élection de 2011 cinglait avec le traditionnel consensus. D'une part, le Parti conservateur remporta une majorité de sièges à la Chambre des communes avec seulement cinq députés élus au Québec. D'autre part, le parti réussit à bâtir sa majorité grâce à

l'augmentation rapide de la population des provinces de l'Ouest, bastions conservateurs, et à un discours anti-taxe alléchant pour les électeurs des banlieues torontoises (MacNeil, 2014a, p. 175).

Arrive alors à Ottawa non seulement un premier premier ministre issu de l'Alberta, mais aussi un premier gouvernement dirigé par un *westerner* depuis Diefenbaker entre 1957 et 1963. Pour comprendre Harper, il fallait nous attarder en début de chapitre à l'Alberta puisque c'est là qu'il a été socialisé politiquement. C'est à Calgary qu'il est plongé dans le milieu de la droite, centre du réformisme. Il est influencé, comme toute la droite albertaine, par les idées d'Hayek, important penseur néolibéral, pour qui le gouvernement ne peut ni réguler ni orienter le développement économique et social (Boily, 2013, pp. 178-179). À ce propos, même si le Canada et les provinces avaient déjà entamé le chemin du néolibéralisme depuis le gouvernement progressiste-conservateur de Mulroney avec, entre autres, la ratification de l'ALÉNA, c'est en Alberta où les idées de libre-entreprise et de libre-marché étaient les plus solidement basées. Maintenant élu majoritaire, le Parti conservateur emploie la même stratégie énergétique préférée par les conservateurs albertains. L'objectif du gouvernement est donc d'assurer la sécurité économique du pays qui, selon lui, est intimement attachée à la prospérité découlant du pétrole albertain (Stefanick, 2015, p. 115).

Après des années d'augmentation de la production des sables bitumineux, les conservateurs doublent la mise en encourageant davantage leur exploitation et leur exportation et en mettant en place des politiques qui favorisent une économie basée (encore plus) sur l'exportation des ressources naturelles. Harper s'évertue donc à avantager l'économie albertaine, ce nouveau moteur de croissance économique pour le Canada en ce

début de siècle. Pour ce faire, il redéfinit ce qu'est le rôle et la nature de l'appareil de réglementation environnementale de l'État, d'une part en alignant la régulation environnementale de sorte à satisfaire les désirs des industries extractives en fournissant une structure réglementaire qui ne peut pas les encombrer et, d'autre part, en légitimant le développement industriel en délégitimant toute opposition environnementale qui ne pourrait uniquement être considérée comme une menace à la sécurité économique et nationale du pays (MacNeil, 2014a, pp. 176-177).

Depuis 2011, les conservateurs se considèrent comme les seuls promoteurs sérieux de la croissance économique. L'industrie des sables bitumineux est désormais un nouveau point de positionnement politique, où il existe, du point de vue du gouvernement Harper, les pro-développements et les anti-développements qui se répartissent sur un large éventail, de ceux qui désirent de meilleures réglementations environnementales pour l'industrie, aussi moindres soient-elles, à ceux qui plaident pour un moratoire complet.

Impacts environnementaux

L'explosion de la production des sables bitumineux et les transformations que cela a entraîné pour l'économie et la politique canadienne a eu d'importantes répercussions sur la structure environnementale de l'État et l'environnement lui-même. Le plus flagrant des exemples est les lois omnibus C-38 et C-45 de 2012. C-38 est une loi sur le budget votée en avril 2012 qui, en fait, contient des modifications, révisions et abrogations de plus de 70 lois et règlements qui concernent plusieurs domaines de juridiction fédérale, dont la Loi canadienne sur l'évaluation de l'environnement (LCEE), la Loi sur les pêches et la Loi sur les espèces en péril. Elle sonne aussi définitivement le glas quant à l'engagement du Canada au Protocole de Kyoto en abrogeant la Loi de mise en œuvre du Protocole de

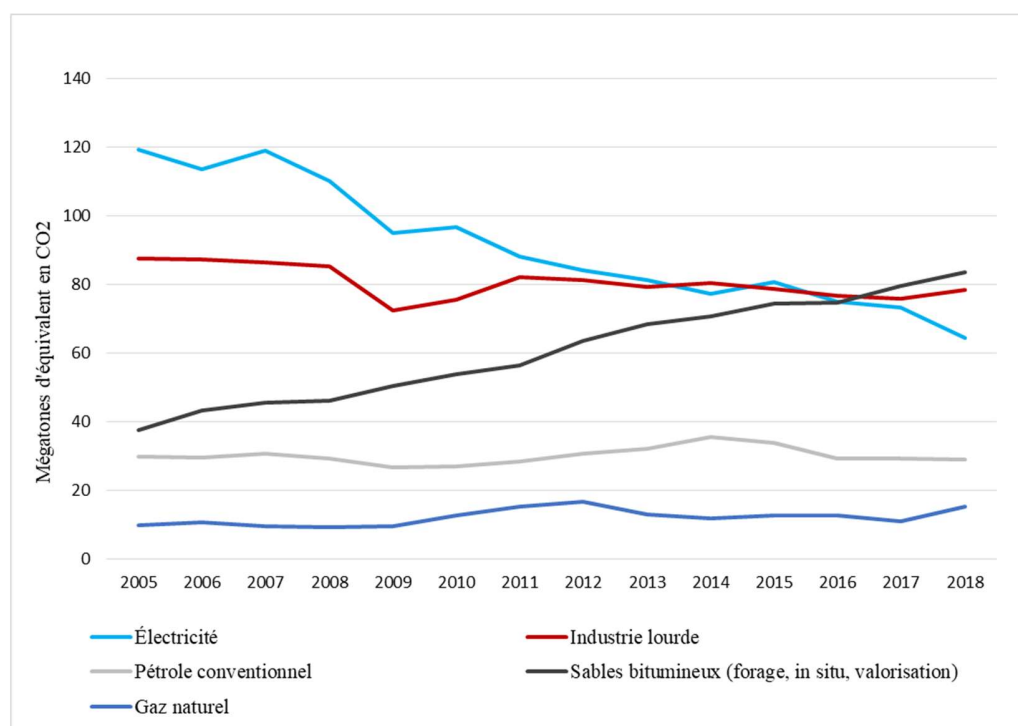
Kyoto. Au mois d'octobre de la même année, le C-45 affecte une soixante de lois et règlements, dont la Loi sur les Indiens et la Loi sur les eaux navigables canadiennes (Kirchhoff & Tsuji, 2014). En ce qui concerne la LCEE, sa nouvelle mouture est une régression importante par rapport à la version antérieure. Parmi les changements majeurs, on note entre autres une nouvelle définition des impacts environnementaux plus étreinte, aucun projet n'étant dès lors assujéti à une évaluation sauf s'il fait partie de la liste de projets désignés et une réduction de la participation publique.

L'évaluation environnementale des oléoducs est désormais menée par l'Office national de l'énergie. Or, son indépendance pour mener cette tâche peut être remise en question, « surtout quand on sait que depuis 1991 il est financé, par prélèvement obligatoire auprès de l'industrie, à hauteur de 90 % par environ 160 compagnies et qu'en 2011, [...] les contributions de quatre compagnies [d'oléoducs] (TransCanada, Enbridge, Spectra et Kinder Morgan) lui fournissaient le gros de son budget » (Pineault, 2016, pp. 91-92). Pour ce qui est de la participation citoyenne aux consultations (peu) publiques, celle-ci est réduite aux « partis intéressés », soit les individus qui sont affectés directement par la réalisation du projet ou qui possèdent une expertise spécifique sur ce type de projet (Gibson, 2012, p. 184). En clair, l'objectif est d'exclure les organisations environnementalistes de l'évaluation.

Du côté des émissions de GES, le bilan ne va pas en s'améliorant. En 2009, les émissions étaient à leur plus bas depuis 1997, soit 681 Mt. Or, elles ont explosé par après, grimant de 7,2 % pour atteindre 730 Mt en 2018. Ainsi le Canada revenait au niveau de 2005 (Environnement et Changement climatique Canada, 2019). Les sables bitumineux sont avec le secteur des transports les principales causes du problème des émissions du

Canada. Entre 2005 et 2018, les émissions des sables bitumineux sont passées de 37 Mt à 84 Mt, soit une augmentation de 124 % (Figure 4). L'augmentation du CO₂ émis par l'industrie a, par exemple, anéantie presque tous les progrès accomplis dans le secteur de la génération d'électricité. Conséquemment, l'Alberta pollue plus que jamais. Malgré que l'Ontario ait pu réduire de 19 % ou 48 Mt ses émissions de GES entre 2005 et 2018, les émissions de l'Alberta ont grimpé de 18 %, passant de 232 Mt à 273 Mt (Environnement et Changement climatique Canada, 2020b).

Figure 4 : Émissions de gaz à effet de serre (certains secteurs), Canada, 2005-2018 ¹⁶



Évidemment, les GES ne sont pas les seuls défis environnementaux liés à l'exploitation des sables bitumineux. Il existe bien sûr d'autres problèmes

¹⁶ Données assemblées provenant de la page web *Émissions de gaz à effet de serre* du Gouvernement du Canada (Environnement et Changement climatique Canada, 2020c).

environnementaux qui résultent de la production et du transport du pétrole bitumineux (ex. : déforestation, détérioration des milieux humides, déversement sur terre ou dans un cours d'eau, etc.). En termes de consommation d'eau, il faut plus de 2,5 barils pour produire un seul baril de bitume par extraction minière et 0,2 baril pour un baril de bitume extrait de manière *in situ*.

Les dommages et risques que représente l'industrie des sables bitumineux ne sont pas que dommageables pour l'image de l'Alberta, mais aussi pour celle de tout le pays. La province devient un enjeu majeur quant à la mauvaise presse que reçoit le Canada qui est désormais « au miroir de l'Alberta » (Boily, 2012). Le gouvernement fédéral, avec ses responsabilités des relations externes, devient l'intermédiaire du conflit entre les environmentalistes et l'Alberta au niveau national (Smith, 2015, p. 90). S'attaquer au bilan environnemental signifie s'en prendre au Canada. Voilà une preuve de plus du glissement des efforts de représentations de l'État vers son centre privilégié de production économique, l'Ouest canadien.

Conclusion

En retraçant les origines du développement pétrolier en Alberta et en analysant ses répercussions sur l'économie, la politique et l'environnement, il est maintenant possible de proposer une analyse du discours gouvernemental grâce aux divers éléments contextuels dégagés dans ce chapitre. Les sables bitumineux sont la ressource principale du Canada. La production du pétrole a créé une dépendance à l'Alberta, prise par la rationalité d'accumulation qui s'est accentuée avec le néolibéralisme. À partir des années 2000, l'extraction et l'exportation grandissantes des sables bitumineux (la pratique économique)

ont progressivement influencé l'État canadien, le faisant rompre avec le « consensus laurentien » par la profitabilité du secteur pétrolier.

À son tour, l'État fédéral (espace de représentation) a influencé l'industrie des sables bitumineux. Le gouvernement conservateur, face à l'impératif de production, prend des mesures pour encourager la production des sables bitumineux. La (re)fonte de la LCEE est une reconfiguration de la structure environnementale de l'État servant à légitimer l'expansion d'une industrie pétrolière maintenant libre de contraintes environnementales. Dorénavant, Ottawa se pose comme protecteur de cette industrie qu'elle défend bec et ongles face à toute critique en faveur d'une meilleure régulation environnementale.

À l'instar du passé colonial, Harper dédie une plus grande partie de l'économie à une ressource première particulière, les sables bitumineux. La pratique économique croissante de cette ressource a fait pencher l'État canadien des conservateurs plus que jamais vers l'Ouest et, en retour, il a modelé ses politiques afin d'avantager cette production. « [L]e Canada [se révèle pour les conservateurs comme] un espace économique dont le développement doit se faire au diapason de l'industrie de l'énergie » (Boily, 2013, p. 207).

Chapitre six : Analyse du discours, le gouvernement conservateur

Il est temps de débiter l'analyse du discours des gouvernements canadiens sur Énergie Est. C'est avec en tête certains des effets de l'extractivisme pétrolier sur l'économie, la politique et l'environnement qu'il est possible d'étudier adéquatement le discours gouvernemental. Les Hansards recèlent une richesse discursive qui est de mon avis sans pareil pour mettre en perspective le débat sur le projet et, par la bande, l'exploitation des ressources naturelles – particulièrement des sables bitumineux – et la gestion environnementale. Certains articles de journaux, discours de ministres et documents d'orientations politiques sont aussi mobilisés, mais dans une moindre mesure que les comptes rendus de la Chambre des communes.

Ce chapitre est divisé de la manière suivante. D'abord, je récapitule les moments importants de la législature à l'étude pour situer le projet Énergie Est à travers les travaux parlementaires. Elle suit par la présentation des principales lignes de récits entourant Énergie Est, les ressources naturelles et les changements climatiques. À ce propos, il est bon de préciser qu'il se peut que certaines lignes narratives touchant dans l'ensemble les projets d'oléoducs canadiens ne soient pas abordées. En effet, il est possible que d'autres aient été plus mobilisées par les acteurs du gouvernement et de l'opposition lors de projets d'oléoduc différents, comme TransMoutain, KeystoneXL et la ligne 3 d'Enbridge. Puis, la troisième partie est consacrée à un élément marquant du projet dont l'analyse nous permet d'approfondir le sujet du projet d'oléoduc Énergie Est. Enfin, je conclus le chapitre avec un bref résumé des discours, et de leurs arguments, en faveur et en défaveur d'Énergie Est.

Résumé de la période législative

Les premières mentions à la Chambre des communes du projet d'oléoduc proposé par TransCanada ont un lieu en mai 2013, un mois après l'appel d'offres lancé par la compagnie. Celles-ci ont eu lieu durant le comité parlementaire qui se penchait sur les *Main Estimates* de 2013-2014 de Ressources naturelles Canada. C'est durant cette assemblée du Parlement que le gouvernement conservateur expose ses arguments en faveur du projet Énergie Est et qu'il attaque la position de l'opposition officielle, à cette époque le Nouveau Parti démocratique. Après cela succède une longue période durant laquelle il n'est fait presque aucune mention de l'oléoduc. Outre la pré-application du projet à l'ONÉ le 4 mars 2014 et le début de manifestations comme la Marche des peuples pour la Terre Mère en mai de la même année, il n'y a pas d'évènements liés à Énergie Est qui aient été mentionnés à Ottawa. Seules quelques questions des partis d'opposition sur les impacts environnementaux du projet ont été posées.

Énergie Est revient à la une des affaires courantes du Parlement lors des injonctions imposées à TransCanada pour interrompre les forages géotechniques à Cacouna. Le 9 octobre 2014, le NPD dépose une motion s'opposant au port pétrolier de Cacouna :

[Puisqu'il] ne servirait qu'à l'exportation du pétrole canadien non transformé, [le port pétrolier] aura un impact négatif sur l'économie canadienne [...], constituera une menace environnementale inacceptable pour l'écosystème du Saint-Laurent, notamment la population de bélugas, et par conséquent, n'est pas conforme au principe de développement durable (François Choquette, NPD, dans Chambre des communes du Canada, 2014, p. 8440).

Le gouvernement conservateur, les néodémocrates et les libéraux confrontent leur discours respectif sur l'utilité du projet Énergie Est et l'importance du secteur des sables

bitumineux à l'économie canadienne. Le dernier débat parlementaire qui cadre avec Énergie Est est la seconde lecture du projet de loi c-46, *Loi sur la sécurité des pipelines*. Cette seconde lecture a eu lieu les 26 janvier, 26 février et 9 mars 2015.

Le discours

Pour l'analyse du discours du gouvernement conservateur, nous débutons d'abord avec les lignes narratives sur les ressources naturelles, afin de percevoir les associations entre le contexte de l'espace canadien et les représentations dominantes par rapport à l'exploitation des ressources naturelles au sein du gouvernement Harper. C'est par la suite que sont étudiés les arguments en faveur du projet Énergie Est. Enfin, nous analysons la manière conservatrice de traiter la question climatique. Évidemment, ces trois aspects doivent être considérés comme des pièces d'un casse-tête discursif qu'il faut construire, comme nous a présenté Ioris (2014) avec sa trialectique analytique de la structure environnementale de l'État : État, société et nature.

Les ressources naturelles

Comme première ligne narrative importante, le gouvernement conservateur fait une citation – dans le sens du concept de Hajer (1995) – que le **Canada est une nation bâtie sur les ressources naturelles**. Le pays a son destin intimement lié à l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles. Il emprunte entre autres à Matthews (2014) le thème du régionalisme, l'un des points importants de la sociologie canadienne. En effet, les régions, éloignées les unes des autres, ont dû se développer dans un environnement particulier à chacune et exploiter les ressources accessibles autour. Un peu à la manière du mythe de la corne d'abondance du discours prométhéen, « Canada is blessed to be home

to an abundant array of natural resources » (Gerald Keddy, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2014, p. 8446).

Peu de pays sont aussi bien nantis en ressources naturelles que le Canada. Nos abondantes ressources naturelles ont toujours été le pilier de notre économie. Elles ont stimulé le développement de collectivités et de régions entières, d'un océan à l'autre, et elles ont contribué à forger le caractère et l'identité de notre pays. Tout au long de notre histoire, les ressources naturelles ont été au cœur de notre prospérité. Elles ont créé le genre de richesse qui a permis aux Canadiennes et aux Canadiens de jouir d'une qualité de vie inégalée (Gouvernement du Canada, 2012, p. 2).

Plusieurs fois dans les hansards, les discours et les documentations d'orientations politiques liés au développement des ressources naturelles, le gouvernement mentionne les apports économiques de ce secteur. En 2014, celui-ci représentait 18 % du PIB, 1,8 million d'emplois directs et indirects, plus de la moitié des exportations du pays et 30 milliards de dollars en revenus pour les gouvernements fédéral et provinciaux (Département des finances du Canada, 2014). À lui seul, le secteur de l'énergie représentait 10 % du PIB canadien. Vu son importance, les conservateurs relient rhétoriquement au secteur énergétique la notion de prospérité économique. Pour le ministre des Ressources naturelles Greg Rickford, « [e]nergy is the engine of economic growth » (Ressources naturelles Canada, 2014b).

Avec cette citation du Canada comme pays consacré aux ressources naturelles, on ajoute le rôle premier du pays depuis ses origines coloniales : l'exportation de ses matières premières. C'est « une nation commerçante [qui dépend] des échanges commerciaux avec d'autres pays » (Jacques Gourde, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2014, p. 8487). L'emphase est mise sur les exportations, vitales à l'économie canadienne.

La seconde ligne narrative qui a trait aux ressources naturelles est la suivante : **la prospérité de l'économie du Canada est liée à celle de l'Alberta**. Ce qui rend évidemment la prospérité économique de l'Alberta si importante pour le Canada est l'exploitation des sables bitumineux : « The oil sands in particular have become one of Canada's great economic engines » (Blaine Catkins, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2013, p. 16777). Indubitablement, cela signifie que le gouvernement fédéral fait siens les intérêts de l'Alberta. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la montée des exportations des sables bitumineux au début des années 2000 jumelée à une régression du secteur manufacturier a donné plus d'importance économique à l'Alberta. Forteresse du Parti conservateur, la province a désormais un levier politique à Ottawa puisque sa santé économique est intimement liée à la sienne. Les problèmes que l'industrie pétrolière albertaine peut rencontrer sont donc aussi ceux du gouvernement fédéral.

As an Alberta MP, something that is near and dear to me is the expansion and diversification of our energy markets. It is absolutely critical for not only my province but of course the entire country. It is a top priority for the Government of Canada (*ibid.*, p.16778).

I would like to remind members of the House that pipelines are not just an Alberta or western Canadian issue (Mike Allen, PCC, *ibid.*, p.16768).

C'est avec cette idée que le gouvernement fédéral donne dans son discours une importance particulière à la province de l'Ouest, mettant l'emphase que « le gouvernement [fédéral] ne laissera jamais tomber l'Alberta ni qu'il ne laissera tomber les emplois canadiens » (Département des finances du Canada, 2014). Joe Oliver, ministre des Finances, voit en l'Alberta une actrice-clé dans la politique interprovinciale de développement économique et de gouvernance.

Ottawa fait donc écho aux intérêts de l'Ouest, soit l'intensification de l'exploitation et l'exportation des sables bitumineux. Pour appuyer l'Alberta et son industrie, les conservateurs emploient souvent un concept qu'ils ont élaboré en 2012, soit **le développement responsable des ressources**. Il est basé sur quatre thèmes : i) mettre sur pied des évaluations plus prévisibles et rapides des grands projets; ii) réduire le chevauchement fédéral-provincial du processus d'examen; iii) renforcer la protection de l'environnement; iv) améliorer les consultations auprès des Premières Nations (Gouvernement du Canada, 2012). C'est sur le dos du développement responsable des ressources que le gouvernement a changé de processus d'évaluation des projets énergétiques, puisque « nous ne pouvons tout simplement pas nous mettre des bâtons dans les roues en conservant un lourd système d'examen qui entraîne des retards, des chevauchements avec les processus d'autres gouvernements et des délais imprévisibles » (Ministère des Finances du Canada, 2012, p. 5). Toutefois, nous avons vu au chapitre précédent les impacts destructeurs des lois omnibus C-38 et C-45.

Le gouvernement Harper utilise aussi comme ligne narrative une caricature de l'opposition néodémocrate. Les conservateurs répètent à maintes reprises que **le NPD est opposé au développement des sables bitumineux**. Cet argument revient à chaque fois que des députés néodémocrates critiquent le manque de régulations environnementales de l'industrie pétrolière et s'inquiètent des répercussions des activités d'extraction et de transport des sables bitumineux sur les milieux naturels canadiens et le climat planétaire. Généralement, les conservateurs discréditent le discours du NPD de deux façons. Ils avancent que même si le NPD dit supporter les sables bitumineux, les moindres doutes qui mettent en cause le système de régulations environnementales des activités extractives des

sables bitumineux signifient une attaque pure et simple du secteur. D'une autre manière, ils critiquent la proposition de transition vers les énergies renouvelables qui « est irréaliste sur le plan économique et elle aurait de graves conséquences sur le niveau de vie et la sécurité de notre pays » [traduction officielle] (Joe Oliver, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2013, p. 16760). Au final, le gouvernement conservateur se présente comme étant un parti politique « modéré »: « Our government will continue to take a balanced approach to resource development that creates jobs and growth, unlike the NDP, which opposes all developments of pipelines and the jobs they create. » (*ibid.*, p. 16778).

Le projet Énergie Est

En relevant dans le discours des conservateurs toute l'importance des sables bitumineux, il est plus facile de comprendre les différents arguments du gouvernement à vouloir que l'oléoduc Énergie Est voit le jour. Tout d'abord, Harper avance que **le projet Énergie Est est bon pour tout le Canada** : « It's a project that will assure all of Canada will benefit from our energy industry. » (Tutton, 2013). D'une part, la construction d'un oléoduc transcanadien contribuerait à la sécurité énergétique du pays. Acheminer du pétrole vers l'Est du pays le rendrait moins dépendant des importations étrangères. D'autre part, les raffineries de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick profiteraient d'un pétrole moins cher en raison du prix continental.

Mr. Speaker, a west-to-east pipeline will add to Canada's long-term prosperity and economic growth. It will make our country more energy secure and it will provide cheap oil for eastern refineries. Our Atlantic Conservative caucus stands solidly behind this project (Scott Armstrong, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2013b, p. 16982).

Toutefois, l'argument de la sécurité énergétique est trompeur pour deux raisons. La première, c'est que le Canada ne possède pas de réserves stratégiques de pétrole. De telles réserves sont utilisées en cas de rupture d'approvisionnement afin de remplacer des coupures temporaires d'importations et d'assurer une sécurité économique et nationale (Laxer, 2015). La seconde, c'est que plus de 70 % du pétrole brut produit annuellement doit obligatoirement être exporté vers les États-Unis. Les gouvernements progressistes-conservateurs du Canada et de l'Alberta, ainsi que les compagnies pétrolières, ont insisté pour inclure une clause de proportionnalité aux exportations de produits énergétiques dans les accords de libre-échange nord-américains (l'ALÉ¹⁷ puis l'ALÉNA). Dans les années quatre-vingt-dix, c'était le scénario rêvé pour les compagnies pétrolières puisqu'elles pouvaient exporter le pétrole à fort prix sur le marché continental et importer dans les raffineries le pétrole à bon marché des côtes. Ironiquement, le libre-échange néolibéral a emprisonné de nouveau le Canada dans son passé colonial, des compagnies privées étrangères exportant les ressources hydrocarbures canadiennes avec un maximum de profit grâce à un système de redevances et de taxes des moins onéreux (Laxer, 2018).

En plus de cela, la plupart des raffineries de l'Est du Canada n'ont pas la capacité technique de transformer le bitume lourd provenant de l'Alberta. Leurs installations sont conçues pour raffiner le pétrole brut plus léger provenant de l'étranger. En plus de cela, le terminal de St-John est libre de l'emprise de la glace en hiver. Énergie Est n'assure en rien la sécurité énergétique du pays. L'objectif principal de l'oléoduc est d'acheminer les sables bitumineux à la mer, là où ils pourront être exportés à un prix du baril plus élevé (Laxer, 2015). C'est ce que dénonce le NPD qui regrette que la transformation des sables

¹⁷ Accord de libre-échange canado-américain, l'ancêtre de l'ALÉNA.

bitumineux en produits pétroliers raffinés, qui pourront être exportés, ne se fasse pas au Canada. Un projet d'oléoduc transcanadien qui n'a pour seule vocation l'exportation « ne présente pas d'avantages pour les Canadiens et [le NPD] s'y oppose » (Philip Toone, NPD, dans Chambre des communes du Canada, 2014, p. 8461).

La seconde ligne narrative en faveur du projet Énergie Est invoque la sécurité des oléoducs : **ils sont le moyen de transport de pétrole brut le plus sécuritaire**. Le plus souvent, les conservateurs assurent que les oléoducs sont à « 99,999 % » sûrs. Ils sont vantés comme plus sécuritaires que le transport routier ou ferroviaire. D'ailleurs, il arrive qu'il y ait une référence à propos de la tragédie de Lac-Mégantic¹⁸ pour justifier la construction d'oléoducs : « when looking at the disaster in Lac-Mégantic, we cannot afford to transport those petroleum products by rail or by truck when we have world-class, safe pipelines » (John Weston, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2015, p. 11765).

Durant la seconde lecture du projet de la *Loi sur la sécurité des pipelines*, les députés conservateurs font mention du développement responsable des ressources. Grâce à cela, le Canada serait un pays exportateur de pétrole avant-gardiste pour la protection de l'environnement. « Are the pipeline safety standards in Algeria similar to those we are implementing here in the bill today? Absolutely not. This is state-of-the-art legislation that will give us state-of-the-art environmental standards in our pipeline industry » (Joan Crockatt, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2015b, p. 11834).

¹⁸ Il s'agit d'un accident ferroviaire qui s'est produit le 6 juillet 2013. Un convoi à la dérive de 72 wagons-citernes contenant 7,7 millions de litres de pétrole brut léger a déraillé en plein centre-ville de Lac-Mégantic. Les explosions et l'incendie ont détruit une quarantaine d'édifices et tué 47 personnes.

En plus d'être davantage sécuritaires, les conservateurs déduisent que les oléoducs produisent moins d'émissions de GES que le transport de pétrole routier et ferroviaire. Pour déplacer l'équivalent des trois millions de barils de pétrole quotidiennement, il faudrait mobiliser 15 000 camions-citernes ou 4200 wagons. Pour les conservateurs, « [p]ipelines offer a clean and efficient way to deliver the energy we need on a daily basis » (Michelle Rempel, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2015a, p. 11719). Même s'il est vrai que l'oléoduc, en tant que simple conduite, émet bien moins de GES que les autres alternatives, il n'en demeure pas moins que cette proposition tente de camoufler l'éléphant dans la pièce : la construction d'un nouvel oléoduc résulte assurément en une augmentation des émissions de GES en amont et en aval. Peu importe le moyen de transport choisi – oléoduc, camions-citernes ou wagons – le transport de 1,1 million de barils de pétrole par jour que représentait Énergie Est aurait équivalu en amont à entre 30 et 32 Mt de GES par année (Flanagan & Demerse, 2014).

La troisième ligne narrative est **qu'il est essentiel de trouver de nouveaux débouchés commerciaux pour les sables bitumineux de l'Alberta**. Les conservateurs reprennent grosso modo les arguments développés par Frigon et Perreault (2012) et Shrivastava (2015) qui ont été exposés dans le chapitre précédent (section 5.2.1). Avec comme unique client les États-Unis, Joe Oliver identifie trois problèmes : à court terme, une perte importante de revenu causée par la baisse du prix du pétrole (environ 20 milliards de dollars annuellement); à moyen terme, un gaspillage des sables bitumineux dû à une capacité insuffisante des oléoducs actuels; à long terme, l'exploitation des réserves de gaz de schiste et de pétrole sur le territoire américain. Son gouvernement a donc « l'obligation

de diversifier ses marchés » (Joe Oliver, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2013a, p. 16760).

En lien avec le précédent argument en faveur du projet d'oléoduc Énergie Est, le gouvernement invoque que **la demande mondiale en énergie est une opportunité inespérée pour diversifier ses marchés**. Les conservateurs citent le rapport de l'Agence internationale de l'énergie. Dans celui-ci, il est indiqué, d'ici 2035, que la Chine et l'Inde, deux importants marchés énergétiques, verront leur demande augmenter de 49 %. Pour les conservateurs, le monde aura donc besoin davantage d'hydrocarbures afin de soutenir la croissance économique mondiale. Il s'agit pour le Canada d'une « once-in-a-generation opportunity to diversify our markets » (Greg Rickford, PCC, dans Ressources naturelles Canada, 2014c). Dans ce contexte, le gouvernement croit que le Canada est en bonne posture puisqu'il est « a safe and responsible supplier of energy » (Blaine Calkins, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2014, p. 8466).

En 2013 et 2014, le prix côtier du baril de pétrole brut n'a jamais été aussi élevé depuis 2008 à cause de la demande en hydrocarbures qui monte en flèche en Chine et en Inde. Au Sud de la frontière, les États-Unis commencent à exploiter le pétrole de schiste, ce qui a pour effet de congestionner les oléoducs du Midwest américain déjà emplis au maximum de leur capacité à cause de la production des sables bitumineux albertains et d'abaisser le prix intérieur du baril de pétrole par rapport à celui de la mer (Frigon & Perreault, 2012; Lemphers & Woynillowicz, 2012). Rajoutez à cela que le Canada possède environ le dixième des réserves prouvées de pétrole de la planète et le choix est plus que facile pour le gouvernement conservateur d'adopter un discours « à fond la caisse » de l'exploitation et de l'exportation de la richesse bitumineuse de l'Alberta. Encouragée,

l'industrie pétrolière n'a qu'en tête l'augmentation de sa production. Avec la demande du marché continental qui risque de stagner, le besoin d'oléoducs se dirigeant vers les océans est criant. Ainsi le gouvernement fédéral intervient.

« It is a critical strategic imperative that we move our resources to tidewater to access the burgeoning markets that demand our energy. That is why we have streamlined our regulatory process for major project reviews » (Ressources naturelles Canada, 2014b).

L'environnement et les changements climatiques

En regard de la protection environnementale, les conservateurs assurent que **les actions déjà prises par rapport à l'environnement sont suffisantes**. Ils indiquent avoir adopté une approche sectorielle pour la réduction des émissions de GES, comme pour les véhicules à passagers légers et la production d'électricité au charbon. S'il est vrai que des progrès ont été réalisés dans ces deux domaines, le gouvernement conservateur n'applique pas de mesures contraignantes pour les industries qui émettent beaucoup de GES¹⁹, dont celle des sables bitumineux. À elle seule, l'extraction du bitume annihile les réductions des GES réalisées dans d'autres secteurs – comme nous l'avons vu au précédent chapitre. Il s'agit pour les conservateurs de mettre en place des régulations environnementales avec « balance and pragmatism » (Michelle Rempel, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2015a, p. 11720). Dans la pensée du discours *business-as-usual*, les mesures environnementales doivent être enlignées avec les impératifs économiques et donc ne pas opter pour des mesures qui mettraient en péril la croissance de l'économie (Hayden, 2014).

¹⁹ Pour les véhicules, consultez le tableau 3-7 du « *National Inventory Report 1990–2018: Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada* » (Environnement et Changement climatique Canada, 2020b). Pour le secteur de l'électricité, consultez le tableau A.6 des « *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Émissions de gaz à effet de serre* » (Environnement et Changement climatique Canada, 2020a)

This is about seeing action in climate change. It is about ensuring that we have health and safety for Canadians, but it is also about ensuring that these regulations are based on fact-based analysis of what we have seen happen in the past and what is likely to happen in the future and do not put a shock on industry. These proposals were developed hand and foot with industry. They were developed in consultation with first nations groups. We want to make sure that when we put regulations forward, they achieve that balance (*op.cit.*, p.11721).

Par rapport aux efforts environnementaux que le gouvernement a entrepris depuis 2006, les conservateurs, bien qu'ils semblent à tout le moins admettre l'existence des changements climatiques, ne croient pas que le Canada ait un grand rôle à jouer dans la lutte aux changements climatiques, non plus qu'il ait un impact significatif sur les bouleversements du climat planétaire que nous vivons. Simplement dit, la ligne narrative conservatrice est la suivante : **l'effet du Canada sur les changements climatiques est minime**. L'usage de cette logique survient surtout lorsqu'il s'agit de l'exploitation des sables bitumineux. Les conservateurs expliquent que les sables bitumineux ne représentent qu'une infime partie des émissions globales de GES : « The oil sands represent one one-thousand of global GHG emissions. Their development would not mean game over for the planet » (Joe Oliver, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2013a, p. 16760). Même s'il reconnaît qu'il a une (certaine) obligation à protéger l'environnement, le gouvernement croit que « les militants de la lutte contre les changements climatiques opposés aux sables bitumineux se sont trompés de cible » [traduction officielle] (Ressources naturelles Canada, 2014b). On pointe alors du côté des États-Unis, avec leur production d'électricité au charbon qui, en 2013, émettaient 33 fois plus de GES que le développement des sables bitumineux, ou bien de la Chine, dont la consommation de charbon équivaut à 125 fois les émanations de GES des sables bitumineux.

Une autre ligne narrative du discours conservateur est que **la mitigation des changements climatiques passe par l'investissement dans les technologies**. De la même manière que Dryzek (2013) décrit le discours prométhéen, le gouvernement croit que l'avancée des technologies développées par les industries permettra de surmonter le défi climatique sans négativement affecter l'économie. Cette conviction s'applique aussi pour le développement des sables bitumineux. On clame l'importance de la diminution de l'intensité énergétique par baril de pétrole bitumineux, ainsi que de la réduction de l'usage et le recyclage de l'eau dans le processus d'extraction in situ, deux innovations technologiques qui ont pour objectif de réduire les impacts environnementaux du secteur pétrolier albertain.

Notre gouvernement encourage la mise au point de technologies et de procédés innovateurs qui rendent possible le développement responsable des ressources pétrolières et gazières non classiques (Joe Oliver, PCC, dans Shields, 2013).

Toutefois, la réduction de l'intensité énergétique n'a pas aidé à réduire les émissions totales de GES dans le cas des sables bitumineux. S'ils targuent que l'intensité des émissions par baril de pétrole a diminué de 26 % entre 1990 et 2011 (Ressources naturelles Canada, 2014b), les émissions totales de GES ont quant à elles bondi de 15 Mt à 56 Mt (Environnement et Changement climatique Canada, 2020a). Cibler une réduction des émissions sur l'intensité plutôt que sur la totalité n'empêche en rien l'augmentation de la production des sables bitumineux. C'est un objectif bien plus compatible avec une industrie qui a d'ambitieuses visées de croissance dans un avenir à court et long terme (Carter, 2018; Hayden, 2014).

I think what we should be doing with our regulation is acknowledging the importance of this industry and encouraging it to grow, but in a framework of sustainability, both for the health of Canadians and for sustainability of the environment (Michelle Rempel, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2015a, p. 11718).

Conclusion

À travers cette revue des principales lignes narratives du gouvernement mené par le Parti conservateur, nous pouvons constater les nombreuses influences que la production des sables bitumineux, mais aussi de tout l'historique des ressources principales a pu avoir sur l'État fédéral. Lorsqu'il est question des ressources naturelles, les conservateurs ont tôt fait de rappeler l'importance historique de leur nécessaire exploitation et impérative exportation, du début de la colonisation de la Nouvelle-France aux années 2010. En insistant sur l'importance économique de l'Alberta pour tout le pays, ils réaffirment ce changement de la balance économique et politique qui penche davantage vers cette province depuis le début du millénaire et surtout avec les conservateurs au pouvoir. Pour continuer à aider son développement, le gouvernement Harper fait passer l'exploitation des sables bitumineux et leur exportation comme faisant partie du plan du développement responsable des ressources qui dans les faits n'est qu'un prétexte pour passer au hachoir maintes normes et réglementations environnementales. Il n'est responsable qu'envers des actionnaires des compagnies pétrolières et leurs promoteurs – le Parti conservateur inclus – vivants souvent bien loin de là où les risques environnementaux sont les plus grands et plus dommageables pour ceux qui y résident (Kirchhoff & Tsuji, 2014, p. 118).

En rapport à l'environnement et aux changements climatiques, le discours des conservateurs est typique du *business-as-usual*, qui a pour tendance de minimiser le sérieux

des problèmes environnementaux et à rejeter un plan fort face aux changements climatiques qui risquent de débalancer l'économie actuelle, avec cette croyance que les améliorations technologiques – ici dans le secteur des sables bitumineux – vont émerger d'elles-mêmes grâce au libre-marché (Dryzek, 2013; Hayden, 2014). Le mandat des conservateurs est aussi caractérisé par « un effort pour modifier le rapport des Canadiens aux ressources du Canada et à ses vastes territoires naturels et inviolés, lesquels font partie des symboles de l'identité canadienne » (Cros, 2015, p. 22). Ainsi le gouvernement Harper refigure au niveau du discours l'environnement en le comprenant, voire le comprimant littéralement au niveau intellectuel, dans un unique paradigme d'extraction des ressources (Peyton & Franks, 2016). Au niveau législatif, les conservateurs majoritaires appliquent un néolibéralisme de dérégulation (*roll-back neoliberalism*) qui consiste à démanteler la protection environnementale existante et à être plus permissif sur la pollution des grandes industries (Young, 2015, p. 124).

Il est possible de percevoir dans le discours gouvernemental l'influence de la pratique spatiale sur la représentation de l'espace dans la production de l'espace. Un parti politique ancré profondément dans l'Ouest, et plus particulièrement en Alberta où l'exploitation des sables bitumineux a apporté de la richesse à la population de la province, va indéniablement soutenir l'industrie pétrolière. En reliant le secteur de l'énergie à la prospérité économique du pays, les conservateurs ont tout intérêt à encourager l'intensification de l'exploitation et de l'exportation des sables bitumineux et à scander qu'Énergie Est est d'intérêt national. À cette pratique spatiale qu'est l'extraction des ressources pétrolifères se joint une vision de la nature qui concorde avec la volonté d'augmenter la production des sables bitumineux, comme du fait que les mesures

environnementales en place sont suffisantes pour la protection de l'environnement et que les émissions de GES de l'industrie ne représentent presque rien au niveau planétaire.

On peut aussi comprendre en quoi l'État est au centre d'un conflit du pouvoir pour imposer son discours sur l'environnement, comme l'explique Ioris. C'est le cas lorsque le gouvernement conservateur critique l'opposition néo-démocrate à propos de leur plan de transition écologique, à savoir qu'elle soit trop coûteuse et presque impossible. C'est que ce discours environnemental du NPD est menaçant pour l'industrie pétrolière albertaine qui aurait tout à perdre dans un tel scénario. Comme le disait Ioris, l'État ne réglemente sur la protection de la nature que lorsque cela est politiquement et économiquement acceptable sans que ça n'affecte gravement l'économie. C'est d'ailleurs pourquoi les conservateurs préfèrent de loin comme *state-fix* des investissements dans l'efficacité énergétique de l'extraction des sables bitumineux, qui n'empêchent en rien l'augmentation de sa production.

Avant de partir en campagne électorale, la fédération canadienne n'est pas secouée par des disputes politiques internes, malgré le début de la baisse des prix du baril de pétrole qui crée des inquiétudes. Avec les conservateurs au pouvoir, les projets d'oléoducs ne sont pas au cœur de soubresauts importants, à l'exception du Québec au niveau de la société civile et des gouvernements municipaux. Qu'est-ce qui pourrait changer la donne? Peter Lougheed, ancien premier ministre de l'Alberta, devine la réponse dès 2007. Il prédit qu'un conflit entre sa province et le gouvernement fédéral aura lieu lorsque ce dernier se préoccupera des importantes émissions de GES issues des sables bitumineux. Vers la conclusion de son ouvrage, Laxer commente cette prémonition: « At the time of writing, the regional clash predicted by Peter Lougheed hadn't occurred because Harper's

government has not protected the environment. [...] The coming clash has been postponed. When Ottawa seriously addresses climate change and Canadian's energy insecurity, the conflict will likely come » (2015, p. 231). C'est justement ce qui arriva à partir d'un certain 19 octobre 2015, avec le retour du Parti libéral au pouvoir avec un mandat majoritaire.

Chapitre sept : Analyse du discours, le gouvernement libéral

Dans le précédent chapitre, nous avons présenté les principales caractéristiques du discours conservateur à propos du projet d'oléoduc Énergie Est ainsi de ce qui a trait à l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles et des changements climatiques. Le constat est que le discours du gouvernement Harper de l'époque était très en faveur de l'industrie des sables bitumineux, bien aligné avec les intérêts albertains d'une expansion des infrastructures de transport de pétrole brut afin de soutenir une croissance de l'extraction de cette ressource naturelle non renouvelable. Il reste maintenant à savoir à quel point le discours du gouvernement libéral dirigé par Justin Trudeau prend ses distances de l'approche conservatrice précédente. La réponse à cette question est mitigée tant sur la forme (le discours) que sur le fond (les politiques). Malgré qu'à la Chambre des communes le « consensus laurentien » semble être revenu si l'on en juge seulement par la députation, l'exploitation croissante des sables bitumineux albertains et le support politique du précédent gouvernement fédéral à une Alberta plus puissante au sein de la fédération font en sorte que les options des libéraux pour opérer le tournant environnemental promis en campagne sont limitées. Comme Boily (2016) le résume bien :

[P]resqu'une décennie de décisions prises par le précédent gouvernement ne peut être tassée du revers de la main. Ajoutez à cela une économie davantage orientée par les intérêts de l'Ouest et une bonne dose d'imprévisibilité de la situation politique et économique et vous obtenez une bien mince fracture entre conservateurs et libéraux (p.24).

Avec les conservateurs relégués à l'opposition qui voient les libéraux tenter d'apposer leur empreinte sur les décisions économiques et environnementales, c'est dans ce chapitre que nous pouvons davantage apprécier ce combat pour l'hégémonie discursive

(Hajer, 1995) au sein de l'État où se joue une bataille pour le pouvoir d'imposer ses politiques (Ioris, 2014).

Résumé de la période législative

Sitôt élu, Trudeau était résolu à changer l'image environnementale du pays, scandant à la COP 21 que « le Canada est de retour » (Trudeau, 2015). Le 27 janvier 2016, le gouvernement libéral mettait en place des mesures provisoires, basées sur cinq principes pour l'évaluation des grands projets énergétiques. Pour le projet Énergie Est, cela implique « [d'] entreprendre une consultation plus rigoureuse des peuples autochtones susceptibles d'être touchés par le projet [...] [de] faciliter la participation publique à l'évaluation de l'Office national de l'énergie [et d'] évaluer les émissions de gaz à effet de serre en amont imputables au projet et rendre cette information publique » (Ressources naturelles Canada, 2016b). Ottawa prolongeait les délais de l'examen du projet et de la décision gouvernementale, faisant passer le processus total de l'évaluation environnementale de 18 à 27 mois.

Il n'en fallait pas plus pour l'opposition conservatrice de critiquer sévèrement le gouvernement. Le lendemain, le Parti conservateur déposa une motion spécifiquement à propos d'Énergie Est, insistant entre autres à ce que la Chambre « recognize the importance of the energy sector to the Canadian economy and support its development in an environmentally sustainable way [...] and express its support for the Energy East pipeline currently under consideration » (Candice Bergen, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016, p. 519).

Outre quelques questions des conservateurs sur Énergie Est dans les trois mois suivants, le sujet du projet fut relégué plus bas dans les priorités de l'opposition en raison d'autres événements politiques (ex. : la ratification de l'Accord de libre-échange Canada UE, les débats sur l'aide médicale à mourir, l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, les feux de forêt près de Fort McMurray). En plus, l'arrêt des audiences publiques de l'ONÉ en août, durant la pause estivale du Parlement, a fait renaître la flamme du débat des ressources naturelles lors du retour des députés à Ottawa. Toutefois, le sujet des oléoducs et l'âpre débat qui lui colle renaissent de leurs cendres, lors de l'annonce de la tarification du carbone le 2 octobre 2016 et de l'approbation des oléoducs TransMountain et Ligne 3 d'Enbridge et du rejet de Northern Gateway, tout cela le 29 novembre de la même année. Au début de février 2017, la question d'Énergie Est revient à la Chambre des communes lorsqu'il est question en comité parlementaire des pertes d'emplois dans le secteur de l'énergie. Finalement, elle devient obsessionnellement posée par les conservateurs au début du mois d'octobre, lorsque l'oléoduc n'est désormais plus que le souvenir d'un projet abandonné.

Le discours

Pour l'analyse du discours des libéraux, je n'aborderai pas dans le même ordre du chapitre précédent les sujets de l'Énergie Est et des discours des ressources naturelles et de l'environnement rattachés. Puisque le gouvernement de Trudeau tente au début de son mandat d'imposer un nouveau discours environnemental sur la politique du Canada et ainsi se distancier des années Harper, je débiterai donc par là. Dans le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques* publié en décembre 2016, les libéraux misent sur quatre piliers :

- a. la tarification de la pollution par le carbone;
- b. des mesures complémentaires pour réduire davantage les émissions produites par l'économie canadienne;
- c. des mesures nous permettant de nous adapter aux impacts des changements climatiques et accroître notre résilience;
- d. et des mesures pour accélérer l'innovation, développer des technologies propres et créer des emplois (Gouvernement du Canada, 2016, p. 3).

Ensuite, il sera question de constater quel est l'effet du discours des changements climatiques sur le sujet de l'exploitation des ressources naturelles et sur le projet Énergie Est en particulier. Dans chacune des parties de l'analyse, le discours des conservateurs est présenté. Sans vouloir utiliser de manière redondante des lignes narratives présentées dans le chapitre précédent, je présenterai celles les plus utilisées pour critiquer le gouvernement libéral. D'ailleurs, les réprimandes des conservateurs fédéraux sont aussi partagées par leurs homologues provinciaux de l'opposition en Alberta²⁰. Sans qu'ils ne soient organisés entre eux de manière formelle, les partis de la famille conservatrice attaquent les positions des libéraux. De leur côté, les députés provinciaux de droite s'en prennent aussi au gouvernement néodémocrate de Rachel Notley.

Les changements climatiques

Comme dit plus tôt, c'est le ton du discours des libéraux sur les changements climatiques qui contraste avec celui des conservateurs. D'abord, ce qui détonne le plus de la part du nouveau gouvernement est que **le Canada doit être un chef de file dans la lutte**

²⁰ *Wildrose Party* et *Progressive Conservative Party* jusqu'en 2017, lorsqu'ils se sont fusionnés pour devenir le *United Conservative Party*.

aux changements climatiques. Le discours environnemental du Parti libéral tranche avec celui des conservateurs se sont retirés de l'Accord de Kyoto. C'est un retour pour le Canada sur la scène internationale que les conservateurs avaient délaissée.

Canadians want to see our country again playing a constructive role on the international stage, and acting sustainably here at home, tackling climate change, creating greener ways to extract and develop our fossil fuels, and leading on clean energy (Jim Carr, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016, p. 525).

Plusieurs actions et engagements abondent dans ce sens, comme la ratification de l'Accord de Paris et le financement de « 2,65 milliards de dollars sur cinq ans à certaines initiatives [qui] aidera les pays en développement à réduire leurs émissions et à s'adapter aux changements climatiques » (Trudeau, 2015). Ce sont deux bons exemples de la direction que le gouvernement libéral veut prendre vis-à-vis la question climatique. Ce qui contraste le plus d'avec les années Harper, c'est l'auto-imposition de « responsibility to be a leader when it comes to tackling this very real and pressing issue » (Celina Caesar-Chavannes, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016b, p. 5414).

Comme seconde ligne narrative importante, les libéraux ont foi envers les avancées technologiques. **Les investissements dans les technologies propres et les incitatifs gouvernementaux peuvent aider le Canada à réduire les émissions de GES et améliorer l'efficacité énergétique.** Pour le gouvernement, il s'agit là « [d'] un important domaine d'action [puisque l'] innovation aidera les entreprises canadiennes à accéder aux marchés mondiaux et à attirer les investissements étrangers » (Gouvernement du Canada, 2016, p. 24). L'emphase est surtout mise sur les secteurs pétroliers et gaziers. Dans le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*, le

gouvernement fédéral insiste sur les diverses avancées de l'Alberta dans le domaine des changements climatiques qui ont coïncidé avec la venue des néodémocrates au pouvoir à Edmonton : plafonnement des émissions de GES à 100 Mt par année, la réduction d'ici 2025 de 45 % des émissions de méthane issues des opérations pétrolières et gazières et l'encouragement à investir dans l'innovation et la technologie pour réduire les GES afin d'encourager à la fois une diversification de l'économie et l'amélioration des possibilités d'exporter les ressources énergétiques vers de nouveaux marchés. Ainsi, l'innovation et les technologies sont des solutions afin de verdir l'industrie pétrolière albertaine.

All of these measures are critical to the long-term future of Canada's energy sector, including the oil and gas industry. How? It will be by making the industry greener and more competitive for a world that increasingly values more sustainable practices. [...] Let me just add that no one understands the need for clean technology and innovation better than Canada's oil and gas sector (Kim Rudd, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2017a, p. 8693).

Outre encourager l'innovation technologique du secteur pétrolier et gazier, le gouvernement libéral mise sur **la tarification du carbone comme outil essentiel pour l'atteinte des objectifs climatiques du Canada**. Pour Justin Trudeau, « fixer une tarification [raisonnable et prévisible] sur la pollution causée par le carbone » (Chambre des communes du Canada, 2016b, p. 5360) est une action concrète et prouvée qui permet au Canada de fonder la base d'une économie vouée à la croissance propre et, par la bande, d'encourager les entreprises à innover en matière de technologies propres. Pour les libéraux, c'est une solution basée sur les marchés. Toutefois, à la différence d'un capitalisme plus conventionnel qui ne porte pas attention à l'environnement, c'est l'État qui doit initier le développement de politiques qui intègrent le respect de l'environnement à la rationalité du libre-marché et de la croissance (Barry, 2005).

Our government is providing national leadership, by working with the provinces and territories to take action on climate change, including putting a price on carbon. We strongly believe in the power of market-based solutions, such as carbon pricing, to deliver meaningful results in reducing our emissions, while growing our economy (Jonathan Wilkinson, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016b, p. 1865).

Pour les libéraux, la tarification du carbone sert aussi d'argument pour compenser la construction de nouveaux oléoducs. Lors de l'approbation des oléoducs Trans Mountain et Ligne 3 d'Enbridge le 29 novembre 2016, le premier ministre est clair : « Nous avons dit que les oléoducs importants ne pourraient être construits que si une tarification pour le carbone était fixée et que des mesures de protection environnementale plus exigeantes étaient mises en place » (2016b). Du côté du gouvernement libéral, cette stratégie a été rendue possible grâce au plan climatique albertain²¹ qui incluait déjà la tarification du carbone et le plafonnement des émissions GES dues aux sables bitumineux à 100 Mt par année. Du côté de la première ministre de l'Alberta, il faut en retour garantir la construction d'oléoduc si l'on veut imposer une tarification du carbone à tout le Canada : « We're just not prepared to accept that big of a jump in the prices until we get more progress on the matter of the pipeline » (MacLean, 2018, p. 50).

Malheureusement, le plan albertain n'est pas apte à faire baisser la pollution atmosphérique de son industrie pétrolière, mais pire il lui laisse une marge de manœuvre considérable pour que les émissions de GES croissent. En 2015, les émissions des sables bitumineux étaient estimées à 70 Mt, ce qui veut dire qu'elles pouvaient encore augmenter de 40 % avant d'atteindre le plafond. C'est un plan qui permet à l'Alberta de produire et d'exporter sans problème ses sables bitumineux, tout en se donnant un vernis

²¹ *Climate Leadership Plan*

environnemental en disant agir (Carter, 2018). En plus de cela, le plan de tarification du carbone est jugé (très) modeste, voire inutile, en raison des prix à la tonne jugés trop bas (MacLean, 2018). On en revient ainsi au problème commun aux mesures environnementales de notre époque où il existe un écart entre l'objectif visé, les solutions choisies et le résultat obtenu, ce que Ioris (2014) appelait à tort pour la pensée sociologique de « rationalité irrationnelle ». La solution, celle du marché, n'empêche en rien la croissance de la production des sables bitumineux puisque cela est contraire à sa propre logique.

Enfin, avec les mesures prises pour encourager l'innovation technologique pour l'exploitation des ressources d'hydrocarbures et la tarification du carbone, les libéraux assurent que **les changements climatiques sont une opportunité économique**. C'est un élément central de la trame narrative de la modernisation écologique, à savoir une restructuration par quelques changements de l'économie politique capitaliste afin de la rendre écologiquement plus viable pour les écosystèmes, mais sans compromettre la croissance économique (Dryzek, 2013). Pour Jonathan Wilkinson, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, la réduction des émissions de GES est vue comme un avantage à la compétitivité de l'économie canadienne et non un désavantage (Chambre des communes du Canada, 2016d, p. 1865).

Enfinement, nous considérons les changements climatiques non seulement comme un défi, mais également comme une occasion historique. Une occasion de bâtir une économie durable, fondée sur des technologies propres, une infrastructure verte et des emplois écologiques. Nous ne sacrifions pas la croissance; nous lui donnerons un élan (Trudeau, 2015).

Les conservateurs répliquent au discours environnemental des libéraux à l'aide de trois arguments. Premièrement, **les mesures qu'ils ont prises lorsqu'ils formaient le gouvernement sont amplement suffisantes**. Ils identifient plusieurs de leurs réalisations : la *Loi sur la sécurité des pipelines*, l'augmentation du budget pour les inspections conduites par l'ONÉ des oléoducs et gazoducs, baisse des émissions de GES dans les secteurs des véhicules à passagers légers et de la production d'électricité au charbon et la baisse de l'intensité énergétique par rapport au PIB. Bref, les outils de régulation des émissions des GES et des évaluations environnementales qui étaient en place à leur départ du pouvoir sont suffisants et ne nuisent pas à l'économie. Les provinces ont déjà un système de surveillance environnementale efficace, en particulier l'Alberta, berceau du Parti conservateur faut-il le rappeler.

Provinces such as Alberta, through the Alberta Energy Regulator and Alberta Environment, already have strong regulatory regimes to measure GHG emissions upstream. In fact, Alberta announced an even more stringent climate change framework in November. Now the Liberal government wants to add additional bureaucracy and red tape to that already difficult system (John Barlow, PCC, dans *Chambre des communes du Canada*, 2016a, p. 550).

Deuxièmement, les conservateurs maintiennent que **le Canada ne représente qu'une toute petite portion de toutes les émissions globales de GES**; 1,6 % du total des émissions planétaires est minime comparativement à de grands pollueurs comme le Brésil, la Chine, les États-Unis et l'Inde qui eux devraient faire davantage. Même si le pays réussissait à ne plus émettre de GES, et ce au détriment des entreprises canadiennes, cela ne reviendrait à rien si ces pays ne prennent de mesures pour contrer les changements climatiques (*Chambre des communes du Canada*, 2016b, p. 5371;5410).

Troisièmement, **la tarification du carbone amoindrit la compétitivité économique au Canada**. Cette taxe, comme l'appellent péjorativement les conservateurs, est profondément injuste pour les industries du secteur de l'énergie qui se verront économiquement désavantagées face à leurs concurrentes étrangères. De plus, elle est particulièrement dommageable pour les provinces de l'Ouest, dont le PIB dépend fortement de l'exploitation des ressources naturelles. La tarification du carbone n'est pas une approche qui puisse convenir à toutes les régions du pays et ainsi faut-il que le gouvernement ait un plan adapté pour chacune d'elles.

This means that presenting a price on carbon as a painless, stand-alone cure-all, as this government is doing, is a costly fallacy in the cold, regionalized, natural resource intensive Canadian economy. That is not to say that we should not take action. Rather, it is saying that the Prime Minister's dogma on a new tax, without any proof that it will actually work, coupled with his intrusion into provincial jurisdiction, will inhibit the development of a multi-faceted approach that recognizes Canada's uniqueness (Michelle Rempel, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016c, p. 5410).

En somme, tous ces contre-arguments et réprimandes de l'opposition illustrent encore l'idée pour les tenants du *business-as-usual* que des mesures trop drastiques pour stopper ou à tout le moins restreindre les changements climatiques peuvent être plus dommageables à l'économie que sont les bouleversements du climat sur la société industrielle (Hayden, 2014).

Les ressources naturelles

C'est en ayant en tête le discours des libéraux sur les changements climatiques qu'il est maintenant possible de comprendre certaines trames de son discours sur les ressources naturelles. D'abord, **le Canada est redevable à l'exploitation des ressources naturelles**. Ici, rien de nouveau lorsque l'on regarde en arrière, durant les années Harper. Le

développement économique des matières premières est considéré comme essentiel à la prospérité du Canada et en particulier le secteur de l'énergie : « Developing our resources has traditionally been and remains a truly nation-building exercise » (Jim Carr, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016a, p. 524).

Le gouvernement libéral reconnaît aussi la place importante qu'occupe l'Alberta dans l'économie nationale. Le premier ministre canadien soutient que les niveaux fédéral et provincial doivent passer à l'action lorsqu'il est question de promouvoir les emplois et la richesse et en particulier les sables bitumineux lorsque le prix du baril est bas.

Canada works best when we all work together. Albertans are proud Canadians who have contributed enormously to the economic and social fabric of our country, and Canadians want to be there for Albertans in challenging times (Trudeau, 2016a).

Durant ce discours, le prix continental du baril connaissait un creux, baissant jusqu'à 26 \$ US le 11 février (Ressources naturelles Canada, 2018, p. 52). Comme le ministre des Ressources naturelles Jim Carr l'explique, « quand l'industrie énergétique de l'Alberta est mal en point, tout le pays s'en ressent » [traduction officielle] (Chambre des communes du Canada, 2017e, p. 8659). Pour pallier à cette chute de prix, le gouvernement annonce d'importantes mesures fiscales : une accélération des investissements dans les infrastructures albertaines d'une valeur de 700 millions de dollars, un financement de plus de 250 millions de dollars sous la forme d'un paiement de stabilisation financière anticipé, afin d'éponger les pertes dues aux baisses de revenus du secteur des ressources naturelles (Trudeau, 2016a). Sinon, l'aide la plus importante que le gouvernement libéral a apportée à l'Alberta, c'est l'approbation des oléoducs Trans Mountain de Kinder Morgan et ligne 3 d'Enbridge. Trudeau plaide que cette action est nécessaire pour le pays. La décision du

gouvernement est menée par ce que Dryzek (1992) nomme les nécessités de l'État, divisées en trois facettes : le marché, le système international et le bien-être social des citoyens. Dans le cas de cette approbation, ce sont les facettes marchande et internationale qui priment dans le discours : « J'ai répété plusieurs fois qu'aucun pays dans le monde qui trouverait des milliards de barils de pétrole ne les laisserait enfouis dans le sol alors qu'il existe un marché pour eux » (Trudeau, 2016b).

Néanmoins, les libéraux ont une vision différente des conservateurs pour ce qui est de l'avenir du Canada puisqu'**il est nécessaire d'effectuer une transition énergétique**. Tout comme les innovations du passé telles les technologies de la vapeur, de l'électricité et de l'informatique, l'émergence de nouvelles technologies et procédés seront à la base d'une économie axée sur la croissance propre. « Our government knows that transitioning to a sustainable low-carbon economy is the only way we can achieve greater economic prosperity in a responsible way » (Celina Caesar-Chavannes, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016c, p. 5414).

À cette transition, le premier ministre ajoute un bémol pour les environmentalistes. S'il convient que dans quelques décennies la société devra se passer des hydrocarbures, il maintient que l'économie canadienne a présentement besoin de son pétrole, surtout en raison du marché international pour lequel, il faut le rappeler, la demande continue d'augmenter. Les sables bitumineux auraient un rôle surtout financier à jouer dans cette transition énergétique et le gouvernement n'aurait d'autre choix que d'encourager leur extraction et exportation pour paradoxalement faire avancer le développement et l'exploitation des énergies renouvelables.

Mais nous savons aussi que cette transition requiert des investissements et que cela n'arrivera pas du jour au lendemain. Pour financer ce changement, nous devons créer de bons emplois et générer une croissance forte. Le Canada est un pays riche en ressources énergétiques de toutes sortes. Conventionnelles et renouvelables. L'énergie d'aujourd'hui et de demain (Trudeau, 2016b).

Une autre ligne narrative du gouvernement libéral est la métaphore numéro un des adeptes de la modernisation écologique : « **un environnement sain et une économie forte vont de pair** » (Ressources naturelles Canada, 2016a). On aboutit en sorte à une synthèse des discours sur les changements climatiques et les ressources naturelles. Avec la transition énergétique qui se met (très lentement) en marche, le gouvernement croit qu'il s'agit d'une opportunité à saisir puisque « le Canada peut être à la fois un producteur d'énergie de premier plan et un chef de file mondial dans la lutte contre les changements climatiques » [traduction officielle] (Jim Carr, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016a, p. 524). Pour le ministre, un tel futur est possible, entre autres, grâce « à des méthodes plus vertes pour extraire et raffiner les combustibles fossiles » [traduction officielle] (*ibidem*). En 2016, avec la tarification du carbone proposée et les mesures transitoires pour l'évaluation des oléoducs, les libéraux peuvent se justifier eux-mêmes d'approuver des projets d'oléoducs. Justin Trudeau l'explique lui-même : « [u]ne responsabilité fondamentale de n'importe quel premier ministre canadien, c'est de permettre à nos ressources de se rendre vers les marchés » (Bellavance, 2016).

L'inclusion des sables bitumineux dans l'équation de l'économie et de l'environnement est révélatrice à deux égards. Premièrement, l'activité économique d'extraction et d'exportation des sables bitumineux a pénétré le discours environnemental du gouvernement fédéral, de telle sorte qu'ils font partie de la « solution » aux changements

climatiques. Cela est le fruit de la reconfiguration du concept de développement durable par le gouvernement albertain puis repris par les conservateurs fédéraux afin d'inclure l'exploitation des sables bitumineux dans le cadre de la durabilité environnementale (Katz-Rosene, 2017, p. 409). Deuxièmement, ce raisonnement est scientifiquement insensé face à l'urgence climatique. Seulement si nous voulons espérer limiter l'augmentation de la température planétaire à 1,5 °C, il faut réduire les émissions de GES de 7,6 % par an entre 2020 et 2030 (Organisation des nations unies, 2019). Même si l'intensité des émissions des sables bitumineux par baril diminue dans la prochaine décennie à venir, l'augmentation de leur production annulera les bénéfices des avancées technologiques dans le secteur des hydrocarbures.

Chez les conservateurs, le discours des libéraux sur les ressources naturelles n'est pas adéquat avec la croissance économique du Canada. En premier lieu, ils estiment, comme ils ont fait au gouvernement et aussi comme le font les libéraux, que **les ressources naturelles, en particulier les sables bitumineux, doivent impérieusement être exploitées**. L'Alberta est un moteur économique précieux pour le Canada. « Canada is a country dependent on resource development, and our economy is predicated on the trading of the commodities we produce » (Todd Doherty, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016a, p. 576). Dans un second lieu, **seuls les conservateurs sont en faveur de l'exploitation des sables bitumineux**. Le Parti conservateur se pose comme le défenseur des emplois du secteur pétrolier et des familles qui en dépendent. Ils représentent selon eux une coalition nationale de supporteurs des projets d'oléoducs, comme Énergie Est, qui pourront exporter les sables bitumineux de l'Alberta.

Nous disons aussi dans cette motion [en faveur d'Énergie Est] que plusieurs gouvernements sont favorables à des projets d'oléoducs sécuritaires qui respectent les lois canadiennes, notamment ceux de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick (Maxime Bernier, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016a, p. 519).

Enfin, les conservateurs utilisent comme ligne narrative que **le gouvernement libéral n'est pas pour l'exploitation des ressources naturelles canadiennes**. La tarification proposée sur le carbone et l'ajout de toute autre réglementation environnementale à l'industrie des sables bitumineux sont des freins au développement économique du Canada. C'est l'industrie pétrolière et l'Alberta qui subissent une injustice de la part du gouvernement fédéral. Un député conservateur fait explicitement usage de la citation pour montrer l'importance des développements géographiques du Canada : « Diversity is our strength, but diversity is more than just our peoples. It is our geography and our economy. [...] That needs to be the focus of the Prime Minister of Canada, not pitting one region or industry or sector against another, because by doing that we are dividing Canadians » (Erin O'Toole, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016a, p. 542). Les conservateurs comparent aussi la situation des pertes d'emplois de 2015 et 2016 avec celle du Programme énergétique national des années quatre-vingt qui a coïncidé avec une récession du secteur et une augmentation du chômage (Chambre des communes du Canada, 2016e). En bref, le discours et les actions des libéraux sont la preuve pour les conservateurs que le gouvernement sous-estime l'importance des sables bitumineux pour l'économie canadienne.

Énergie Est

En ce qui a trait au projet d'oléoduc en soi, les libéraux approuvent l'idée d'Énergie Est. Toutefois, leur approche est différente. D'un côté, sans utiliser abondamment les arguments du précédent gouvernement conservateur, ils les partagent généralement, soit qu'Énergie Est est un projet bénéfique pour le Canada, qu'il s'agit du mode de transport le plus sécuritaire pour le pétrole brut et qu'il est essentiel de trouver de nouveaux débouchés pour exporter les sables bitumineux, tant pour contrer les problèmes du marché continental que la demande mondiale, en particulier celle de l'Inde et de la Chine, est favorable au développement des hydrocarbures. D'ailleurs, les libéraux critiquaient, comme les conservateurs, le NPD pour ses positions sur le projet Énergie Est, à savoir qu'il serait opposé au projet voire à tout développement des ressources naturelles : « les commentaires des néo-démocrates indiquent qu'ils sont opposés à l'exportation de tout produit pétrolier du Canada, sauf s'il est raffiné au Canada [mais] il n'est pas possible de faire tout cela au Canada » (Geoff Regan, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2014, p. 8463). De l'autre côté, la tactique du gouvernement libéral est d'apporter son support non en étant son champion, mais en l'encadrant de manière à ce qu'il puisse obtenir l'acceptabilité sociale; **grâce aux nouvelles mesures provisoires, le projet Énergie Est passera le test de l'acceptabilité sociale.** C'est en voulant restaurer la confiance du public dans l'évaluation environnementale de l'oléoduc transcanadien que le gouvernement espère faire progresser la construction de celui-ci. Pour le ministre des Ressources naturelles Jim Carr, il s'agit à la fois de rebâtir la confiance du public tout en garantissant un niveau de certitude pour l'industrie. Il en résulterait un processus juste, responsable et transparent (Ressources naturelles Canada, 2016c).

Mr. Speaker, we have said repeatedly in the House that we realize we need to help those organizations that are producing oil get it to tidewater. We are working hard to do that. We are setting up a process that will get social licence so that we will not have the same failure that has happened over the last nine years to actually deliver on the promise (Bill Morneau, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016b, p. 771).

La dernière phrase de la précédente citation est aussi l'une des lignes narratives employées par les libéraux durant les deux dernières années d'Énergie Est. Pour les libéraux, **il faut réparer les erreurs commises par l'ancien gouvernement conservateur qui n'ont quant à eux pas construit un seul oléoduc**. D'un côté, le gouvernement est convaincu que la négligence (volontaire) des conservateurs à considérer adéquatement l'environnement dans l'évaluation environnementale des oléoducs est la raison pour laquelle les projets d'infrastructures énergétiques sont si polarisants pour certaines provinces au Canada, comme c'est le cas avec l'Ontario et particulièrement le Québec. Pour Trudeau, « [Stephen Harper] a donc laissé tomber la province pour laquelle il a travaillé si fort » parce qu'il « n'a pas réussi à gagner la confiance du public pour aider l'industrie de l'Alberta » [traduction officielle] (Chambre des communes du Canada, 2016c, p. 2163). D'un autre côté, le premier ministre nuance en entrevue qu'avec sa responsabilité de permettre aux ressources naturelles de se rendre aux marchés, incluant les sables bitumineux, il doit tenter de trouver un consensus à la fois entre les gouvernements provinciaux, les municipalités, mais aussi entre l'industrie pétrolière et les groupes environnementaux. Toutefois, il convient que d'arriver à l'unanimité est impossible.

Mon rôle en tant que chef de gouvernement, ce n'est pas de faire plaisir à tout le monde. Mais c'est d'écouter tout le monde, de comprendre leurs préoccupations et d'essayer de façon raisonnable de présenter quelque chose qui a de l'allure. [...] Ça ne va pas faire l'unanimité. Il y a des gens qui vont toujours être contre. Mais on peut trouver un consensus quand même qui est raisonnable pour la grande majorité des gens (Bellavance, 2016).

Enfin, le gouvernement libéral avance que **le plan d'action climatique avec les mesures provisoires et le projet d'oléoduc Énergie Est ne sont pas incompatibles**. On revient ici au concept que l'économie et l'environnement vont de pair, mentionné plus tôt. Lorsque les députés de l'opposition – principalement ceux du Bloc québécois – rapportent que les opérations d'Énergie Est augmenteraient de 32 Mt les émissions de GES annuellement, les libéraux répondent qu'ils sont en mesure de protéger l'environnement tout en encourageant la croissance économique. « We have a plan with respect to climate change that involves a range of tools around carbon pricing, around mitigation measures across various sectors, and around a range of different measures that will allow us to meet the commitments we made in Paris » (Jonathan Wilkinson, PLC, dans Chambre des communes du Canada, 2016b, p. 1819). On revient aussi à cet article cité dans le chapitre introductif de cette thèse, lorsque la ministre d'Environnement et Changement climatique Canada refusait « de dire si Énergie Est est “cohérent” avec le plan climatique canadien » (Shields, 2017b).

Chez les conservateurs, on revient d'une certaine manière à leur discours sur la gestion des ressources naturelles des libéraux. Selon eux, ils sont le seul parti qui soutient réellement le projet Énergie Est. Premièrement, **Énergie Est est un projet d'édification nationale**. C'est d'ailleurs l'expression de « nation-building » que les membres anglophones du caucus utilisent souvent lorsqu'il est question de soutenir le projet d'oléoduc. Il a même été comparé avec le chemin de fer transcontinental au début du Canada comme étant un impératif national : « Back then it was called a national imperative. Energy east and similar pipelines in the 21st century are our national energy imperative »

(Tom Kmiec, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016b, p. 534). Comme les conservateurs dans leur discours sur les ressources naturelles mettent l'emphase sur l'Alberta comme moteur économique canadien, Énergie Est s'avère ainsi un projet crucial pour une province qui souffre depuis 2015 de pertes d'emplois causées par le bas prix du baril sur le continent. Le problème est avant tout géographique puisque la province est enclavée et elle ne possède pas un accès direct à la mer. Selon l'opposition conservatrice, puisque les retombées des sables bitumineux sont bonnes pour toutes les provinces²², le gouvernement fédéral devrait faciliter la construction d'oléoducs. Pour le Parti conservateur, le reste du Canada est ainsi redevable à l'Alberta et la construction sans encombre d'Énergie Est serait la moindre des choses.

Alberta is landlocked. It is something that we all recognize, just as is Saskatchewan. Our only opportunity for export is through other provinces or through the United States. We would think that we could count on the federal government and our brothers and sisters in another province to allow us to export a product that generates so much wealth and opportunity (Tom Kmiec, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2017, p. 11872).

Deuxièmement, les conservateurs jugent que **les mesures provisoires sont un obstacle au projet**. À leurs yeux, elles créent de l'incertitude et elles ne sont pas nécessaires. Le processus de l'ONÉ tel qu'il était depuis 2012 est déjà suffisant en soi. Les délais ajoutés à l'examen du projet par l'ONÉ (six mois) et à la décision du gouvernement (trois mois) et les mesures provisoires, comme la prise en compte des émissions de GES en amont de l'oléoduc, sont une preuve que « les libéraux mettent des bâtons dans les roues aux promoteurs » (Steven Blaney, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016b,

²² Ce qui n'est pas véridique lorsqu'on prend compte du travail de Lemphers et Woynillowicz (2012) qui a été résumé dans le chapitre cinq.

p. 771). Face aux pertes d'emplois qu'essuie l'Alberta, le gouvernement fédéral devrait encourager la construction d'oléoducs et non lui imposer de nouveaux critères afin qu'il atteigne l'acceptabilité sociale chère des libéraux. En fait, la situation actuelle ne serait pas due qu'à l'économie et à la géographie, mais aussi à la politique du gouvernement en place.

Low oil prices and landlocked resources are not the only cause. Bad policy, mixed messages, and federal capitulation, to self-interested maligning here and abroad make things worse. [...] Yesterday, the Liberals rejected a national tie²³ that could bind us all economically, physically, and symbolically (Shannon Stubbs, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2016b, p. 600).

L'annulation du projet

Le 23 août 2017, l'ONÉ ajoutait à la quantification des émissions de GES en amont du projet les émissions rejetées en aval (Shields, 2017a). Environ deux semaines plus tard, la compagnie TransCanada demandait la suspension de l'examen d'Énergie Est pour trente jours, pour réfléchir quant à l'avenir de son projet. C'est le 5 octobre que l'entreprise en annonce la fin. Poitras (2018) identifie quatre raisons à la fin du projet d'oléoduc ouest-est : i) l'autorisation pour les oléoducs Trans Mountain, la canalisation 3 d'Enbridge et Keystone XL qui rend désuète la construction d'un autre oléoduc; ii) une différence de prix entre le West Texas Intermediate (WTI) et le Brent²⁴ qui n'est plus aussi importante qu'en 2013; iii) l'élan de mobilisation mondiale pour l'action climatique qui a sérieusement remis en question les projets d'oléoducs canadiens; iv) et les nouveaux critères de l'ONÉ, en particulier celui de la prise en compte des émissions de GES en aval. Libéraux et

²³ La Motion de l'opposition – Le projet d'oléoduc Énergie Est.

²⁴ Le WTI, qui représente le pétrole brut léger livré en Oklahoma, est utilisé comme prix de référence sur le continent nord-américain. Le West Canadian Select (WCS) est le prix de référence et il est représentatif du prix des sables bitumineux. Il est généralement vendu moins cher que le WTI. Le Brent est avec le WTI l'autre grand prix de référence mondial. C'est l'équivalent du prix côtier.

conservateurs priorisent différentes causes dans leur discours sur l'annulation du projet Énergie Est.

Pour le gouvernement libéral, **il s'agit d'une décision d'entreprise liée au contexte économique défavorable à l'expansion de l'exploitation des sables bitumineux**. On met ici en cause les conditions du marché qui ont changé depuis la proposition du projet, passant d'une moyenne annuelle de 98 \$ US le baril pour le WTI en 2013 à 51 \$ US le baril en 2017 (Ressources naturelles Canada, 2018). Pour contrebalancer cette annulation, le premier ministre Justin Trudeau rétorque aux conservateurs en leur reprochant qu'ils « n'ont pu approuver aucun projet d'oléoduc. Nous, nous en avons approuvé trois²⁵ » (Chambre des communes du Canada, 2017c, p. 14010). Pour ce qui est de l'évaluation environnementale du projet, **l'ONÉ n'a rien à voir avec la décision de TransCanada puisque le processus d'examen n'a pas changé**. Il aurait été le même pour Énergie Est que pour les autres projets approuvés. Questionné à ce sujet en entrevue télévisée, le ministre Carr affirme que malgré la décision de l'ONÉ d'ajouter pour ce projet spécifique les émissions de GES en aval, le gouvernement n'aurait pas pris en compte ce critère et que le cabinet aurait tout de même évalué le projet si l'Office ne l'avait pas approuvé selon ses nouveaux critères.

It would have gone to cabinet for consideration, but we would have used the criteria that were part of the principles we announced [in January 2016] and I made that clear to the company and to others across the country who were asking the same questions that you are asking now [...] and ultimately the decision whether or not to proceed with the application lies with the proponent with their own reasons to made the decision (« Same rules

²⁵ En fait, les libéraux en ont approuvés deux, à savoir l'expansion Trans Mountain et le remplacement de la ligne 3 d'Enbridge. Le troisième oléoduc est Keystone XL qui était à l'époque approuvé par l'administration Trump.

applied to Energy East as other projects: Jim Carr - National | Globalnews.ca », 2017).

Pour les conservateurs, **la faute de l'annulation du projet revient entièrement aux politiques des libéraux.** Les accusations des députés de l'opposition étaient d'ailleurs assez acerbes à propos de l'abandon d'Énergie Est. Les libéraux « célébraient » la mort d'Énergie Est, après que leur « plan » ait réussi, ce à quoi les conservateurs attribuent les mesures provisoires et la formation d'un nouveau panel de l'ONÉ après le scandale Charest qui recommençait tout le processus d'examen, en plus d'ajouter de nouveaux critères encore plus sévères. La décision du 5 octobre est ainsi « a direct result of two years of political interference by the Liberal Party » (Lisa Raitt, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2017c, p. 14009).

After careful consideration, TransCanada came to the same conclusion that this side of the House has known for months, which is that the Liberal government has done everything it can to limit the Canadian energy sector and kill the middle class jobs that it creates (Stephanie Kussie, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2017c, p. 14017).

De plus, les conservateurs reprochent amèrement aux libéraux **qu'Énergie Est aurait pu remplacer l'importation de pétrole venant de « régimes despotiques » pour l'Est du Canada.** Ils reprennent ici l'argument du pétrole éthique. Pour eux, l'exploitation du pétrole bitumineux canadien est réalisée avec des normes environnementales et sociales les plus responsables au monde. Il serait plus éthique d'acheminer les sables bitumineux en Ontario, au Québec et au Nouveau-Brunswick afin qu'il y soit raffiné au lieu d'importer du pétrole de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, du Nigéria et du Vénézuéla, des pays « dont le bilan au chapitre des droits de la personne est catastrophique et dont les normes

environnementales sont lamentables »²⁶ [traduction officielle] (Andrew Scheer, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2017c, p. 13940). Nous savons toutefois que l'objectif d'Énergie Est était d'exporter les sables bitumineux. Néanmoins, les conservateurs combinent les arguments d'éthique et de sécurité énergétique.

However, we found out this week that the energy east project is not proceeding, which is a pipeline that would have connected western oil in Canada to the east coast so that we could be self-sufficient in oil, rather than importing from despot countries like Venezuela, Saudi Arabia, Nigeria, and Algeria. Why would we not want to supply our own oil for our own needs? (Ed Fast, PCC, dans Chambre des communes du Canada, 2017d, p. 14049)

Conclusion

Ce chapitre nous a fait constater qu'il y a des différences entre les conservateurs et les libéraux, mais aussi des ressemblances entre ce gouvernement et le précédent. Certes, le gouvernement libéral a décidé d'implanter des mesures qui visent à réduire les GES et les impacts environnementaux, entre autres la tarification du carbone, que les conservateurs honnissent. Or, nous savons que les cibles peu ambitieuses pour l'industrie pétrolière créent un jeu à somme nulle face aux progrès réalisés dans d'autres domaines. Les seules autres différences de discours majeures que l'on puisse noter avec l'arrivée des libéraux en 2015 sont leur volonté d'être chef de file mondial dans la lutte aux changements climatiques et l'opportunité économique que représente cet engagement, surtout pour ce qui est de la transition énergétique que le gouvernement voit comme une nécessité. Si le gouvernement libéral discute de celle-ci comme étant graduelle, il est légitime de se questionner à quel

²⁶ À noter que dans la version française du Hansard du 4 octobre 2017, cette citation se retrouve à la page 13920. Toutefois, c'est la pagination de la version anglaise qui prévaut dans la bibliographie par soucis de cohérence.

point l'angle sur le rapporteur d'angle de la transition énergétique est-il aigu lorsque le premier ministre en parle en termes de plusieurs décennies, voire d'un centenaire.

D'un autre côté, le discours des libéraux comporte plusieurs similitudes avec le discours du précédent gouvernement conservateur et dont la plupart sont reprises par l'opposition actuelle. Comme les conservateurs, les libéraux privilégient et encouragent l'avancement des technologies afin de lutter contre les problèmes environnementaux, surtout pour l'industrie des sables bitumineux. C'est d'ailleurs un point en commun que partage le discours du *business-as-usual* et la modernisation écologique, en se basant sur les effets d'un néolibéralisme un peu plus interventionniste, avec un État actif ayant pour rôle de faciliter les innovations poussées par les entreprises (Young, 2015, p. 129). L'autre ressemblance majeure entre le discours des deux gouvernements est la responsabilité qui incombe à tous les premiers ministres du Canada d'exporter les matières premières précieuses du pays. Pour les conservateurs, il suffisait de simplement insister sur les facteurs économiques et géographiques qui incitent à trouver de nouveaux débouchés outre-mer pour les sables bitumineux et d'établir un plan de « développement responsable des ressources » qui sapait les évaluations environnementales.

Toutefois, les libéraux prennent une approche qui consiste à affirmer qu'avec ce choix gagnant-gagnant de la modernisation écologique – l'environnement et l'économie vont de pair – le plan d'action climatique décrit dans le Cadre pancanadien n'est pas présentement incompatible avec la production et l'exportation des sables bitumineux. Jumelée aux mesures provisoires pour l'examen des oléoducs, l'approche libérale vise ainsi à regagner la confiance des Canadiens et la crédibilité internationale tout en satisfaisant l'industrie pétrolière. C'est dans cette mesure que l'Alberta dirigée par le NPD s'allie

idéologiquement aux libéraux d'Ottawa, en voulant montrer au reste du Canada qu'elle agit modérément, mais concrètement, par rapport aux changements climatiques afin de tourner l'opinion publique nationale en faveur de la construction de nouveaux oléoducs (Poitras, 2018). Bref, le but est d'obtenir cette acceptabilité sociale tout en favorisant la construction d'oléoducs nécessaire pour la croissance des exportations des sables bitumineux.

In the face of pressure from a strong national and international environmental movement, fossil fuel interests could also request that the state develop policy plans designed to renew the industry's "social licence" without disrupting its core functions (Haley, 2011, p. 119).

Les ressemblances avec le gouvernement conservateur précédant, tant dans le discours que dans certaines politiques environnementales, nous servent de rappel à la pensée de Lefebvre et sur l'importante contrainte qu'est l'espace sur les individus. Malgré les quelques différences qui le sépare du Parti conservateur, le discours du gouvernement libéral de Trudeau est limité par la pratique spatiale qu'est l'exploitation des sables bitumineux sur ses politiques, d'où cette inclusion des sables bitumineux dans l'équation de l'économie forte et du respect de l'environnement. Même si le Parti libéral ne peut pas trop s'éloigner idéologiquement de l'importance de l'extraction des sables bitumineux, son discours environnemental est plus vert dans sa forme que celui des conservateurs. Cela peut s'expliquer entre autres du fait que le Parti libéral n'est pas situé géographiquement et historiquement en Alberta où l'exploitation des sables bitumineux est très importante tant sur les plans économique, politique et social, et ce, malgré les importantes conséquences environnementales. Dès lors, le gouvernement libéral tente le discours du

juste milieu, comme lorsque le premier ministre dit qu'il faut exploiter tant « les ressources énergétiques [...] [c]onventionnelles et renouvelables » (Trudeau, 2016b).

D'ailleurs, cette tentative des libéraux a donné lieu à une lutte discursive au sein de l'État et de sa structure environnementale lors des deux dernières années de l'inachevé projet Énergie Est. L'opposition conservatrice voyait le discours du gouvernement et les outils de correction de l'État, soit les mesures provisoires d'évaluation environnementale des oléoducs et la tarification du carbone, comme une tentative d'endommager l'économie canadienne et plus précisément l'Alberta. On a pu observer dans le débat autour d'Énergie Est ce qu'Ioris développe à propos de la réglementation de la protection environnementale. Les conservateurs ont reproché aux libéraux de prendre des mesures qui ne sont pas un consensus politiquement acceptable pour les intérêts pétroliers de l'Alberta. Pour les libéraux, leurs mesures de correctifs environnementaux ne sont pas dommageables pour l'industrie des sables bitumineux, même qu'elles lui sont bénéfiques afin d'obtenir l'acceptabilité sociale nécessaire pour développer les projets d'oléoducs.

Chapitre huit : Conclusion

Retournons au questionnement d'origine de cette thèse : y a-t-il une différence réelle entre conservateurs et libéraux pour ce qui est de leur discours environnemental? À propos du projet d'oléoduc Énergie Est, leurs discours sont à la fois similaires et différents, avec comme cause principale l'articulation discursive avec les sujets des ressources naturelles et des changements climatiques qui sont indubitablement rattachés aux sables bitumineux et aux oléoducs. Comme points de convergence, les deux partis politiques s'entendent sur le mythe du Canada comme une nation qui s'est bâtie sur l'exploitation des ressources naturelles et que ce secteur est vital pour l'économie canadienne. L'Alberta, par l'exploitation massive des ressources énergétiques, dont les sables bitumineux, joue un rôle crucial dans la prospérité économique du pays. Comme le disait aussi son prédécesseur, le premier ministre Trudeau dit clairement : « No country would find 173 billion barrels of oil in the ground and just leave them there » (Berke, 2017). Afin de lui permettre d'exporter ces ressources, les deux gouvernements fédéraux ont tour à tour appuyé le principe d'un oléoduc ouest-est. Ils ont invoqué la nécessité de trouver de nouveaux débouchés afin de contrecarrer les nombreux problèmes du marché continental, où le Canada exporte la quasi-totalité de son pétrole aux États-Unis et que ceux-ci, développant leurs propres hydrocarbures depuis le début des années 2010, seraient en voie de devenir plus énergétiquement autosuffisants. Le réseau d'oléoducs étant saturé, la construction d'un nouveau est primordiale pour transporter de la manière la plus sécuritaire qui existe les sables bitumineux vers les côtes.

Là où leurs discours divergent, c'est sur les questions de l'environnement et de l'épineux problème des changements climatiques. Pour le gouvernement conservateur, les

efforts du Canada en la matière sont suffisants – après les nombreuses modifications et abrogations dans la législation environnementale, particulièrement de l'évaluation des grands projets énergétiques – et que les effets du pays sur les émissions de GES globales sont minimales – bien qu'elles ont intensément augmenté, au même rythme des sables bitumineux. L'industrie pétrolière canadienne serait déjà celle ayant les normes environnementales les plus sévères des pays producteurs de pétrole. Le parti insiste que le pétrole extrait au Canada est plus éthique que celui importé par le Québec et l'Ontario, celui-ci provenant de pays où les droits de la personne ne sont pas tous respectés. Pour le gouvernement libéral, la question des changements climatiques est centrale à leur discours environnemental. Le Canada doit être un chef de file dans la lutte aux changements climatiques en montrant que l'économie et l'environnement vont de pair. Il y aurait toutes les raisons de se montrer optimiste puisque les changements climatiques sont une opportunité de développer de nouvelles technologies et de mettre en place de nouvelles mesures environnementales, comme la tarification du carbone, afin d'amorcer le virage d'une transition énergétique verte nécessaire. Néanmoins, les discours climatiques des conservateurs et des libéraux se ressemblent sur un point : les innovations et les technologies sont à la base de la solution au réchauffement planétaire.

Le bilan environnemental du Canada s'alourdit. Seulement durant la période du projet Énergie Est, l'intensification de la production de sables bitumineux entre 2013 et 2017 a engendré une augmentation de 11 Mt de GES (Environnement et Changement climatique Canada, 2020c). La cible des réductions d'émissions est constamment repoussée – 30 % par rapport au niveau de 2005 d'ici 2030 – et la promesse électorale des libéraux d'arrêter la subvention de l'industrie pétrolière n'a pas été respectée (Bureau du

vérificateur général du Canada, 2017a; Pineault, 2016). L'impression de stagnation entre les conservateurs et les libéraux semble bien réelle.

Comment décrire le discours environnemental des gouvernements fédéraux durant le projet Énergie Est? Du côté des conservateurs, c'est la rhétorique du *business-as-usual* qui qualifie leur discours que Dryzek définit de prométhéen. La croissance économique est une nécessité qui ne peut être entravée, que l'on admette ou non l'existence des changements climatiques. S'il faut agir sur les changements climatiques, cela doit être fait avec « équilibre et pragmatisme ». C'est pourquoi les conservateurs privilégient la réduction de l'intensité de production des sables bitumineux plutôt qu'une réduction globale et qu'ils assurent que l'innovation technologique sera la solution. Toutes mesures quelconques qui mineraient un tant soit peu le secteur des sables bitumineux sont automatiquement étiquetées d'anti-Énergie Est, d'anti-développement et conséquemment d'anti-Alberta.

Du côté du gouvernement libéral, on peut qualifier le discours de modernisation écologique, mais à un faible degré puisqu'il inclut en pratique des caractéristiques du *business-as-usual*. C'est une faible modernisation par la préférence de solutions technologiques et un style d'élaboration de politiques technocratique monopolisée par les élites économiques, politiques et sociales (Dryzek, 2013, p. 176). La modernisation écologique est attrayante pour les États (capitalistes) puisqu'elle évite d'adresser les contradictions environnementales du capitalisme en tenant pour acquis le système économique-politique actuel (Hajer, 1995). Certes on dit que l'économie et l'environnement vont de pair, mais la marge de manœuvre est grande. Pour les libéraux, les mesures provisoires prises pour Énergie Est (et Trans Mountain) ainsi que le *Cadre pancanadien*

sur la croissance propre et les changements climatiques peuvent justifier que les effets polluants des sables bitumineux peuvent être atténués. Dans les faits, ils sont insuffisants pour aborder le problème climatique. Pour l'exploitation des sables bitumineux, les libéraux pratiquent le *business-as-usual* puisque les mesures mises en place permettent la croissance du secteur. Comme Hayden le rapportait en 2014, avant le retour du Parti libéral : « When in power, the Liberals embraced an [ecological modernisation] discourse of economic opportunity, but facing strong business, conservative, and regional resistance, never implemented policies capable of moving Canada substantially beyond [business-as-usual] in practice » (p.81).

Par l'entremise de l'étude de cas, l'objectif de cette thèse est aussi d'apporter un éclairage au tableau – peut-être pas en entier, mais substantiel tout de même – de la gestion des sables bitumineux au Canada. Je crois que ce travail sur le projet d'oléoduc Énergie Est nous permet d'appréhender le contexte global de l'enjeu des sables bitumineux. Cet éclaircissement nous habilite aussi à mieux comprendre les discours et les problématiques de l'après Énergie Est. La confrontation au niveau fédéral s'est intensifiée entre le gouvernement libéral et l'opposition conservatrice durant les deux autres années du premier mandat de Trudeau. Après s'être vantés à la Chambre des communes que leur parti a approuvé des projets d'oléoduc, les libéraux s'embourbent face aux requêtes en justice et aux actions militantes écologistes. En plus de cela, l'écart entre le WCS et le WTI n'a jamais été aussi grand (plus de 50 \$ US le baril), entre autres dû au surplus de pétrole pour la capacité des oléoducs existants (Ressources naturelles Canada, 2019). Le gouvernement libéral se porte ainsi à la rescousse du secteur pétrolier, en achetant Trans Mountain le 29 mai 2018 et en orchestrant un plan de sauvetage pour l'Alberta de 4,5 milliards de dollars

(Bellavance & Chouinard, 2018). Toutefois, cela n'a aucun effet sur la grogne des conservateurs fédéraux et des Albertains. On revoit ainsi resurgir le sentiment d'aliénation de l'Ouest (*western alienation*) lors des campagnes électorales de l'Alberta et du Canada qui ont toutes deux eu lieu en 2019. En Alberta, un nouveau parti de droite, le *United Conservative Party*, prend les rênes du pouvoir après un bref aparté avec une hostilité envers Ottawa revigorée.

Pour revenir sur les discours du Parti conservateur et du Parti libéral, les ressemblances discursives entre les deux groupes politiques ne sont évidemment pas le fruit du hasard. Ils sont tous deux ancrés dans un contexte historiquement situé où l'exploitation et l'exportation des ressources naturelles sont à la base même, selon eux, de la fondation du Canada. C'est grâce au cadre théorique, rassemblant la production de l'espace, la structure environnementale de l'État, la théorie des ressources principales et la sociologie canadienne, jumelées à l'analyse du discours, qu'il nous a été permis d'identifier les types de discours du gouvernement fédéral sur le projet Énergie Est ainsi que les articulations avec les ressources naturelles et les changements climatiques.

D'abord, le point même de départ de la production de l'espace, la nature, est similaire pour le discours environnemental du Canada qui est décrit d'abord comme un territoire, composé de différentes régions, riche en ressources naturelles. Si l'approche réaliste de la sociologie environnementale a raison sur l'influence des phénomènes environnementaux, donc par extension de la nature sur la société, cela ne serait qu'au point de départ de la production de l'espace. La société s'est éloignée de la nature et l'a dénaturalisée, dématérialisée. Ce sont les constructions sociales autour des ressources naturelles et des changements climatiques qui ont principalement influencé les discours

gouvernementaux. C'est d'ailleurs l'une des entités de base du discours prométhéen, qui conçoit les ressources naturelles et les écosystèmes comme des « choses » créées par l'être humain (Dryzek, 2013, p. 59).

Ainsi revient-on à la proposition initiale de Lefebvre, soit que l'espace (social) est un produit (social). À partir de l'exploitation d'une « matière première », l'espace est le produit de l'activité économique et technique, mais aussi le produit de la politique et de l'organisation stratégique du territoire (Lefebvre, 2000, p. 102). Avec un Canada qui reste accroché à une économie de ressources premières, le gouvernement fédéral de Harper, avec l'importance grandissante des sables bitumineux albertains, a stratégiquement orienté ses efforts politiques vers cette activité économique. C'est d'ailleurs le schéma de l'État canadien qu'invoque Innis (1995) dans l'histoire de l'économie politique du pays. Avec cet espace posé avant l'acteur politique qu'est le gouvernement Trudeau, il est difficile d'apporter de nouvelles idées environnementales après dix ans de Harper.

Ensuite, la structure étatique environnementale élaborée par Ioris permet de faire des liens entre les débats à la Chambre des communes et la prise en charge des problèmes environnementaux par l'État. Le pouvoir de contrôler la structure étatique est la source constante de conflits entre différents groupes politiques. C'est là qu'ils tentent d'imposer leur dominance discursive sur le discours environnemental en tentant d'affirmer leur définition de la réalité sociale et naturelle (Hajer, 1995). Alors, ils mobilisent différentes lignes narratives et citations afin de soutenir leur discours par rapport à celui de leurs adversaires. C'est grâce à ces outils méthodologiques qu'il a été possible d'organiser les discours des conservateurs et des libéraux et ultimement faire le portrait leur discours respectif avec leurs différences et ressemblances. En plus du combat politique dans lequel

son contrôle est tant convoité, l'État et plus précisément sa structure environnementale doivent mettre en œuvre des *state-fix* pour prendre acte des conséquences climatiques. Or, ils doivent le faire sans brimer les puissants intérêts économiques. C'est là que réside tout le problème pour des États qui pratiquent un discours du type imaginatif, mais (timidement) réformiste, acceptant le capitalisme comme un acquis à la base de la société.

One key dilemma for the contemporary (capitalist) state is precisely the need to advance environmental statehood in a way that seems to represent the whole society whilst simultaneously preserving the interests of the stronger politico-economic groups in charge of the state apparatus. The contemporary state is left with the almost impossible task of devising pro-commons strategies within overarching anti-commons priorities (Ioris, 2014, p. 25).

Généralement, la structure environnementale de l'État peut servir à restreindre et réglementer l'accumulation de capital des industries, mais seulement dans la mesure du politiquement acceptable pour les intérêts économiques des plus forts (Ioris, 2014, p. 26). Voilà pourquoi peu importe le type de discours qu'ils mobilisaient, les gouvernements conservateur et libéral se sont longtemps limités à des instruments politiques qui n'empièteraient pas sérieusement sur l'industrie ou les objectifs de croissance économique à long terme (Hayden, 2014, p. 81). J'ajoute qu'il s'agit aussi du gouvernement libéral de 2015 qui, avec son Cadre pancanadien, ne posait pas de réels obstacles majeurs au développement des sables bitumineux, en plus de servir d'argument en faveur du projet Énergie Est. Donc, ce gouvernement se devait malgré tout de répondre aux impératifs de croissance économique de la nation, ce qui a limité son champ d'action (S. Davidson, 2012; Dryzek, 1992).

Enfin, la théorie des ressources principales de Innis (1995) et la sociologie canadienne développée par Matthews (2014) se sont avérées utiles pour comprendre la dynamique historique de l'économie du Canada autour du développement des ressources premières dans des régions spécifiques du territoire. Le cas du projet d'oléoduc Énergie Est a démontré que la continuation de l'histoire de développement économique est encore liée à une matière première pour laquelle le gouvernement fédéral oriente ses politiques économiques afin de favoriser son exportation. Aujourd'hui, on peut plutôt parler de trappe du carbone (*carbon trap*) en raison de la relation particulière qu'entretient le gouvernement fédéral avec les sables bitumineux comme ressource naturelle maîtresse durant l'ère de conscientisation grandissante de l'importance d'atténuer les effets des changements climatiques et d'endiguer ses causes.

This staples trap is also a carbon trap because of the manner in which Canada's institutional dependence on increasing global demand for bitumen triggers domestic sociotechnical trajectories focused on fossil resource extraction that crowd out the development of technological systems consistent with a green energy paradigm (Haley, 2011, p. 120).

La sociologie canadienne nous permet aussi de comprendre l'importance des régionalismes pour la politique fédérale, avec le Parti conservateur issu de l'Ouest qui défend farouchement les intérêts de l'Alberta, sa forteresse électorale, et de l'industrie pétrolière. C'est aussi avec l'apport de Matthews (2014) qu'on peut connecter les sables bitumineux et les oléoducs aux enjeux du néolibéralisme, de la mondialisation et de l'environnement. Par exemple, le gouvernement néolibéral progressiste-conservateur élu 1984 a aboli le Programme énergétique national et enchâssé à la demande de l'Alberta concernant la clause de proportionnalité dans l'ALÉNA, tout cela en faveur des intérêts économiques de l'industrie pétrolière pour exporter un maximum de pétrole vers les États-

Unis. C'est aussi sous l'idéologie néolibérale que les conservateurs de Harper ont fait d'importantes coupures dans les mesures environnementales en 2012 afin de favoriser la construction d'oléoducs en direction des côtes afin de profiter des prix internationaux du baril de pétrole.

Toutefois, l'analyse du discours environnemental du gouvernement fédéral sur Énergie Est ne couvre pas l'un des quatre enjeux contemporains de la sociologie canadienne : les droits et statuts des Premières Nations. Les peuples autochtones au Canada ont été peu abordés dans les discours des gouvernements conservateur et libéral, outre que chacun assurait qu'ils désiraient améliorer la consultation des Premières Nations et accusaient l'autre parti de ne pas en faire assez – on ne peut être évidemment contre la vertu. Elles ont pourtant été les premières à manifester contre Énergie Est : la Marche des peuples pour la Terre mère partant le 10 mai 2014 en direction d'Ottawa, la signature du Traité autochtone contre l'expansion des sables bitumineux en octobre 2016 par 50 Premières Nations du Canada et des États-Unis et des demandes d'injonction par plusieurs sont quelques-uns des nombreux exemples d'actions menées par les Premières Nations.

Il serait aberrant de constater que la question des Autochtones et des ressources naturelles soit si peu discutée à la Chambre des communes, mais en connaissant l'héritage historique de la colonisation européenne et des débuts du Canada, une telle situation n'est pas inhabituelle tant l'avis des communautés autochtones et leurs conditions de vie n'ont jamais été une priorité de quelconque gouvernement fédéral que ce soit, et ce même avec certaines améliorations parsemées ici et là au cours des dernières décennies. Pour combler la lacune de cette thèse, il serait intéressant qu'une étude soit menée sur le discours des

Premières Nations concernant le projet d'oléoduc Énergie Est et leurs relations avec les gouvernements conservateur et libéral.

Pour terminer, le cas Énergie Est est à mes yeux un exemple plus que probant des contradictions du Canada et des difficultés à prendre un véritable virage écologique avec le statu quo économique et politique actuel. La raison de cet échec présent est ce consensus inexistant entre les gouvernements (fédéral et provincial), les entreprises et les industries, les environnementalistes et les scientifiques. Pour qu'au minimum la modernisation écologique fonctionne – préférablement le modèle fort – il faudrait un consensus politique entre tous les acteurs nommés pour qu'un progrès s'opère : « Ecological modernization requires widespread commitment to and action upon its principles. If it is resisted by key actors, as in the United States, then ecological modernization simply will not happen » (Dryzek, 2013, p. 174).

En effet, le Canada est bien différent d'autres pays occidentaux qui eux ont un discours réellement basé sur la modernisation écologique – faible ou forte – pour deux raisons. D'une part, son économie dépend en partie des recettes des exportations des sables bitumineux, une ressource des plus polluantes sur la Terre et donc très peu écologique. D'autre part, son système politique décentralisé a incubé des conflits entre des partis politiques fédérales qui sont historiquement et géographiquement ancrées dans certaines provinces qui se sont développées économiquement de manière différente selon les ressources à leur disposition. Ainsi, lorsqu'il est question des changements climatiques, il est impossible que les partis puissent s'entendre puisque le Parti conservateur, issu principalement de l'Alberta, défendra bec et ongles toutes formes de réglementations qui nuiraient au développement des sables bitumineux. Il s'agit donc d'un échec de la

modernisation écologique, à cause des contraintes économiques et politiques particulières au Canada (S. Davidson, 2012; Dryzek, 2013; Green, 2018; MacLean, 2018).

Le Canada est en effet un pays débordant de ressources naturelles, mais cela va bien au-delà des matières premières des livres d'Histoire et des sources d'énergies non renouvelables de l'Ouest canadien, avec en tête d'affiche les sables bitumineux. Le territoire présente de nombreuses opportunités pour produire de l'énergie. Barrington-Leigh et Ouliaris (2017) ont recensé dans leur étude un potentiel considérable de génération d'énergie éolienne à Terre-Neuve et Labrador, en Ontario et en Colombie-Britannique, d'hydroélectricité à Terre-Neuve et Labrador, au Québec et au Manitoba, d'énergie solaire au Manitoba et en Alberta, et d'énergie marémotrice sur les côtes atlantiques et pacifiques. Les auteurs nous rappellent que certaines provinces du Canada ne seraient pas autant avantagées du point de vue économique, ce qui nous ramène évidemment à penser encore à la sociologie canadienne de Matthews.

Néanmoins, développer ce potentiel demeure avant tout une question de vouloir politique. Bien que les sables bitumineux et autres hydrocarbures ont une certaine importance pour encore quelques années, voire décennies, une modernisation écologique forte ne pourrait avoir lieu sans un engagement politique à long terme qui nécessiterait une analyse globale des processus économiques et environnementaux, et ce, sans se compromettre à des objectifs à court terme qui ne concernent que certains enjeux environnementaux ici et là. (Dryzek, 2013, p. 171). Et tant qu'à cela, nous pourrions aussi avancer qu'il serait aussi temps de penser à l'extérieur de l'échiquier économique et politique actuel et de prendre sérieusement le temps de réfléchir à de nouvelles alternatives.

Bibliographie

About our name change. (n.d.). *TC Energy*. Repéré à <https://www.tcenergy.com/TC-Energy/>

Amicelle, A., & Daviault, A. (2016). L'environnement sous haute surveillance. Éclairage sur plus de quarante ans d'action publique au Canada. *Criminologie*, 49(2), 263-300. <https://doi.org/10.7202/1038425ar>

Arsenault, J. (2014, 23 septembre). La Cour supérieure ordonne la suspension des forages de TransCanada à Cacouna. *La Presse Canadienne*. Repéré à https://nouveau.eureka.cc/Link/KO00451T_1/news·20140923·PC·16b3bfe0aa4f420dba6332f72c7f5dcc

Arsenault, J., & Saint-Arnaud, P. (2015, 5 novembre). Le projet Énergie Est n'aura pas de port au Québec. *Le Soleil*. Repéré à <https://www.lesoleil.com/actualite/le-projet-energie-est-naura-pas-de-port-au-quebec-0ecec9e61ec1ea175d57c819513edec5>

Audet, R. (2017). Le discours et l'action publique en environnement. Dans A. Chaloux (Éd.), *L'action publique environnementale au Québec. Entre local et mondial* (pp. 19-36). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Barrington-Leigh, C., & Ouliaris, M. (2017). The renewable energy landscape in Canada : A spatial analysis. *Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 75, 809-819. <https://doi.org/10.1016/j.rser.2016.11.061>

Barry, J. (2005). Ecological Modernisation. Dans J. S. Dryzek & D. Schlosberg (Éds), *Debating the Earth : The Environmental Politics Reader* (2^e éd., pp. 303-321). New York : Oxford University Press.

Bellavance, J.-D. (2016, 11 février). Justin Trudeau à La Presse sur les oléoducs : «Ça ne va pas faire l'unanimité». *La Presse (site web)—La Presse*. Repéré à http://nouveau.eureka.cc/Link/KO00451T_1/news·20160211·CY·4949504

Bellavance, J.-D., & Chouinard, T. (2018, 29 mai). Ottawa achète l'oléoduc Trans Mountain : «une erreur historique». *La Presse*. Repéré à

- <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-canadienne/201805/29/01-5183604-ottawa-achete-loleoduc-trans-mountain-une-erreur-historique.php>
- Berke, J. (2017, 10 mars). « No country would find 173 billion barrels of oil in the ground and just leave them » : Trudeau gets standing ovation at an energy conference in Texas. *Business Insider*. Repéré à <https://www.businessinsider.com/trudeau-gets-a-standing-ovation-at-energy-industry-conference-oil-gas-2017-3>
- Boily, F. (2012). Le Canada au miroir de l'Alberta. *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (73), 9-23. <https://doi.org/10.4000/eccs.284>
- Boily, F. (2013). *La droite en Alberta. D'Ernest Manning à Stephen Harper*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boily, F. (2014). Les conservateurs et l'identité canadienne de 1995 à aujourd'hui. Dans *Le fédéralisme selon Harper. La place du Québec dans le Canada conservateur* (pp. 85-111). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Boily, F. (2016). L'identité politique du Canada après l'élection du 19 octobre 2015 : De nouvelles orientations pour la politique canadienne ? *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (81), 7-26. <https://doi.org/10.4000/eccs.760>
- Bouvier-Auclair, R. (2016, 27 janvier). Ottawa annonce des normes transitoires d'évaluation des projets d'oléoducs. *Radio-Canada.ca*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/761990/oleoducs-reglementation-canada-environnement-petrole-energie-est-kinder-morgan>
- Brabazon, H., & Kozolanka, K. (2018). Neoliberalism, Authoritarian-Populism, and the “Photo-Op Democracy” of the Publicity State: Changes to Legislative and Parliamentary Norms by the Harper Government. *Canadian Journal of Political Science*, 51(2), 253-277. <https://doi.org/10.1017/S0008423917001020>
- Bureau du vérificateur général du Canada. (2017a, 16 mai). Rapport 7—Les subventions aux combustibles fossiles. Repéré à http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201705_07_f_42229.html

- Bureau du vérificateur général du Canada. (2017b, 3 octobre). Rapport 1—Progrès vers la réduction des gaz à effet de serre—Environnement et Changement climatique Canada. Repéré à http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_201710_01_f_42489.html#p49
- Campbell, B. (2013). *The Petro-Path Not Taken : Comparing Norway with Canada and Alberta's Management of Petroleum Wealth*. Canadian Centre for Policy Alternatives. Repéré à <http://deslibris.ca/ID/235919>
- Canadian Press. (2019, 18 juin). Trans Mountain timeline : A look at key dates in the project's history. *CTVNews*. Repéré à <https://www.ctvnews.ca/canada/trans-mountain-timeline-a-look-at-key-dates-in-the-project-s-history-1.4471117>
- CAPP. (2019a, 12 juillet). Trans Mountain timeline and map. *Context Magazine by CAPP*. Repéré à https://context.capp.ca:443/infographics/2019/infographic_transmountain-timeline-and-map
- CAPP. (2019b, 18 juillet). Keystone XL timeline and map. *Context Magazine by CAPP*. Repéré à https://context.capp.ca:443/infographics/2019/infographic_keystone-xl-timeline-and-map
- Carter, A. V. (2018). Policy pathways to carbon entrenchment : Responses to the climate crisis in Canada's petro-provinces. *Studies in Political Economy*, 99(2), 151-174. <https://doi.org/10.1080/07078552.2018.1492083>
- Centre québécois du droit de l'environnement. (2014). Enjeux juridiques du déploiement d'un pipeline interprovincial sur le territoire du Québec. Repéré à <https://cqde.org/wp-content/uploads/2014/10/CQDE-Guide-juridique-pipeline-v12.pdf>
- Chambre des communes du Canada. (2013a). Débats de la Chambre des communes—Le 21 mai 2013, 146(252), 16681-16791.
- Chambre des communes du Canada. (2013b). Débats de la Chambre des communes—Le 24 mai 2013, 146(255), 16963-17005.

Chambre des communes du Canada. (2014). Débats de la Chambre des communes—Le 9 octobre 2014, *147*(126), 8439-8508.

Chambre des communes du Canada. (2015a). Débats de la Chambre des communes—Le 4 décembre 2015, *148*(2), 9-19.

Chambre des communes du Canada. (2015b). Débats de la Chambre des communes—Le 9 mars 2015, *147*(182), 11819-11887.

Chambre des communes du Canada. (2015c). Débats de la Chambre des communes—Le 26 février 2015, *147*(180), 11705-11776.

Chambre des communes du Canada. (2016a). Débats de la Chambre des communes—Le 3 février 2016, *148*(15), 767-808.

Chambre des communes du Canada. (2016b). Débats de la Chambre des communes—Le 3 octobre 2016, *148*(86), 5351-5424.

Chambre des communes du Canada. (2016c). Débats de la Chambre des communes—Le 13 avril 2016, *148*(38), 2159-2204.

Chambre des communes du Canada. (2016d). Débats de la Chambre des communes—Le 21 mars 2016, *148*(32), 1783-1869.

Chambre des communes du Canada. (2016e). Débats de la Chambre des communes—Le 28 janvier 2016, *148*(11), 517-589.

Chambre des communes du Canada. (2016f). Débats de la Chambre des communes—Le 29 janvier 2016, *148*(12), 592-629.

Chambre des communes du Canada. (2017a). Débats de la Chambre des communes—Le 1er juin 2017, *148*(185), 11805-11929.

- Chambre des communes du Canada. (2017b). Débats de la Chambre des communes—Le 4 octobre 2017, *148*(212), 13929-13970.
- Chambre des communes du Canada. (2017c). Débats de la Chambre des communes—Le 5 octobre 2017, *148*(213), 13971-14040.
- Chambre des communes du Canada. (2017d). Débats de la Chambre des communes—Le 6 octobre 2017, *148*(214), 14041-14084.
- Chambre des communes du Canada. (2017e). Débats de la Chambre des communes—Le 8 février 2017, *148*(136), 8619-8694.
- Coenen-Huther, J. (2010). Les sociologues et le postulat de rationalité. *Revue européenne des sciences sociales*, *48*(145), 5-16. <https://doi.org/10.4000/ress.735>
- Cooper, B. (2009). *It's the regime, stupid! : A report from the cowboy west on why Stephen Harper matters*. Toronto, Ont: Key Porter Books.
- Cros, L. (2015). Introduction : Le Canada conservateur de Stephen Harper. *Études canadiennes / Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (78), 7-24. <https://doi.org/10.4000/eccs.484>
- Croteau, M. (2014, 1 décembre). Un rapport sur les bélugas force l'arrêt des travaux à Cacouna. *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/environnement/especes-en-danger/201412/01/01-4824179-un-rapport-sur-les-belugas-force-larret-des-travaux-a-cacouna.php>
- Davidson, C. (2014). Critical Literacy and Discursive Governance Control(s) in Canada's Oil/Tar Sands. Dans *Found in Alberta: Environmental Themes for the Anthropocene* (pp. 105-124). (S.l.): Wilfrid Laurier University Press.
- Davidson, D. J., & MacKendrick, N. A. (2004). All Dressed Up with Nowhere to Go : The Discourse of Ecological Modernization in Alberta, Canada. *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, *41*(1), 47-65.

- Davidson, S. (2012). The Insuperable Imperative: A Critique of the Ecologically Modernizing State. *Capitalism Nature Socialism*, 23(2), 31-50. <https://doi.org/10.1080/10455752.2012.674147>
- Davine, T. (2016). *Canada in situ tar sands discourse and national place-making in The Globe and Mail*. M.S. Florida State, Ann Arbor, United States. Repéré à <https://search.proquest.com/docview/1806825236/abstract/3F5CF2F38402452EPQ/1>
- De Souza, M. (2016, 4 août). Canada pipeline panel apologizes, releases records on meeting with Charest. *National Observer*. Repéré à <https://www.nationalobserver.com/2016/08/04/news/canada-pipeline-panel-apologizes-releases-records-meeting-charest>
- Denstedt, S., Ignasiak, M., & King, R. J. (2014, décembre). Regulatory Approval for Energy Projects. *Osler, Hoskin & Harcourt LLP*. Repéré à <http://www.osler.com/en/resources/cross-border/2014/regulatory-approval-for-energy-projects>
- Département des finances du Canada. (2014, 25 avril). Speech by the Honourable Joe Oliver, Minister of Finance, at a breakfast hosted by the Economic Club of Canada. *Département des finances Canada*. [speech]. Repéré à <https://www.fin.gc.ca/news-nouvelles/speeches-discours/2014/2014-04-25-eng.asp>
- Dryzek, J. S. (1992). The Good Society versus the State: Freedom and Necessity in Political Innovation. *The Journal of Politics*, 54(2), 518-540. <https://doi.org/10.2307/2132037>
- Dryzek, J. S. (2013). *The Politics of the Earth: Environmental Discourses* (3rd ed.). Oxford: University Press.
- Environnement et Changement climatique Canada. (2019, avril). Émissions de gaz à effet de serre. *Aem*. [recherche]. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>

- Environnement et Changement climatique Canada. (2020a). *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Émissions de gaz à effet de serre*. Gatineau, Québec: Environnement et Changement climatique Canada.
- Environnement et Changement climatique Canada. (2020b). *National Inventory Report 1990–2018 : Greenhouse Gas Sources and Sinks in Canada—Part 1*. Gatineau, Québec: Environnement et Changement climatique Canada. Repéré à <https://unfccc.int/ghg-inventories-annex-i-parties/2020>
- Environnement et Changement climatique Canada. (2020c, 15 avril). Émissions de gaz à effet de serre. *Gouvernement du Canada*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/emissions-gaz-effet-serre.html>
- Feindt, P. H., & Oels, A. (2005). Does Discourse Matter? Discourse Analysis in Environmental Policy Making. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 7(3), 161-173. <https://doi.org/10.1080/15239080500339638>
- Flanagan, E., & Demerse, C. (2014). *Climate Implications of the Proposed Energy East Pipeline : A Preliminary Assessment*. Drayton Valley: Pembina Institute for Appropriate Development. Repéré à <http://public.eblib.com/choice/publicfullrecord.aspx?p=3291234>
- Flyvbjerg, B. (2006). Five Misunderstandings About Case-Study Research. *Qualitative Inquiry*, 12(2), 219-245. <https://doi.org/10.1177/1077800405284363>
- Frigon, M., & Perreault, F. (2012). *Aspects économiques des projets d'oléoduc en Amérique du Nord : La course à la mer*. Ottawa, Canada: Bibliothèque du Parlement.
- Garrison, R. M., & Massam, B. H. (2001). Changing Governments and Changing Environmental Policies in Ontario : A discourse analysis. *Local Environment*, 6(3), 327-349. <https://doi.org/10.1080/13549830120073301>
- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

- Gibson, R. B. (2012). In full retreat : The Canadian government's new environmental assessment law undoes decades of progress. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 30(3), 179-188. <https://doi.org/10.1080/14615517.2012.720417>
- Gouvernement du Canada. (2012). Le développement responsable des ressources - emplois, croissance et prospérité à long terme : Le plan d'action économique de 2012. *Gouvernement du Canada*. Repéré à <http://publications.gc.ca/site/fra/9.640354/publication.html>
- Gouvernement du Canada. (2016). *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : Plan canadien de lutte contre les changements climatiques*. (S.l.): Environnement et Changement climatique Canada. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/eccc/En4-294-2016-fra.pdf
- Green, A. (2018). On Thin Ice : Meeting Canada's Paris Climate Commitments. *Journal of Environmental Law and Practice*, 32(1), 99-135.
- Grosser, A. (1984). *L'explication politique*. Bruxelles: Editions Complexe.
- Gutiérrez Haces, M. T. (2015). La conception corporatiste de l'exploitation des ressources naturelles sous le gouvernement conservateur de Stephen Harper. *Études canadiennes / Canadian Studies*, (78), 77-104. <https://doi.org/10.4000/eccs.505>
- Gutiérrez Haces, M. T. (2016). Challenges for Justin Trudeau's Government on Extractive Activities, the Environment, Accountability and Tax Transparency. *Études canadiennes / Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (81), 27-54. <https://doi.org/10.4000/eccs.761>
- Hajer, M. (1995). *The Politics of Environmental Discourse*. (S.l.): Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/019829333X.001.0001>
- Hajer, M. (2009). A Framework for Analysis. Dans *Authoritative Governance : Policy Making in the Age of Mediatization* (pp. 48-75). Oxford [England] ; New York : Oxford University Press. Repéré à <http://www.oxfordscholarship.com/view/10.1093/acprof:oso/9780199281671.001.0001/acprof-9780199281671-chapter-3>

- Hajer, M., & Versteeg, W. (2005). A decade of discourse analysis of environmental politics : Achievements, challenges, perspectives. *Journal of Environmental Policy & Planning*, 7(3), 175-184. <https://doi.org/10.1080/15239080500339646>
- Haley, B. (2011). From Staples Trap to Carbon Trap : Canada's Peculiar form of Carbon Lock-In. *Studies in Political Economy*, 88(1), 97-132. <https://doi.org/10.1080/19187033.2011.11675011>
- Harrison, T. W. (2015). Petroleum, Politics, and the Limits of Left Progressivism in Alberta. Dans M. Shrivastava & L. Stefanick (Éds), *Alberta Oil and the Decline of Democracy in Canada* (pp. 69-88). Edmonton, AB: Athabasca University Press. <https://doi.org/10.15215/aupress/9781771990295.01>
- Hayden, A. (2014). *When green growth is not enough : Climate change, ecological modernization, and sufficiency*. Montreal & Kingston [Quebec: McGill-Queen's University Press.
- Helwaser, P. (2016). L'économie du Canada: Immuable et changeante. *Études canadiennes/Canadian Studies. Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France*, (81), 105-128. <https://doi.org/10.4000/eccs.769>
- Innis, H. A. (1995). *Staples, markets, and cultural change : Selected essays* (Centenary ed.). Montreal, Que., Montreal ; Buffalo: McGill-Queen's University Press. Repéré à <https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=http://www.deslibris.ca/ID/400481>
- Ioris, A. A. R. (2014). *The Political Ecology of the State : The basis and the evolution of environmental statehood*. London ; New York: Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315858401>
- Janzen, R. (2002). Reconsidering the Politics of Nature : Henry Lefebvre and The Production of Space. *Capitalism, Nature, Socialism*, 13(2), 96-116. <https://doi.org/10.1080/10455750208565481>
- Katz-Rosene, R. M. (2017). From Narrative of Promise to Rhetoric of Sustainability : A Genealogy of Oil Sands. *Environmental Communication*, 11(3), 401-414. <https://doi.org/10.1080/17524032.2016.1253597>

- Keller, R. (2007). L'analyse de discours comme sociologie de la connaissance. *Langage et société*, (120), 55-76. <https://doi.org/10.3917/l.s.120.0055>
- Kellogg, P. (2015). Prairie Capitalism Revisited : Canada, Bitumen, and the Resource Colony Question. *Journal of Canadian Studies*, 49(3), 222-255.
- Kern, M. (2020, 15 avril). Western Canadian Select Falls Below \$5. *OilPrice.com*. Repéré à <https://oilprice.com/Latest-Energy-News/World-News/Western-Canadian-Select-Falls-Below-5.html>
- Keystone XL. (n.d.). *TC Energy*. Repéré à <https://www.tcenergy.com/operations/oil-and-liquids/keystone-xl/>
- Kirchhoff, D., & Tsuji, L. J. S. (2014). Reading between the lines of the 'Responsible Resource Development' rhetoric : The use of omnibus bills to 'streamline' Canadian environmental legislation. *Impact Assessment and Project Appraisal*, 32(2), 108-120. <https://doi.org/10.1080/14615517.2014.894673>
- Lakanen, R. (2018). Dissent and descent : Tracing Canada's environmental governance from regulatory beginnings to dismissal and reversals by the Harper government. *Local Environment*, 23(5), 549-564. <https://doi.org/10.1080/13549839.2018.1444589>
- Lalander, R., & Merimaa, M. (2018). The Discursive Paradox of Environmental Conflict : Between Ecologism and Economism in Ecuador. *Forum for Development Studies*, 45(3), 485-511. <https://doi.org/10.1080/08039410.2018.1427622>
- Laxer, G. (2015). *After the sands : Energy and ecological security for Canadians*. Madeira Park: Douglas & McIntyre.
- Laxer, G. (2018). *Escaping Mandatory Oil Exports : Why Canada Needs to Dump NAFTA's Energy Proportionality Rule*. Ottawa, Canada: The Council of Canadians. Repéré à <https://login.proxy.bib.uottawa.ca/login?url=http://www.deslibris.ca/ID/10097166>

- Leblanc, É. (2016, 27 août). Audiences suspendues sur Énergie Est : Un processus qui a du plomb dans l'aile. *ICI Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/799961/energie-est-transcanada-pipeline-audiences-publiques-office-national-energie>
- Lefebvre, H. (2000). *La production de l'espace* (4^e éd.). Paris: Anthropos.
- Leipprand, A., Flachsland, C., & Pahle, M. (2017). Energy transition on the rise : Discourses on energy future in the German parliament. *Innovation : The European Journal of Social Science Research*, 30(3), 283-305. <https://doi.org/10.1080/13511610.2016.1215241>
- Lemphers, N., & Woynillowicz, D. (2012). *In the shadow of the boom : How oilsands development is reshaping Canada's economy*. Drayton Valley, Alta.: Pembina Institute.
- MacLean, J. (2018). Paris and Pipelines? Canada's Climate Policy Puzzle. *Journal of Environmental Law and Practice*, 32(1), 47-74.
- MacNeil, R. (2014a). Canadian environmental policy under Conservative majority rule. *Environmental Politics*, 23(1), 174-178. <https://doi.org/10.1080/09644016.2013.854968>
- MacNeil, R. (2014b). The decline of Canadian environmental regulation : Neoliberalism and the staples bias. *Studies in Political Economy*, 93, 81-106.
- Matthews, R. (2014). Committing Canadian Sociology : Developing a Canadian Sociology and a Sociology of Canada. *Canadian Review of Sociology*, 51(2), 107-127. <https://doi.org/10.1111/cars.12038>
- Mayrand, H., & Rioux Collin, J. (2017). Le partage des compétences en environnement au Canada. Dans A. Chaloux (Éd.), *L'action publique environnementale au Québec. Entre local et mondial* (pp. 75-90). Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Ministère de la Justice du Canada. *Loi sur l'Office national de l'énergie* (1985). Repéré à <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-7/20180329/P1TT3xt3.html>

- Ministère des Finances du Canada. (2012). *Plan d'action économique du Canada : Emplois, croissance et prospérité à long terme*. Ottawa: Ministère des finances. Repéré à <http://www.budget.gc.ca/2012/plan/pdf/Plan2012-fra.pdf>
- Morgan, G. (2020, 3 février). Enbridge clears last hurdle on \$9-billion Line 3 pipeline project. *Financial Post*. Repéré à <https://business.financialpost.com/commodities/energy/enbridge-line-3-oil-pipeline-clears-hurdle-minnesota-regulator-rules-environment-statement-adequate-2>
- Neal, B. (2016). The Economy, Environment, and Politics in the Canadian Pipeline Regulatory Process. *Law and Business Review of the Americas*, 22(4), 425-433.
- Office national de l'énergie. (2020, 8 janvier). Communiqués précédents sur Énergie Est et le Réseau principal Est. *Régie de l'énergie du Canada*. Repéré à <https://www.cer-rec.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/nrgyst/pstnwsrlss-fra.html>
- Oil and Natural Gas Pipelines. (n.d.). *CAPP*. Repéré à <https://www.capp.ca/explore/oil-and-natural-gas-pipelines/>
- Organisation des nations unies. (2019, 26 novembre). Rapport 2019 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions. *UNEP - UN Environment Programme*. Repéré à <https://www.unenvironment.org/interactive/emissions-gap-report/2019/>
- Pauly, D. (2015). Tenure, the Canadian tar sands and 'Ethical Oil'. *Ethics in Science and Environmental Politics*, 15(1), 55-57. <https://doi.org/10.3354/esep00155>
- Peyton, J., & Franks, A. (2016). The New Nature of Things? Canada's Conservative Government and the Design of the New Environmental Subject. *Antipode*, 48(2), 453-473. <https://doi.org/10.1111/anti.12179>
- Pineault, É. (2016). *Le piège Énergie Est*. Montréal : Écosociété.
- Pocketbooks and the planet; Canada's election. (2019, 12 octobre). *The Economist*, 433(9164), 39(US).
- Poitras, J. (2018). *Pipe dreams : The fight for Canada's energy future*. Canada: Viking.

- Porter, I. (2013, 3 août). Oléoduc Énergie Est—Harper promet un examen indépendant. *Le Devoir*, p. A1.
- Presse canadienne. (2013, 2 avril). Oléoduc vers l'Est : Ottawa applaudit l'appel de soumissions de TransCanada. *Le Devoir*. Repéré à http://nouveau.eureka.cc/Link/KO00451T_1/news·20130402·LEW·014
- Presse canadienne. (2015, 13 mai). Groups Call On National Energy Board To Suspend Energy East Application | HuffPost Canada. *Huffpost*. Repéré à https://www.huffingtonpost.ca/2015/05/13/groups-call-on-national-e_n_7276702.html
- Radio-Canada. (2014, 16 mai). Des procédures judiciaires enclenchées contre TransCanada. *ICI Radio-Canada.ca*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/667638/transcanada-justice-nature-quebec>
- Radio-Canada. (2016a, 21 janvier). Énergie Est : Trop de risques pour trop peu de retombées économiques, dit Coderre | Le pétrole à tout prix. *ICI Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/760830/transcanada-oleoduc-energie-est-opposition-montreal-laval-longueuil-repentigny>
- Radio-Canada. (2016b, 30 août). Énergie Est : L'Office national de l'énergie suspend les audiences indéfiniment. *ICI Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/800204/office-national-energie-energie-est-audiences-suspension>
- Radio-Canada. (2016c, 9 septembre). Énergie Est : Série de récusations à l'Office national de l'énergie. *ICI Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/802171/energie-est-reccusation-office-national-energie>
- Radio-Canada. (2016d, 12 septembre). Réduction des GES : Les libéraux maintiennent les cibles des conservateurs | Climat : où en sommes-nous? *Radio-Canada.ca*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/802522/liberaux-reduction-gaz-effet-serre-memes-cibles-conservateurs>

- Radio-Canada. (2017a, 27 janvier). L'ONE fait table rase sur les audiences d'Énergie Est. *ICI Radio-Canada.ca*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1013399/office-national-energie-one-energie-est-transcanada-oleoduc>
- Radio-Canada. (2017b, 9 septembre). TransCanada demande une suspension temporaire de l'examen d'Énergie Est. *ICI Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1054733/transcanada-suspension-demande-projet-energie-est-office-national-energie-evaluation>
- Radio-Canada. (2017c, 20 novembre). Le dernier obstacle à l'oléoduc Keystone XL est levé. *ICI Radio-Canada.ca*. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1068192/decision-keystone-xl-alberta-nebraska-petrole-economie>
- Radio-Canada. (2020a, 15 avril). Keystone XL : Un juge américain invalide l'octroi d'un permis essentiel pour le projet. *ICI Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1694425/keystone-xl-permis-presidentiel-petrole-sables-bitumineux>
- Radio-Canada. (2020b, 20 avril). La valeur du pétrole américain passe pour la première fois au négatif | Coronavirus. *ICI Radio-Canada.ca*. Radio-Canada.ca. Repéré à <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1695501/prix-petrole-alberta-monde-capacite-stockage>
- Ressources naturelles Canada. (2014a). *Cahier d'information : Les marchés de l'énergie 2014-2015*. Repéré à https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/files/pdf/2014/14-0173EnergyMarketFacts_f.pdf
- Ressources naturelles Canada. (2014b, 4 mars). The Future of Canadian Crude and LNG. *Gouvernement du Canada*. [discours]. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/nouvelles/archive/2014/03/perspectives-petrole-brut-gnl-canadiens.html>

Ressources naturelles Canada. (2014c, 26 août). « Our Resources, New Frontiers » Speech by the Honourable Greg Rickford Canada's Minister of Natural Resources To the Energy and Mines Ministers Meeting. *Gouvernement du Canada*. [discours]. Repéré à <https://www.canada.ca/en/news/archive/2014/08/our-resources-new-frontiers-speech-honourable-greg-rickford-canada-minister-natural-resources-energy-mines-ministers-meeting.html>

Ressources naturelles Canada. (2015). *Cahier d'information sur l'énergie, 2015-2016*. Repéré à https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/files/pdf/EnergyFactBook2015-Fra_Web.pdf

Ressources naturelles Canada. (2016a, 27 janvier). Le gouvernement du Canada agit pour restaurer la confiance dans les évaluations environnementales. *Gouvernement du Canada*. [déclarations]. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2016/01/le-gouvernement-du-canada-agit-pour-restaurer-la-confiance-dans-les-evaluations-environnementales.html>

Ressources naturelles Canada. (2016b, 27 janvier). Mesures provisoires pour l'examen des projets de pipelines. *Gouvernement du Canada*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2016/01/mesures-provisoires-pour-l-examen-des-projets-de-pipelines.html>

Ressources naturelles Canada. (2016c, 27 janvier). The Honourable Jim Carr, Minister of Natural Resources Transition Process Announcement. *Gouvernement du Canada*. [discours]. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/ressources-naturelles-canada/nouvelles/2016/01/le-ministre-des-ressources-naturelles-l-honorable-jim-carr-annonce-du-processus-de-transition.html>

Ressources naturelles Canada. (2016d, 22 juillet). Le réseau de pipelines canadiens. Ressources naturelles Canada. Repéré à <https://www.nrcan.gc.ca/nos-ressources-naturelles/sources-denergie-reseau-de-distr/combustibles-fossiles-propres/pipelines/le-reseau-de-pipelines-canadiens/18857>

Ressources naturelles Canada. (2018). *Cahier d'information sur l'énergie, 2018-2019*. Repéré à [https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/pdf/energy-factbook-oct2-2018%20\(1\).pdf](https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/pdf/energy-factbook-oct2-2018%20(1).pdf)

- Ressources naturelles Canada. (2019). *Cahier d'information sur l'énergie, 2019-2020*. Repéré à https://www.rncan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/energy/pdf/Cahier%20d%E2%80%99information%20sur%20l%E2%80%99%C3%A9nergie%202019_2020_webresolution.pdf
- Same rules applied to Energy East as other projects : Jim Carr - National | Globalnews.ca. (2017, 8 octobre). Repéré à <https://globalnews.ca/news/3787300/same-rules-applied-to-energy-east-as-other-projects-jim-carr/>
- Samedy, J. B. M. (2012). *Théories sociologiques et capitalisme : De l'universel au particulier*. Ottawa, Canada: LEGAS.
- Savoie-Zajc, L. (2013). Interrelations entre le singulier et l'universel : Les propositions de la recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, 15, 7–24.
- Schirrmeister, M. (2014). Controversial futures—Discourse analysis on utilizing the “fracking” technology in Germany. *European Journal of Futures Research*, 2(1), 38. <https://doi.org/10.1007/s40309-014-0038-5>
- Seskus, S. (2019, 1 décembre). Major pipeline reaches milestone as Line 3's Canadian section goes into service. *CBC*. Repéré à <https://www.cbc.ca/news/business/enbridge-line-three-shipping-oil-1.5377031>
- Shields, A. (2013, 4 mai). Ottawa qualifie les sables bitumineux de «ressource renouvelable». *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/377409/ottawa-qualifie-les-sables-bitumineux-de-ressource-renouvelable>
- Shields, A. (2014a, 18 avril). TransCanada passe à l'action. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/405979/port-p>
- Shields, A. (2014b, 26 avril). TransCanada autorisée à forer. *Le Devoir (site web)*. Repéré à https://nouveau.eureka.cc/Link/KO00451T_1/news·20140426·LEW·015

Shields, A. (2016, 9 novembre). Réforme de l'ONE : 3 des 5 membres du comité proches de l'industrie des pipelines. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/environnement/484182/reforme-de-l-one-3-des-5-membres-du-comite-federal-sont-pres-de-l-industrie-des-pipelines>

Shields, A. (2017a, 24 août). Pipeline—Les émissions de GES du projet Énergie Est seront évaluées. *Le Devoir*. Repéré à https://nouveau.eureka.cc/Link/KO00451T_1/news·20170824·LE·2017-08-24_506360

Shields, A. (2017b, 16 septembre). McKenna refuse de dire si Énergie Est est « cohérent » avec le plan climatique canadien. *Le Devoir*, p. 4.

Shields, A. (2018, 25 janvier). Sables bitumineux : L'ONE prévoit une croissance de 73 % de la production d'ici 2040. *Le Devoir*. Repéré à <http://www.ledevoir.com/societe/environnement/518522/sables-bitumineux-l-one-prevoit-une-croissance-de-73-de-la-production-d-ici-2040>

Shrivastava, M. (2015). Liberal Democracy in Oil-Exporting Countries : A View from the Perspective of Staples Theory. Dans M. Shrivastava & L. Stefanick (Éds), *Alberta Oil and the Decline of Democracy in Canada* (pp. 31-67). Edmonton, AB: Athabasca University Press.

Shrivastava, M., & Stefanick, L. (Éds). (2015). *Alberta oil and the decline of democracy in Canada*. Edmonton, AB: Athabasca University Press.

Slee, A.-K. B. (2015). *In Oil We Trust : A discourse analysis of Norwegian petroleum and environmental policies in the High North*. Norwegian University of Life Sciences, Oslo. Repéré à <https://brage.bibsys.no/xmlui/handle/11250/2359014>

Smith, P. J. (2015). Petro-politics in Alberta and Canada : A New Spatiality of Political Contestation? Dans M. Shrivastava & L. Stefanick (Éds), *Alberta Oil and the Decline of Democracy in Canada* (pp. 89-112). Edmonton, AB: Athabasca University Press. <https://doi.org/10.15215/aupress/9781771990295.01>

- Statistique Canada. (2019, 1 mai). Tableau 36-10-0402-01 : Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000 000). Repéré à <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610040201>
- Stefanick, L. (2015). Alberta's Energy Paradigm: Prosperity, Security, and the Environment. Dans M. Shrivastava & L. Stefanick (Éds), *Alberta Oil and the Decline of Democracy in Canada* (pp. 113-137). Edmonton, AB: Athabasca University Press. <https://doi.org/10.15215/aupress/9781771990295.01>
- Stevens, M. D. (2018). *Ultradeep : A Critical Discourse Analysis of Fort McMurray and the Fires of Climate Change*. Thesis. Université d'Ottawa / University of Ottawa. Repéré à <http://ruor.uottawa.ca/handle/10393/37572>
- Teräväinen, T. (2010). Political opportunities and storylines in Finnish climate policy negotiations. *Environmental Politics*, 19(2), 196-216. <https://doi.org/10.1080/09644010903574475>
- Thompson, A. R. (2013). Partage des compétences législatives concernant les ressources naturelles. Dans *L'Encyclopédie canadienne*. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/ressources-naturelles-partage-des-competences-legislatives-concernant-les>
- TransCanada. (2014). La demande à l'office national de l'Énergie—Octobre 2014 Volume 1 : Demande relative au Projet Énergie Est. Repéré à https://archives.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/oleoduc_energie-est/documents/PR1.htm
- Trudeau, J. (2015, 30 novembre). Déclaration nationale du Canada à la COP21. *Premier ministre du Canada*. Repéré à <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/discours/2015/11/30/d%C3%A9claration-nationale-du-canada-la-cop21>
- Trudeau, J. (2016a, 3 février). Joint statement by the Prime Minister of Canada and the Premier of Alberta. *Premier ministre du Canada*. Repéré à <https://pm.gc.ca/en/news/statements/2016/02/03/joint-statement-prime-minister-canada-and-premier-alberta>

- Trudeau, J. (2016b, 29 novembre). L'annonce du premier ministre Justin Trudeau concernant les oléoducs. *Premier ministre du Canada*. Repéré à <https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/discours/2016/11/29/1%E2%80%99annonce-du-premier-ministre-justin-trudeau-concernant-les-ol%C3%A9oducs>
- Tutton, M. (2013, 8 août). Prime Minister says pipeline to east coast helps build Canadian energy security. *Maclean's*. Repéré à <https://www.macleans.ca/general/prime-minister-says-pipeline-to-east-coast-helps-build-canadian-energy-security/>
- Ward, N., & Courtney, J. C. (2013). Hansard. Dans *L'Encyclopédie canadienne*. Repéré à <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/hansard>
- Whyte, T. (2010). *The political economy of Canadian oil export policy, 1949–2002—ProQuest*. University of Alberta, Edmonton, Alta. Repéré à <https://search.proquest.com/docview/288214719/?pq-origsite=primo>
- Young, N. (2015). *Environmental Sociology for the Twenty-First Century*. Don Mills, Ont: Oxford University Press.
- Young, N., & Coutinho, A. (2013). Government, Anti-Reflexivity, and the Construction of Public Ignorance about Climate Change : Australia and Canada Compared. *Global Environmental Politics*, 13(2), 89-108. https://doi.org/10.1162/GLEP_a_00168
- Zannakis, M. (2015). The blending of discourses in Sweden's "urge to go ahead" in climate politics. *International Environmental Agreements : Politics, Law and Economics*, 15(2), 217-236. <https://doi.org/10.1007/s10784-013-9235-0>
- Zieleniec, A. (2007). Henri Lefebvre : The Production of Space. Dans *Space and Social Theory* (pp. 60-97). London: SAGE Publications Ltd. <https://doi.org/10.4135/9781446215784>

Annexe

	Le Parti conservateur	Le Parti libéral
Les ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> Le Canada s'est bâti par les ressources naturelles. Sa prospérité passe par l'Alberta. Le PCC prône le développement responsable des ressources naturelles. L'opposition est contre le développement des sables bitumineux. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Canada est redevable à l'exploitation des ressources naturelles. Il est nécessaire d'effectuer une transition énergétique. Un environnement sain et une économie forte vont de pair.
Énergie Est	<ul style="list-style-type: none"> Le projet est bon pour tout le Canada. Les oléoducs sont sécuritaires. Trouver de nouveaux débouchés commerciaux pour les sables bitumineux de l'Alberta est essentiel. La demande mondiale en énergie est une opportunité inespérée pour diversifier ses marchés. Les libéraux ont délibérément voulu nuire au projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Grâce aux nouvelles mesures provisoires, le projet Énergie Est passera le test de l'acceptabilité sociale. Il faut réparer les erreurs commises par l'ancien gouvernement conservateur qui n'ont quant à eux pas construit un seul oléoduc. Le plan d'action climatique et les mesures provisoires et le projet d'oléoduc Énergie Est ne sont pas incompatibles. L'annulation est purement une décision de l'entreprise.
Les changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Les actions déjà prises par rapport à l'environnement sont suffisantes. L'effet du Canada sur les changements climatiques est minime. La mitigation des changements climatiques passe par l'investissement dans les technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> Le Canada doit être un chef de file dans la lutte aux changements climatiques. Les investissements dans les technologies propres et les incitatifs gouvernementaux peuvent aider le Canada à réduire les émissions de GES et améliorer l'efficacité énergétique. La tarification du carbone comme outil essentiel pour l'atteinte des objectifs climatiques. Les changements climatiques sont une opportunité économique.
Type de discours	<i>Business-as-usual</i>	Modernisation écologique faible/ <i>business-as-usual</i>